

LA ROUTE DE VARENNES
(1858)

ALEXANDRE DUMAS

La route de Varennes

LE JOYEUX ROGER
2010

ISBN-13 : 978-2-923523-74-3

Éditions Le Joyeux Roger
Montréal
lejoyeuxroger@gmail.com

Note de l'éditeur

Cet ouvrage a paru à l'origine en feuilleton dans le *Monte-Cristo* en 1858, dans les numéros du 28 janvier au 22 avril.

La même année, il fut publié en volume à Leipzig, chez Alphonse Dürr, libraire-éditeur, dans la collection Hetzel, avec la mention « Édition autorisée pour la Belgique et l'Étranger, interdite pour la France. » Il ne fut apparemment publié en France sous forme de volume qu'en 1860, chez Michel Lévy.

Le texte publié en volume (à la fois chez Alphonse Dürr et chez Michel Lévy), en plus de comporter une erreur de numérotation dans les chapitres – on passe directement du chapitre V au chapitre VII –, a été amputé d'un assez long passage qui, sans ajouter à la connaissance des événements historiques qui sont reliés au malheureux voyage de Louis XVI et de sa famille, raconte l'histoire de deux personnages pittoresques de Châlons. Peut-être Dumas et son éditeur ont-ils voulu épurer ce qui, comme le fait justement observer Delphine Dubois, est à la fois un ouvrage historique, un récit de voyage et un roman. Ajoutons une « causerie », genre littéraire cher au maître du récit à bâtons rompus et à tiroirs, et qui est la forme sous laquelle *La route de Varennes* a été donné aux lecteurs.

Nous n'avons pas jugé opportun de réinsérer dans le corps de l'ouvrage les passages supprimés, mais nous les restituons en annexe, nous contentant d'indiquer en note, à l'endroit où ils se trouvaient à l'origine, leur position.

Cette édition est basée sur celle d'Alphonse Dürr. Nous en avons respecté l'orthographe, les corrections évidentes mises à part, mais nous avons modifié la ponctuation à plusieurs endroits.

LJR

Avant-propos

Une chose dont mes lecteurs ne sont peut-être point assez convaincus, et dont je tiens à les convaincre, c'est le scrupule et l'entêtement que je mets dans les recherches historiques qui précèdent ou accompagnent ceux de mes romans dont la fable se rattache à l'histoire.

Je vais, en conséquence, pour guérir les incrédules, si incrédules il y a, raconter ici comment je m'y prends lorsqu'il me vient un doute dans l'esprit.

Vous vous rappelez peut-être mon roman de *la Comtesse de Charny*. – Si vous ne l'avez pas lu, lisez-le ; si vous l'avez lu et que vous l'ayez oublié, relisez-le : c'est un de mes meilleurs.

Eh bien, lorsque, dans ce roman, j'en fus arrivé à la fuite du roi, je commençai, moi aussi, par relire tout ce que j'avais déjà lu quand j'avais publié mon *Histoire de Louis XVI*.

Et j'avais lu, d'abord, tous les historiens qui ont traité le sujet. – Classons par ordre de date, pour ne point faire de jaloux : l'abbé Geogel, Lacretelle, Thiers, Michelet, Louis Blanc ; puis tous les mémoires particuliers : madame Campan, Weber, Léonard, Bertrand de Molleville, Bouillé, Choiseul, Valory, de Moustier, de Goguelat : deux de ces derniers, de Moustier et Valory, accompagnaient le roi ; MM. de Choiseul et Goguelat vinrent le rejoindre à Varennes ; ceux-là furent donc témoins des événements.

En outre, j'ai personnellement eu l'honneur de connaître M. le duc de Choiseul, avec lequel j'ai causé dix fois de cette grande catastrophe.

Eh bien, malgré la lumière que répandaient autour d'eux ces porte-flambeaux que l'on appelle les historiens, et ces porte-lanternes que l'on appelle les annalistes ; malgré la narration verbale du duc de Choiseul, dont la mémoire était aussi exacte

que celle d'un jeune homme, j'étais, dans mon double récit, tombé, après eux et d'après eux, dans un certain nombre d'erreurs que quelques-uns de mes lecteurs de Châlons, de Sainte-Menhould et de Varennes avaient relevées avec une bienveillance tout amicale, – m'offrant des notes si jamais je faisais une seconde édition de *Louis XVI* et de *la Comtesse de Charny*, ou même un livre sur le même sujet.

Un beau jour, rêvant un nouveau roman qui n'est pas encore et qui peut-être ne sera jamais fait, et dont la scène devait s'ouvrir à Varennes pendant la nuit du 22 au 23 juin 1791, c'est-à-dire pendant la nuit où furent arrêtés le roi et la reine, je résolus, une bonne fois pour toutes, d'éclaircir mes doutes et de refaire pas à pas, à partir de Châlons, la route que le roi avait faite de Châlons à Varennes.

Mon investigation devait partir de Châlons seulement, attendu que c'est à Châlons que commence, par la reconnaissance du roi, la série des événements qui s'achèvent à Varennes, le soir de son arrestation.

À partir de Châlons, je voulais, comme je l'ai dit, refaire pas à pas la route suivie par les illustres fugitifs ; à chaque halte, j'en appellerais non-seulement aux récits imprimés, mais encore aux traditions orales ; non-seulement aux traditions orales, mais encore aux souvenirs des contemporains qui auraient vu de leurs yeux ces événements si graves lors de leur accomplissement, et qui n'ont fait que grandir pendant les soixante-huit ans qui se sont écoulés depuis cette époque.

Et, en effet, lorsqu'on y songe, on est forcé de convenir que la fuite à Varennes est le fait le plus considérable de la révolution française, et même de l'histoire de France. C'est le point culminant de la royauté : elle a mis sept cent quatre ans à monter jusqu'à Varennes, elle ne met que dix-neuf mois à descendre de Varennes à la place de la Révolution ; en mettant le pied sur la première marche de l'escalier de l'épicier Sauce, l'infortuné Louis XVI mettait le pied sur le premier degré de son échafaud.

Mais ce n'est pas au point de vue de la famille royale que nous constatons cette importance ; ce n'est pas parce que les têtes de trois des personnes devaient tomber sur la place de la Révolution, que nous disons que cet événement est le plus considérable de la révolution française, et même de toute l'histoire de France ; c'est parce que l'arrestation du roi dans ce petit bourg, inconnu la veille encore du 22 juin, et, le lendemain, immortalisé fatalement et pour toujours, est la source de tous les grands cataclysmes politiques qui se sont succédé depuis.

Si Louis XVI n'eût point essayé de fuir, ou bien, l'ayant essayé, y eût réussi, d'autres événements se substituaient à ceux qui se sont accomplis. Plus de guerre civile, plus de guerre étrangère, plus de coalition, plus de 2 septembre, plus de terreur, plus de Bonaparte, plus de Napoléon, plus d'Austerlitz, plus de Fontainebleau, plus d'île d'Elbe, plus de Waterloo, plus de Sainte-Hélène.

Et Dieu sait quels événements eussent remplacé les événements qui se sont accomplis et qui, depuis soixante et dix ans, font l'histoire de la France, et conséquemment l'histoire du monde.

Je me suis donc dit que, même isolé de tout autre travail, ce serait un récit curieux que celui d'un voyage fait dans le but, non-seulement de relever, d'après des pièces authentiques, les erreurs commises par les historiens qui n'avaient pas vu les localités, mais encore d'ajouter à ce qu'il y a d'exact dans les récits imprimés, les détails pittoresques que pourraient donner des témoins oculaires ; et, en effet, quoique soixante-quatre ans se fussent écoulés entre la fuite du roi et l'époque où je fis ce voyage, j'ai retrouvé des vieillards qui avaient vu : M. Nicaise à Châlons, M. Mathieu à Sainte-Menehould, M. Bellay à Varennes. Les siècles eux-mêmes ne sont-ils pas une chaîne de vieillards qui se donnent la main ?

Enfin, chers lecteurs, à force de recherches, je me suis procuré une chose à laquelle n'avaient point songé nos grands historiens – que voulez-vous ! étant romancier, c'est mon état d'avoir de

l'imagination ! – ; je me suis procuré un plan de la ville de Varennes telle qu'elle était à cette époque où, s'étant un soir endormie colline, elle se réveilla volcan.

On a dit que la vérité parvenait difficilement à l'oreille des rois ; j'oserais hasarder cette maxime, que je ne vous empêche pas de traiter de paradoxe : c'est que, plus difficilement encore, elle parvient à l'oreille des peuples.

Or, c'est pour le peuple que j'ai toujours écrit, et c'est pour lui encore que je déchire aujourd'hui ce feuillet de la gigantesque épopée de nos pères.

I

Grâce aux chemins de fer, on arrive encore, on arrive toujours, on arrive mieux, même, lorsqu'on arrive ; mais on ne voyage plus.

Nous arrivâmes à Châlons, mon compagnon de voyage et moi, à une heure du matin le 21 juillet 1856.

Au milieu des titres d'hôtel dont nos oreilles furent assourdies en entrant dans la cour de la gare, je remarquai la *Haute-Mère-Dieu* ; l'hôtel me parut d'une assez grande antiquité pour avoir une réputation à soutenir.

Je me fis indiquer, parmi les trois ou quatre omnibus qui attendaient, béants comme le taureau de Phalaris, celui qui devait nous conduire à notre sainte destination ; nous nous y enfournâmes résolument. Cinq minutes après, nous dansions sur les pavés du chef-lieu du département de la Marne, comme nous aurions pu faire sur des œufs de marbre, et, à une heure un quart, nous étions rendus à destination.

L'hôtel était, la nuit, ce que sont, la nuit, tous les hôtels, une espèce d'Argus aux cent yeux qui dort un œil ouvert ; cet œil était éclairé par une lampe, et, à la lueur de cette lampe dormait des deux yeux un pauvre diable de garçon chargé de veiller pour attendre les voyageurs.

Il nous conduisit, tout en trébuchant, à une grande chambre à deux lits, alluma deux bougies qu'il posa aux deux extrémités de notre appartement pour en marquer le pôle arctique et le pôle antarctique ; nous demanda d'une voix suppliante, et espérant bien que nous lui répondrions non : « Ces messieurs n'ont-ils besoin de rien ? » et, sur notre réponse négative, il se retira avec empressement pour jouir des quatre heures de sommeil qui lui restaient.

Quelques minutes après, mon compagnon et moi nous souf-

flions chacun notre bougie en nous jetant un bonsoir à travers l'espace...¹

À peine étions-nous levés que nous eûmes la visite de notre hôte.

Il avait découvert, je ne sais comment, l'identité de mon individu, et, ne supposant pas que l'on pût venir à Châlons pour autre chose que pour faire des études sur le vin de Champagne, il se mettait à nos ordres, offrant de nous montrer les caves de M. Jacquesson.

Je remerciai notre hôte de son obligeance.

Je lui dis que, s'il nous restait du temps, nous solliciterions, par son entremise, de l'illustre propriétaire, la faveur de visiter ses catacombes, mais que, pour le moment, notre esprit tournait au vent des recherches historiques et non vinicoles.

En effet, j'étais venu à Châlons pour voir l'endroit où, comme un présage, les chevaux qui conduisaient la voiture de Louis XVI choppèrent, s'abattirent deux fois et s'engagèrent tellement sous les traits que l'on fut forcé de les dételer et de les réatteler ; ce qui fit perdre près d'une demi-heure.

Voulant me rendre compte des localités, j'allai, accompagné d'un Châlonnais fort complaisant, mais surtout fort spirituel, M. Leroi, à la poste aux chevaux.

Elle est affermée aujourd'hui par M. Duguet.

On m'avait assuré que la poste s'était toujours tenue là, et que c'était là, par conséquent, qu'avait relayé Louis XVI, le mardi 21 juin à quatre heures et demie du soir.

M. Duguet, trop jeune pour en appeler à ses propres souvenirs, eut l'obligeance de faire des recherches dans ses titres de propriété.

Il découvrit que ce qui causait cette erreur, c'était le titre de *Messageries royales* appliqué aux bâtiments qu'il occupe aujourd'hui.

1. Le texte paru dans *Le Monte-Cristo* comporte ici et quatre paragraphes plus bas un assez long passage qui a été supprimé dans l'édition sous forme de volume et que nous avons restitué en annexe.

d'hui et qui, en cessant d'être le bureau des Messageries royales, sont devenus la poste.

La poste de 1791 était située au bout de la rue Saint-Jacques, dans la maison qu'habite aujourd'hui M. Eugène Perrier.

Le maître de poste s'appelait Oudet.

— Si nous arrivons à Châlons sans être reconnus, avait dit le roi, nous sommes sauvés !

On était arrivé à Châlons sans être reconnu.

Voyons comment on était arrivé jusque-là.

Ce point de l'histoire de France m'a toujours tellement préoccupé que je crois qu'aucun des détails de cette fuite de Varennes ne m'a échappé.

Quel avait été le premier conseiller de cette fuite fatale ?

Mirabeau, dira l'histoire.

Le portrait de Charles I^{er}, dirons-nous.

N'avez-vous pas souvent rêvé devant ce beau portrait de Charles I^{er} par Van Dyck, chef-d'œuvre, non-seulement de peinture, mais encore de poésie ?

Il est là, le fier Stuart, rêveur, mélancolique, la main droite sur sa canne, la main gauche à la garde de son épée ; il est là avec ses longs cheveux, en campagne contre les têtes rasées, les *têtes rondes*, les puritains ; il a derrière lui son cheval, tête basse et grattant la terre, tenu par son page Barry ; il a devant lui la mer, la mer solitaire et sauvage, la mer qui semble l'ennemie de ce *roi des quatre mers*, comme s'intitulaient ses prédécesseurs, les rois de la Rose rouge et de la Rose blanche.

Voilà tout ce que l'on voit sur cette magnifique toile.

Seulement, derrière le roi qui se retourne à demi, derrière le cheval qui gratte la terre, derrière ce page qui, n'ayant ni les craintes du roi ni l'instinct de l'animal, demeure insoucieux, derrière tout cela, on devine la sombre fenêtre de White-Hall, l'échafaud tendu de noir, le bourreau masqué.

Eh bien, ce tableau a eu sur les destinées de la France une influence fatale.

Disons son histoire en quelques mots.

Il était en Angleterre ; l'Angleterre, peu artistique, ignorait la valeur de ce tableau. Un homme, se donnant pour un marchand français, se présenta un jour chez son propriétaire, en offrit mille louis en bel or bien reluisant, bien sonnante ; les mille louis tentèrent l'Anglais, et le tableau devint la propriété du marchand.

Le marchand était un émissaire de M. le duc de Richelieu.

Que voulait faire M. le duc de Richelieu de ce tableau ?

Oh ! ceci, c'était toute une conspiration contre le parlement.

Il fallait décider un vieux roi usé à casser son parlement ; pour rendre de la force au roi, il fallait rajeunir l'homme.

Le roi, c'était Louis XV.

M. de Richelieu inventa madame du Barry, jeune et jolie coquette, justement assez médiocre pour ne pas prendre d'influence personnelle, assez spirituelle pour aider à l'influence des autres.

MM. d'Aiguillon et de Richelieu firent d'abord à la petite grisette l'honneur d'être ses amants ; puis on la maria à un gentilhomme pauvre qui lui prêta son nom ; puis on la donna à Louis XV.

C'était juste ce qu'il fallait.

Louis XV s'amusa de l'audace familière avec laquelle la favorite lui parlait ; ses sens se réveillèrent aux baisers de la courtisane, et, les sens du roi éveillés, on le crut capable de prendre une résolution.

Ce fut alors que M. de Richelieu acheta le tableau de Van Dyck et le donna à la favorite, sous le prétexte que ce page qui tenait le cheval du roi Charles I^{er}, et qui s'appelait Barry, était un des ancêtres de son époux.

Voilà le prétexte.

Maintenant, voici la réalité.

Ce portrait de Charles I^{er} fut placé à un endroit où le roi Louis XV pût l'avoir éternellement sous les yeux. On le plaça contre la muraille du boudoir de la favorite, en face du sofa de la courtisane. Celle-ci étant logée dans les mansardes du château de

Versailles, le tableau de Van Dyck tenait toute la hauteur de la muraille, touchant d'un bout au plafond, de l'autre au parquet.

Cette splendide toile, qu'on eût dû respecter, sinon comme œuvre d'art – les rois et les courtisanes s'inquiètent peu, en général, des œuvres d'art –, du moins comme un monument de l'instabilité du destin, fut, pendant sept ou huit ans, témoin des ébats effrontés de cette femme qui, selon la belle expression de Lamartine, déshonora le trône et l'échafaud, le trône par ses rires, l'échafaud par ses cris ! C'est en face de cette toile, dit Michelet, qu'elle prenait le roi par le cou, et, lui montrant Charles I^{er} :

— Vois-tu, *la France*, disait-elle – c'est ainsi qu'elle appelait Louis XV –, voici un roi à qui l'on a coupé la tête parce qu'il avait été faible pour son parlement. Maintenant, ménage le tien !

Louis XV cassa son parlement. – Puis Dieu cassa le roi Louis XV.

La courtisane fut chassée de la demeure royale ; le tableau fut descendu dans les appartements du Dauphin, devenu roi sous le nom de Louis XVI.

Arriva le 6 octobre, le retour du roi Louis XVI à Paris. Les Tuileries furent données comme résidence au roi ; on meubla les Tuileries aux dépens de Versailles.

Le portrait de Charles I^{er} suivit le roi.

C'était comme un présage qui semblait dire : « Bourbon, souviens-toi de Stuart ! » Le dernier mot de Charles I^{er} sur l'échafaud n'avait-il pas été : *Remember* (souviens-toi) ?

Or, Louis XVI *se souvenait* ; il ne se souvenait même que trop.

Saxon par sa mère, Louis XVI parlait l'allemand et l'anglais. Il avait traduit, chose étrange ! l'apologie de Richard III d'Horace Walpole. Il lisait éternellement Hume dans l'original ; et Hume lui disait, comme la du Barry à Louis XV : « Voilà un roi qui a eu la tête coupée pour avoir cédé à son parlement. »

Louis était irrésolu avant tout, plus irrésolu que jamais quand il s'arrêtait devant ce visage au mélancolique regard, et il répétait ce dernier mot du roi près d'être décapité : *Remember* ! Il ne

voulait pas céder à son parlement comme Charles I^{er} ; il prit un terme moyen : il résolut de fuir.

Le conseil de Mirabeau ne vint qu'après celui de Charles I^{er}.

Qu'on nous pardonne de revenir aussi souvent que nous le faisons sur cette grande époque et d'en graver, s'il est possible, chaque détail dans la mémoire du peuple et des rois. Le *Moniteur*, du 14 juillet 1789 au 7 thermidor 1795, est l'Évangile politique du monde entier.

Charles I^{er} et Mirabeau recommandaient donc également à Louis XVI de fuir.

Puis arriva un événement qui fit une grande impression sur lui.

Cet événement avait eu lieu le 18 avril 1791.

Le 18 avril 1791, le roi avait voulu aller à Saint-Cloud ; c'était le lundi de Pâques.

Le roi, la reine, les évêques, les serviteurs remplissaient déjà les voitures dans lesquelles on devait faire ce court voyage de deux lieues ; mais le peuple empêcha le roi de sortir des Tuileries.

Le roi insista. – Le tocsin de Saint-Roch commença de sonner.

Le roi se pencha en dehors de sa voiture.

Des milliers de voix crièrent :

— Non ! non ! non ! le roi veut fuir !

— Je vous aime trop pour vous quitter, mes enfants ! dit le roi.

— Nous aussi, nous vous aimons, répondit un grenadier, mais *vous seul*.

La reine, exceptée de cet amour de la France pour son souverain, pleura, trépigna, mais fut forcée de rentrer aux Tuileries.

Le roi était donc captif, la chose était constatée.

Or, il est permis à un captif de fuir.

Le roi, à partir de ce moment, résolut de fuir et prépara sa fuite.

Mais, en même temps que le roi désirait quitter la France, deux partis désiraient qu'il la quittât : le parti royaliste afin que le roi, en liberté, pût profiter des offres de l'étranger ; le parti républicain afin de n'avoir pas besoin de décapiter le roi pour proclamer

la république.

Nous prouverons plus tard que ceux qui arrêtaient le roi étaient, non pas des républicains, mais des royalistes constitutionnels.

Ce parti une fois pris de fuir, il s'agissait de le mettre à exécution.

La reine était la grande instigatrice de ce projet.

Les princesses de la maison d'Autriche furent toujours les mauvais génies des rois de France : Marie de Médicis, Anne d'Autriche, Marie-Antoinette, Marie-Louise.

Le roi eût pu partir seul à cheval ; grand chasseur, bon cavalier, rien ne lui était plus facile que de gagner, déguisé en courrier, quelque escorte assez puissante pour le conduire à la frontière.

Mais, pendant la nuit du 5 au 6 octobre, la reine lui avait fait jurer qu'il ne partirait jamais seul et ne quitterait la France qu'avec elle et ses enfants. Bon mari, bon père, autant que mauvais roi, il voulait bien se parjurer vis-à-vis de son peuple, mais non vis-à-vis de sa famille.

Il fut donc résolu que tout le monde fuirait ensemble, le roi, la reine, les enfants de France.

C'était doubler, tripler, quadrupler les difficultés ; c'était rendre cette fuite presque impossible.

La reine se chargea de ruser.

D'ailleurs, elle était soutenue par des princes étrangers.

Que mes lecteurs permettent qu'avec l'impartialité d'un ecclésiastique je les place un instant au point de vue de la royauté.

Ce que nous autres, citoyens français, appelons l'*étranger*, l'*ennemi*, n'est jamais pour un roi de France l'*ennemi*, encore bien moins l'*étranger*. Hélas ! l'étranger est presque toujours son peuple.

Les rois, au lieu de prendre pour femme une simple particulière, en France ou à l'étranger, épousent constamment, soit une princesse autrichienne, soit une princesse allemande, soit une princesse espagnole, soit une princesse italienne.

Le père de Louis XVI avait épousé une Saxonne. Le sang de nos rois n'était donc qu'à moitié français. C'était déjà un inconvénient, grave même.

Mais un inconvénient plus grave encore, c'est la parenté.

Ainsi, lorsque Louis XVI, reconnu à Varennes, ramené de force à Paris, eut commencé d'entrevoir la silhouette de l'échafaud se dessinant à l'horizon, son peuple devint pour lui l'*étranger*, devint pour lui l'*ennemi*.

C'est l'*étranger* qui est son ami, c'est l'*ennemi* qui est son parent.

L'empereur d'Autriche, qu'il s'appelle Léopold ou Joseph II, est son beau-frère ; le roi de Naples est son neveu ; le roi d'Espagne est son cousin. Tous les rois de l'Europe sont un peu plus, un peu moins ses parents.

S'il a le malheur de se brouiller avec son peuple et de le craindre, à qui s'adressera-t-il ?

Aux princes ses parents. Or, les princes ses parents sont les *amis* du roi de France, mais sont les *ennemis* du peuple français.

Un conventionnel qui, le 18 janvier 1793, aurait eu le courage d'exposer à la tribune cette théorie, si simple qu'elle devient compréhensible pour la plus médiocre intelligence, eût peut-être sauvé le roi.

Nous sommes dans un siècle d'appréciation ; ce qui rend sur-tout ce siècle remarquable, c'est le besoin de connaître la vérité, pure, claire, limpide, dégagée de toute image ; l'histoire est à la fois un tribunal d'appel pour le cordelier Danton et pour le roi Louis XVI. Eh bien, n'est-il pas juste qu'on tienne compte à chacun de la caste où il est né, du milieu où il a été élevé, de la sphère dans laquelle il a vécu ? n'est-il pas juste que l'on juge Danton au point de vue du peuple, Louis XVI au point de vue de la royauté ?

Au point de vue de la royauté, Louis XVI se croyait donc aussi parfaitement le droit de fuir qu'au point de vue du peuple Drouet se croyait le droit de l'arrêter.

D'ailleurs, les encouragements ne manquaient pas au pauvre roi.

Catherine II, Catherine le Grand – la Sémiramis du Nord, comme disait Voltaire, la Messaline du Nord, comme dira, comme a déjà dit l'histoire –, Catherine II, le bourreau de la Pologne, n'écrivait-elle pas à Marie-Antoinette :

« Les rois doivent suivre leur marche sans s'inquiéter des cris du peuple, comme la lune suit son cours sans s'inquiéter des aboiements des chiens. »

Le roi de Prusse, dès 1789, n'offrait-il pas cent mille hommes, et – comme disait encore Voltaire, qui trouva moyen, pendant soixante ans, de flatter d'une main les peuples et de l'autre les rois –, et quels hommes !

Ces grenadiers au gros derrière
Que l'*ennemi* ne vit jamais !

Voltaire, en faisant ces vers qui ont ce double malheur de n'être ni bons ni patriotiques oubliait que l'*ennemi* de ces gros derrières, c'étaient principalement les Français.

Gustave III, ce roitelet de Suède qui avait trouvé moyen de transporter sur le trône de Gustave-Adolphe les vices des Valois, Gustave III n'offrait-il pas à la reine de l'attendre à Aix, sous le prétexte de prendre les eaux et de lui tendre la main de l'autre côté de la frontière ?

En outre, le Suédois Fersen, cet ami dont la tendresse, disait-on, allait au delà de l'amitié, était là, près de Marie-Antoinette, la pressant, la poussant, se chargeant de faire faire les voitures, de la conduire hors Paris.

La reine avait plus d'intérêt encore que le roi à quitter la France.

Entendez-vous la voix du grenadier qui se fait l'interprète de toute une capitale, de tout un peuple, de toute la France, et qui dit : « Et nous aussi, sire, nous vous aimons, mais *vous seul* ? »

Et non-seulement la reine, qui avait vu ce jour où, dauphine,

elle parut au balcon de l'hôtel de ville, cent mille amoureux à ses pieds, la reine n'était plus aimée, mais encore elle était haïe. On l'avait appelée madame *Déficit*, on l'appellera bientôt madame *Véto*.

Et elle était haïe tout à la fois par les constitutionnels, par les républicains, par les émigrés.

Elle savait qu'il s'agissait de déposer Louis XVI et de nommer un régent, et, quant à elle, de la renvoyer en Autriche, et peut-être de l'enfermer dans un couvent.

On avait tenu tant de mauvais propos sur elle à l'endroit de madame de Polignac et de M. de Coigny ! Elle avait eu une si méchante affaire, celle du collier ! Il lui était bien permis de ruser, à la pauvre femme !

En outre, voyez, quand le roi et la reine sont ensemble, pour combien peu la France entre dans la proportion : le roi né Franco-Saxon ; Marie-Antoinette née Lorraine-Autriche ; la proportion est de un à trois : car la Lorraine ne peut pas encore compter comme France.

Qu'on ne s'étonne donc pas si, dans ce conseil royal composé du roi et de la reine, du mari et de la femme, la majorité fut pour la fuite.

La fuite fut résolue vers la fin d'avril.

Mais déjà, entre le conseil de Mirabeau et celui de Charles I^{er}, entre mai 1790 et avril 1791, des dispositions avaient été prises pour une fuite éventuelle.

Dès le mois de février 1791, le roi écrit à M. de Bouillé qu'il a des ouvertures à lui faire, de concert avec M. de Mirabeau. Le comte de la Mark devait être l'intermédiaire.

Quoique ces gens-là ne soient guère estimables, écrivait le roi à M. de Bouillé, et que j'aie payé Mirabeau très-cher, je crois qu'il peut me rendre service.

M. de Bouillé répondait :

Couvrez d'or la défection de Mirabeau ; c'est un scélérat habile qui peut réparer, par cupidité, le mal qu'il a fait par vengeance ; mais défiez-vous de la Fayette, enthousiaste chimérique, ivre de la faveur populaire, capable peut-être d'être un chef de parti, incapable d'être le soutien de la monarchie.

Remarquez que la Fayette était le cousin germain de M. de Bouillé ; on ne dira pas que M. de Bouillé est aveuglé par la parenté.

C'est que M. de Bouillé était un homme très-intelligent, très-dévoué et, chose plus rare, très-impartial. Nous en donnerons la preuve en opposant quelques lignes de lui à quelques lignes de Lacretable.

Vers la fin d'avril, le roi écrivait de nouveau à M. de Bouillé :

Je partirai très-incessamment avec toute ma famille, dans une seule voiture que je fais, en ce moment même, conffectionner secrètement pour cet usage.

M. de Bouillé répondait :

Au lieu de cette berline faite exprès et qui attirera nécessairement les regards, il serait bien plus prudent, je crois, que Votre Majesté adoptât deux diligences anglaises.

Les diligences anglaises étaient les voitures de poste en usage à cette époque.

Le conseil était bon.

La reine empêcha Louis XVI de le suivre.

Elle ne voulait pas se séparer de lui ; elle ne voulait pas que ses enfants se séparassent d'elle.

M. de Bouillé ajoutait :

Ayez surtout près de vous, sire, pour conseiller Votre Majesté dans les dangers qui peuvent surgir pendant un pareil voyage, ayez un homme de tête et de bras, d'improvisation et d'exécution, et, si Votre Majesté ne sait pas où trouver cet homme, je le lui

indique : c'est le marquis d'Agout, major des gardes françaises.

Le roi adopta ce second conseil.

Nous verrons plus tard comment M. d'Agout n'était point à Varennes, et nous apprécierons les changements que sa présence eût pu apporter aux événements.

Le roi, dans une troisième lettre, ordonna à M. de Bouillé d'établir un relais de poste de Châlons à Montmédy ; son intention était d'éviter Reims, où il avait été sacré et où il pouvait être reconnu, et de passer par Varennes.

M. de Bouillé répondit que le roi pouvait, en traversant Reims, tenir les stores de sa voiture fermés, mais qu'il verrait avec peine Sa Majesté persister dans sa première idée ; sur deux points de la route de Varennes, il n'y avait pas de relais de poste, et il faudrait en envoyer. En outre, les troupes ne fréquentant point cette route, qui se détourne de la ligne droite, il faudrait y placer des détachements spéciaux, détachements qui pourraient exciter les soupçons.

Le roi persista dans sa résolution.

Il envoya un million en assignats à M. de Bouillé pour faire face aux dépenses qu'occasionneraient le déplacement des troupes et les achats de fourrage, et le chargea de faire reconnaître par un officier intelligent et courageux la route qui conduit de Châlons à Montmédy en passant par Varennes.

M. de Bouillé, sur un ordre si positif, ne sut plus qu'obéir.

Il envoya, le 10 juin, M. de Goguelat pour faire la reconnaissance de la route, mission pour laquelle il fallait, en effet, un officier intelligent et courageux. On verra que M. de Goguelat était l'un et l'autre.

M. de Bouillé avait sous son commandement toutes les troupes de la Lorraine, de l'Alsace, de la Franche-Comté et de la Champagne. Ce commandement couvrait toute la frontière s'étendant de la Marne à la Meuse. Quatre-vingt-dix bataillons et cent quatre escadrons obéissaient à ses ordres.

Seulement, il faudrait trier les hommes, éloigner autant que possible les Français, c'est-à-dire les patriotes.

Au jour convenu, tout se mit en marche.

Un train d'artillerie de seize pièces fila sur Montmédy ; le régiment Royal-Allemand prit la route de Stenay.

Un escadron de hussards fut placé à Dun ; un autre vint se poster à Varennes.

Deux escadrons de dragons se trouveraient à Clermont le jour du passage du roi ; M. de Damas, qui les commandait, avait ordre de porter de là un détachement à Sainte-Menehould, et, de plus, cinquante hussards, envoyés de Varennes, devaient se rendre à Pont-de-Somme-Vesle, entre Châlons et Sainte-Menehould, à quatre lieues de la première ville, à cinq de la seconde.

— C'étaient des hussards d'Esterhazy, me disait M. Mathieu, ancien notaire, à Sainte-Menehould, vieillard de quatre-vingt-quatre ans ; je les vois encore avec leurs pelisses brunes.

Il a vu bien des choses qu'il m'a dites et que je vous répéterai à mon tour.

Un mot sur Pont-de-Somme-Vesle d'abord – que M. Thiers trouve plus court d'appeler *Pont-Somme-Ville* sans s'inquiéter de ce que Pont-Somme-Ville n'a aucun sens, tandis que Pont-de-Somme-Vesle veut dire : pont des sources de la Vesle.

C'est, en effet, à un quart de lieue du pont où stationneront les quarante hussards que la Vesle prend sa source.

Au reste, de tous les historiens qui ont écrit cette fuite du roi, M. de Thiers est le moins bien renseigné : il fait cinq erreurs graves en trois pages ; nous les relèverons comme nous avons déjà relevé celle-ci.

Le roi, avons-nous dit, trouvera des détachements de relais en relais : à Pont-de-Somme-Vesle d'abord, à Sainte-Menehould ensuite, puis à Clermont, puis à Varennes, puis à Dun, puis à Stenay.

Le 27 mai, le roi écrivit à M. de Bouillé que son départ était fixé au 19 juin suivant.

On avait dû d'abord partir le 11 ; mais on se défiait de madame de Rochereul, femme de chambre du Dauphin, qui était la maîtresse de M. de Gouvion, aide de camp de la Fayette, et elle était de service jusqu'au 12 ; on ne pouvait donc partir le 11.

Dès le 15 juin, les Autrichiens devaient occuper les postes à deux lieues de Montmédy.

Le roi sortirait avec la famille royale dans une voiture bourgeoise ; la grande berline de voyage attendrait à Bondy.

Si le roi n'était pas arrivé à Bondy à deux heures après minuit, c'est qu'il aurait été arrêté à la sortie des Tuileries ou à la barrière.

En ce cas, le garde de la berline partirait seul et irait à franc étrier jusqu'à Pont-de-Somme-Vesle, où il annoncerait à M. de Choiseul que le coup était manqué.

M. de Choiseul le ferait dire à M. Dandoins, M. Dandoins à M. de Damas, M. de Damas à M. de Bouillé, et chacun alors pourvoierait à sa sûreté.

M. de Bouillé reçut les instructions et régla ses dispositions en conséquence.

Il fit partir à l'instant même M. de Choiseul pour Paris.

À Paris, M. de Choiseul attendrait les ordres du roi et se mettrait en route douze heures avant lui.

Les gens et les chevaux de M. de Choiseul se tiendraient à Varennes dès la matinée du 18.

Le 19, frais et reposés, ils prendraient la place des relais et conduiraient la voiture de Varennes à Dun. – On se rappelle qu'il n'y avait pas de poste à Varennes. – À Varennes, le roi serait averti, par un homme placé sur la route, de l'endroit juste où il trouverait les chevaux.

Le changement se ferait ainsi avec rapidité et sans embarras.

À son retour, retour qui, nous l'avons dit, précéderait de douze heures le départ du roi, M. de Choiseul prendra le commandement des quarante hussards de Pont-de-Somme-Vesle ; il attendra le roi et la famille royale, les escortera jusqu'à Sainte-

Menhould ; à Sainte-Menhould, les hussards céderont la place aux dragons de M. Dandoins et barreront le chemin.

Derrière le roi, personne ne passera plus.

Au bout de vingt-quatre heures, la consigne sera levée.

M. de Choiseul aura des ordres signés du roi qui l'autoriseront à employer la force en cas de besoin.

Six cents louis d'or seront distribués par lui aux soldats.

De son côté, M. de Bouillé, qui est à Metz, se rapprochera de Montmédy, sous prétexte d'une tournée d'inspection.

Ainsi tout est bien arrêté. Le roi a eu le temps de réfléchir ; aucun changement n'aura lieu.

Le 2 juin, M. de Choiseul est à Paris.

Le 14 juin, M. de Bouillé est à Longwy. Il y reçoit une lettre du roi : le départ est retardé de vingt-quatre heures.

Pourquoi ce nouveau retard ?

Pour une grave raison : le roi ne touchait son quartier de liste civile que le 20 au matin, et Louis XVI, en roi économe, ne voulait pas perdre ce quartier de pension – si Paris valait bien une messe, selon Henri IV, six millions valaient bien un jour, selon Louis XVI.

Cette raison, si bonne qu'elle fût, désespéra M. de Bouillé.

En effet, c'étaient des contre-ordres à donner sur toute la ligne ; au lieu de deux jours, trois jours de stationnement pour les relais, trois jours de cantonnement pour les troupes.

Enfin, il fallait en prendre son parti.

Le 20 juin, M. de Bouillé s'avança jusqu'à Stenay.

Il y trouva le Royal-Allemand, sur lequel il savait qu'il pouvait compter.

Voyons ce qui se passait à Paris pendant ces derniers jours.

Nous avons dit que la reine s'était chargée de ruser.

Elle rusait.

D'abord, elle avait offert les chevaux blancs qui devaient traîner le char triomphal de Voltaire.

Le 19, elle avait été se promener avec le Dauphin et avait suivi

les boulevards extérieurs.

Le 20, elle avait dit à M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères :

— Avez-vous vu madame Élisabeth ? Elle m'afflige beaucoup ; je sors de chez elle, et j'ai fait tout au monde pour la décider à suivre avec nous la procession de la Fête-Dieu, elle s'y refuse absolument : tâchez donc d'obtenir d'elle qu'elle fasse à son frère le sacrifice de ses préjugés.

Le même jour, elle rencontre sur son passage un commandant de la garde nationale.

— Eh bien, monsieur, lui demande-t-elle en riant, parle-t-on encore à Paris de la fuite du roi ?

— Non, madame, avait répondu le commandant : on est trop convaincu maintenant de l'attachement du roi à la Constitution et de son amour pour son peuple.

— On a bien raison ! avait répliqué la reine.

Et elle avait passé, saluant le commandant de son sourire le plus gracieux.

Puis on s'était occupé des détails matériels.

Le 17, M. de Moustier, ex-garde du corps, fut abordé par un inconnu tandis qu'il se promenait aux Tuileries.

Cet inconnu, au nom du roi, l'invita à le suivre.

M. de Moustier obéit.

Dix minutes après, il se trouva dans la chambre du roi.

Louis XVI le salua par son nom et, abordant la question sans ambage, le pria de dire à M. de Valory et à M. de Malden, deux de ses anciens camarades, de se faire confectionner des vestes de couleur chamois.

C'était assez imprudent : le chamois était la couleur de chasse de M. de Condé, en émigration depuis plus d'un an.

Il pria, en outre, M. de Moustier de se promener le soir sur le quai du pont Royal ; là, une personne de confiance et qui se ferait reconnaître lui porterait les derniers ordres du roi.

Dans la soirée du 19, M. de Moustier reçut, en effet, l'ordre suivant :

M. de Moustier et ses compagnons devront se trouver dans la cour du château demain à neuf heures du soir ; ils y apprendront ce qu'ils auront à faire.

Restait à se procurer un passe-port.

Ce n'était pas chose facile.

On ne pouvait voyager sans passe-port à cette époque, à cause de l'émigration.

M. de Fersen leva la difficulté.

Madame la baronne de Korff allait quitter Paris avec ses deux enfants, un intendant et deux femmes de chambre. C'était bien l'affaire : la reine passerait pour la baronne de Korff ; madame Royale et le Dauphin figureraient ses deux enfants ; le roi serait son intendant, et mesdames Brunier et de Neuville, qui devaient la suivre, seraient ses femmes de chambre.

Là n'étaient compris, il est vrai, ni madame Élisabeth, ni M. d'Agout, que M. de Bouillé avait tant recommandé au roi de prendre avec lui ; mais il fallait bien donner quelque chose au hasard.

Pour procurer un autre passe-port à madame la baronne de Korff, M. de Fersen prétextait que le premier avait été, par mégarde, jeté au feu avec d'autres papiers.

Madame la baronne de Korff obtint un second passe-port sans difficulté.

Seulement, pour ne point compliquer la situation, elle ne devait partir que lorsque le roi et la reine seraient en sûreté à Montmédy.

Dans la matinée du 20, M. de Moustier présenta ses deux compagnons au roi.

Ces messieurs reçurent alors leurs instructions.

M. de Malden devait répondre au nom de *Jean*, M. de Moustier au nom de *Melchior*, et M. de Valory au nom de *François*.

Le roi, toujours irrésolu, avait eu un instant l'idée de remettre le départ à la nuit du 21 au 22 ; mais les instructions de M. de Choiseul étaient précises, et il avait déclaré que, si l'on ne partait pas le 20 à minuit, il partirait, lui, le 21 à quatre heures du matin et ramènerait avec lui à Dun, à Stenay et à Montmédy tous les détachements qu'il trouverait sur sa route.

Tels étaient les ordres positifs de M. de Bouillé.

M. de Choiseul attendait chez lui, rue d'Artois, les ordres de la cour.

Il n'avait rien entendu dire encore le 20, à neuf heures du soir, lui qui devait partir douze heures avant le roi. Il commençait à désespérer lorsque le seul de ses gens qu'il eût gardé et qui croyait que, le soir même, son maître partait pour Metz, vint lui annoncer que quelqu'un demandait à lui parler de la part de la reine.

Il respira et ordonna de faire monter celui qui se présentait.

Cependant le messenger pouvait bien être chargé de lui dire que la reine ne partait pas.

Cet homme entra. Il avait un chapeau rond enfoncé jusque sur les yeux ; il était enveloppé d'une immense houppelande.

Malgré ces précautions, M. de Choiseul reconnut, du premier coup d'œil, le coiffeur de la reine, le fameux Léonard, qui a laissé des Mémoires.

C'est que le coiffeur de la reine était à la cour un personnage de la plus haute importance.

Un homme qui avait bâti ces coiffures fantastiques que l'on ne confectionnait qu'à l'aide d'une échelle double et qui étaient des parterres tout entiers avec des fleurs, des arbres, des oiseaux et leurs nids était un homme qui devait avoir de sa valeur une haute idée !

Un jour, il avait fait entrer dans les éléments d'une de ces folles coiffures un vaisseau de ligne avec ses trois ponts, ses mâts, ses voiles, son équipage, ses canons, ses cordages et ses banderoles. Il est vrai que c'était pendant le voyage de

Cherbourg.

— C'est vous, Léonard ? dit M. de Choiseul. Morbleu ! j'attendais un homme avec impatience ; j'ignorais que cet homme, ce serait vous ; mais, puisque vous voilà, soyez le bienvenu.

— Ce n'est point ma faute si je vous ai fait attendre, monsieur, dit Léonard ; mais il y a dix minutes seulement que la reine m'a prévenu que j'eusse à me rendre chez vous.

— Elle ne vous a rien dit autre chose ? demanda M. de Choiseul.

— Elle m'a dit de prendre tous ses diamants et de vous apporter cette lettre.

— Donnez donc ! dit M. de Choiseul avec impatience.

Léonard regarda le jeune gentilhomme avec étonnement.

Il n'était pas habitué à ce qu'on lui manquât de respect à ce point.

M. de Choiseul lut la lettre.

Elle était longue et pleine de recommandations : elle annonçait que l'on partirait à minuit juste.

Quant au duc de Choiseul, elle l'invitait à partir à l'instant même, le priant d'emmener avec lui Léonard, qui, ajoutait la reine, avait ordre de lui obéir comme à elle-même.

La reine ne voulait point partir sans son coiffeur et sans ses diamants.

Le comte lut la lettre une seconde fois, et, levant les yeux sur Léonard :

— La reine vous a sans doute fait quelques recommandations de vive voix, mon cher monsieur Léonard ? demanda-t-il au coiffeur.

— Je vais répéter mot pour mot ses paroles à M. le comte.

— Répétez.

— Elle m'a fait appeler et m'a dit à voix basse : « Léonard, je puis compter sur toi ? — À la vie, à la mort, madame ! lui ai-je répondu. — Eh bien, prends tous mes diamants, fourre-les dans

tes poches ; prends cette lettre, porte-la rue d'Artois à M. de Choiseul, surtout ne la remets qu'à lui ! » Puis, comme je m'éloignais pour obéir aux ordres de Sa Majesté : « Mets un chapeau à grands bords, m'a dit la reine ; prends une longue redingote pour ne pas être reconnue, et, enfin, mon cher Léonard, obéis à M. de Choiseul comme à moi-même. » Alors je suis monté chez moi, j'ai pris le chapeau et la redingote de mon frère, et me voilà.

M. de Choiseul fit lire à Léonard la même recommandation écrite et brûla la lettre de la reine.

Le domestique du comte de Choiseul entra.

— La voiture de M. le comte attend, dit-il.

— Allons, mon cher Léonard, venez ! dit le jeune gentilhomme.

— Comment ! que je vienne ? s'écria le coiffeur stupéfait.

— Sans doute ; ne devez-vous pas m'obéir comme à la reine ?

Eh bien, je vous donne l'ordre de venir.

— Et les diamants ?

— Vous les emporterez avec vous.

— Où cela ?

— Où nous allons.

— Et où allons-nous ?

— À quelques lieues d'ici, où nous avons à remplir une mission toute particulière.

— Impossible, monsieur le comte, s'écria Léonard en reculant d'effroi.

— Léonard, vous oubliez que vous devez m'obéir comme à la reine.

— Certainement, monsieur le comte, et je ne refuse pas de le faire pour les choses raisonnables ; mais j'ai laissé la clef sur la porte de notre appartement ; quand mon frère va rentrer et qu'il ne trouvera plus son chapeau ni sa redingote, il jettera les hauts cris ; et puis il y a madame de Laage, qui ne peut être coiffée que par moi et à qui j'ai promis de la coiffer ; il y a, enfin, mon

cabriolet et mon domestique qui m'attendent dans la cour des Tuileries.

— Eh bien, dit M. de Choiseul en riant et en enrageant tout à la fois de la résistance du coiffeur, que voulez-vous ! votre frère achètera un autre chapeau et une autre redingote ; vous coifferez madame de Laage un autre jour, et votre domestique, ne vous voyant pas revenir, croira que vous êtes rentré sans lui et rentrera sans vous. Quant à nous, mon cher Léonard, partons !

Et il fit monter le coiffeur, désespéré, dans son cabriolet, qu'il poussa de toute la vitesse de son cheval vers la Petite-Villette.

II

Le proverbe antique dit : « Jupiter ôte la raison à ceux qu'il veut perdre. »

Jupiter avait ôté la raison au roi et à la reine de France.

D'abord, contre l'avis de M. de Bouillé, qui veut deux simples diligences anglaises, la reine fait confectionner deux énormes berlines où elle pourra entasser vaches, malles et sacs de nuit.

Au lieu d'avoir un courrier avec livrée simple, la livrée de tout le monde, et même sans livrée, on fait habiller trois gardes du corps à la livrée du prince de Condé.

Au lieu de choisir trois hommes qui connaissent la route, on choisit trois hommes qui ne l'ont jamais faite ; on les prend au hasard : un d'eux ne connaît pas même Paris et promènera la reine rue du Bac et sur les quais, tandis qu'on l'attendra rue de l'Échelle.

Au lieu de mettre un petit peigne dans sa poche pour rajuster sa coiffure en attendant que le coiffeur qu'elle a envoyé à la frontière répare les avaries du voyage, la reine fait faire un nécessaire splendide dont, pendant deux mois, s'occupent tous les bijoutiers de Paris.

Au lieu de cacher le roi, valet de chambre ou intendant de madame de Korff, dans une voiture de suite, on le met dans la voiture principale, face à face, genoux à genoux avec sa prétendue maîtresse.

Au lieu d'atteler la voiture de deux, de trois et même de quatre chevaux, on l'attelle de six, sans se souvenir que le roi seul voyage à six chevaux.

Au lieu d'armer les gardes du corps jusqu'aux dents, on leur met au côté de petits couteaux de chasse, bons tout au plus dans une lutte corps à corps, et on entasse dans les malles les pistolets et les tromblons, couchés sur l'habit rouge brodé d'or que le roi

portait à Cherbourg.

Au lieu, enfin, de prendre M. d'Agout – cet homme résolu qui connaît parfaitement la route et dont M. de Bouillé a répondu au roi –, on prend madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France. Madame de Tourzel a réclamé son droit au nom de l'étiquette ; elle l'emporte sur M. d'Agout qui réclamait le sien au nom du dévouement.

À part cela, toutes les précautions sont prises.

On s'était inquiété d'abord de la chose la plus difficile : à savoir, de quelle façon on sortirait des Tuileries.

La famille royale était bien réellement prisonnière. La Fayette en répondait à l'Assemblée.

Six cents gardes nationaux, tirés des différentes sections de Paris, montaient chaque jour et chaque nuit la garde aux Tuileries ; deux factionnaires à cheval se tenaient constamment devant la porte extérieure ; des sentinelles étaient postées à toutes les portes du jardin, et, sur la terrasse de la rivière, elles étaient échelonnées à cent pas les unes des autres.

À l'intérieur, c'était bien autre chose encore : il y avait des sentinelles jusque dans les issues qui conduisaient au cabinet du roi et de la reine, jusque dans un petit corridor noir pratiqué dans les combles et auquel aboutissaient les escaliers dérobés consacrés au service de la famille royale.

Plus de gardes du corps : les gardes du corps avaient été licenciés ; les officiers de la garde nationale les remplaçaient : le roi et la reine ne sortaient que sous l'escorte de deux ou trois d'entre eux.

En outre, la plupart des valets étaient des espions. – On se souvient de ce que nous avons dit de madame de Rochereul, femme de chambre de M. le Dauphin.

Comment échapper à une telle surveillance ?

La reine y avait longtemps réfléchi.

Voici ce qu'elle avait trouvé :

Madame de Rochereul, dont le service finissait le 12, occupait

une petite chambre dont la porte donnait sur un appartement vide depuis six mois.

L'appartement vide était celui de M. de Villequier, premier gentilhomme de la chambre. – Il était vide parce que M. de Villequier avait émigré.

Cet appartement, situé au rez-de-chaussée, avait une issue donnant sur la cour des Princes.

De son côté, la chambre de madame de Rochereul, tout en ayant une porte de communication avec l'appartement de M. de Villequier, attenait à la chambre de Madame Royale.

Le 11, à peine madame de Rochereul eut-elle quitté le château, que le roi et la reine visitèrent sa chambre.

Sous le prétexte d'agrandir le logement de Madame Royale, la reine déclara qu'elle retenait cette pièce, et que la femme de chambre de M. le Dauphin logerait désormais dans l'appartement de madame de Chimai, dame d'honneur.

Quant à l'appartement de M. de Villequier, on en demanda la clef à M. Renard, inspecteur des bâtiments. M. Renard remit cette clef au roi le 13 juin.

Si nombreuses que fussent les sentinelles, on avait négligé d'en mettre une à la porte de cet appartement, vide depuis trois mois. En outre, à onze heures du soir, les sentinelles des cours étaient habituées, le service du château finissant, à voir sortir beaucoup de monde du même coup.

Une fois dans l'appartement de M. de Villequier, une fois onze heures sonnées, il y avait donc chance que l'on sortirait du château.

Quant à faire traverser Paris à la famille royale, cela regardait M. de Fersen.

Il attendrait avec un fiacre et déguisé en cocher de fiacre au guichet de l'Échelle et conduirait les fugitifs du guichet de l'Échelle à la barrière de Clichy, où la berline de voyage était remise chez un Anglais, M. Crawford.

Les trois gardes du corps suivraient dans un fiacre.

Les deux femmes de chambre, madame Brunier et madame de Neuville, gagneraient à pied le pont Royal ; là, elles trouveraient une voiture à deux chevaux stationnant et dans laquelle elles partiraient pour Claye, où elles attendraient la reine.

Le roi devait sortir déguisé, nous l'avons dit, en intendant. Ce déguisement consistait en un habit gris, une veste de satin, une culotte grise, des bas gris, des souliers à boucles et un petit chapeau à trois cornes. Ses cheveux étaient tassés, relevés sur le haut de la tête et retenus par un peigne d'ivoire.

Huit jours d'avance, le valet de chambre Hue, qui était de la même taille que le roi, sortit par la porte et à l'heure où le roi devait sortir. Cette sortie avait pour but d'habituer la sentinelle à voir l'homme vêtu de gris.

Quant à M. le Dauphin, on devait, pour le déguiser, l'habiller en fille.

Est-ce bien tout ? Je ne veux oublier aucun détail.

C'est tout.

On a vu qu'à neuf heures du soir, la reine avait expédié Léonard à M. de Choiseul et que tous deux étaient partis à fond de train.

À la même heure, les trois gardes du corps étaient introduits chez le roi et enfermés dans un petit cabinet.

À neuf heures et demie, la reine recevait une lettre de Bailly ; le bon mathématicien s'avisait de faire le chevalier : il envoyait à la reine une lettre de madame de Rochereul dénonçant le départ de la famille pour la nuit même.

À dix heures, on annonça M. de la Fayette.

Il n'y avait pas moyen de lui refuser la porte ; on le fit entrer.

Il était avec MM. de Gouvion et Romeuf, ses aides de camp.

Madame de Rochereul, maîtresse de M. de Gouvion, avait averti celui-ci que la fuite de la famille royale était préparée pour la nuit même.

La reine et madame Élisabeth étaient allées dans la soirée, mais sans escorte, bien entendu, faire une promenade au bois de Bou-

logne.

M. de la Fayette, avec sa politesse exquise, s'informa près de la reine si la promenade avait été bonne ; seulement, il ajouta en souriant :

— Votre Majesté a tort de rentrer si tard.

— Pourquoi donc ? demanda la reine.

— Mais parce que le brouillard du soir pourrait lui faire mal.

— Les brouillards du soir au mois de juin ? dit-elle. En vérité, à moins que je n'en fasse faire exprès pour cacher notre fuite, je ne sais pas où j'en trouverais, ajouta la reine avec une admirable assurance ; car je présume que le bruit court toujours que nous partons ?

— Le fait est, madame, répondit le général, que plus que jamais on parle de ce départ, à ce point que j'ai reçu avis qu'il avait lieu ce soir.

— Ah ! dit la reine, je gage que c'est de M. de Gouvion que vous tenez cette bonne nouvelle ?

— Et pourquoi de moi ? demanda le jeune officier en rougissant.

— Je ne sais, dit la reine ; peut-être avez-vous des intelligences au château... Tenez, voici M. de Romeuf qui n'en a point ; je suis sûre qu'il voudra bien répondre de nous.

— Et je n'aurais pas grand mérite à cela, madame, dit le jeune homme, le roi ayant donné à l'Assemblée sa parole de ne point quitter Paris.

On parla d'autre chose.

À dix heures et demie, le général la Fayette et ses aides de camp se retirèrent.

M. de la Fayette parti, la reine et madame Élisabeth appelèrent leur domesticité, se firent rendre par elle les services ordinaires de la toilette du soir ; puis, à onze heures, selon la coutume, elles congédièrent tout le monde.

Les portes fermées, chacune se mit à sa toilette.

La reine et madame Élisabeth s'habillèrent mutuellement. Elles avaient des robes fort simples et des chapeaux à larges bords qui cachaient entièrement leur visage.

Elles achevaient à peine d'épingler leurs fichus, que le roi entra, dans son costume d'intendant.

On tira les trois gardes du corps de leur cachette.

Puis l'on passa chez Madame Royale.

Madame Royale était prête, mais pas encore M. le Dauphin : on l'avait réveillé dans son premier sommeil, et, comme on avait décidé que, pour le déguiser, lui aussi, on l'habillerait en fille, il avait fait toutes sortes de difficultés pour revêtir un costume qui l'humiliait. Enfin, il avait demandé si c'était pour jouer une comédie ; on lui avait répondu que oui, et, comme il aimait fort la comédie, il s'était laissé faire.

On donna aux gardes du corps leurs dernières instructions.

Jusqu'à Bondy, on allait avec les chevaux de M. de Fersen ; à Bondy, on prenait la poste.

M. de Malden et M. de Moustier, placés sur le siège, payeraient les postillons, auxquels il serait accordé trente sous de guides ; ordinairement, on n'en donnait que vingt-cinq ; mais, vu la lourdeur de la voiture, on augmentait de cinq sous.

Quand les postillons auraient bien marché, ils recevraient, à titre de gratification, dix sous de plus. Dans aucun cas ils ne seraient payés plus de quarante sous – le roi seul payait un écu.

On avait calculé qu'en payant trente ou quarante sous de guides et en allant très-médiocrement vite, on serait en treize ou quatorze heures à Châlons.

Chacun promit de s'en tenir au programme arrêté.

On s'avança vers la porte, on écouta ; tout était silencieux.

On commença de sortir.

Madame Élisabeth, d'abord, avec Madame Royale ; puis madame de Tourzel et le Dauphin, accompagnés d'un des gardes du corps.

Les deux groupes devaient marcher à vingt pas l'un de l'autre.

Une des sentinelles croisait le chemin. En voyant venir le premier groupe, elle s'arrêta.

— Ah ! ma tante, dit Madame Royale, nous sommes perdus ! cet homme nous reconnaît.

Madame Élisabeth ne répondit pas et continua son chemin.

Madame Royale se trompait : elles n'étaient point reconnues, ou, si elles l'étaient, elles étaient reconnues par un ami.

La sentinelle leur tourna le dos et les laissa passer.

Au bout de cinq minutes, madame de Tourzel, les deux princesses et le Dauphin furent dans le fiacre qui les attendait au coin de la rue de l'Échelle.

M. de Fersen était si bien déguisé que les princesses ne le reconnaissaient pas. Ce fut lui qui les reconnut. Il sauta à bas de son siège, leur ouvrit la portière et les fit monter.

Au moment où M. de Fersen refermait la portière, un fiacre passa à vide ; voyant un confrère arrêté, il s'arrêta aussi et entama avec M. de Fersen une conversation sur les affaires du temps.

M. de Fersen, homme d'esprit, la soutint à merveille, et, tirant de sa poche une tabatière de carton, il offrit une prise à son collègue.

Celui-ci plongea profondément ses doigts dans la tabatière, savoura longuement et voluptueusement la poudre qui, selon Sganarelle et Aristote, n'a point d'égale, et partit.

Le roi vint ensuite d'un pas ordinaire, les mains dans ses poches et se dandinant comme un bon bourgeois.

Il était suivi par un second garde.

Pendant le trajet, une des boucles de ses souliers s'était détachée ; il n'avait point voulu s'arrêter pour cela ; mais le garde qui venait après lui avait ramassé la boucle.

M. de Fersen alla au-devant de Sa Majesté.

— Et la reine, sire ? demanda-t-il.

— La reine nous suit, répondit le roi.

Et il monta dans la voiture à son tour.

On attendit la reine.

Au bout d'une demi-heure, elle n'était pas encore arrivée.

Que faisait-elle donc ?

La reine s'était perdue. Elle avait soutenu à son guide, le troisième garde du corps, que le guichet de l'Échelle était à droite ; il avait, lui, soutenu, mais faiblement – il connaissait à peine Paris –, que le guichet de l'Échelle était à gauche ; enfin, la reine avait paru si sûre de son fait qu'il avait cédé.

On était sorti par le guichet du bord de l'eau, on avait erré sur les quais, on avait traversé le pont, on s'était enfoncé dans la rue du Bac. La reine avait bien été forcée de reconnaître son erreur ; mais on était complètement désorienté.

Le garde fut forcé de demander le guichet de la rue de l'Échelle ; il fallait traverser le Carrousel une seconde fois. Sous la voûte, on se trouva en face de laquais portant des torches et d'une voiture sortant au grand trot ; pour ne pas être écrasée, la reine n'eut que le temps de s'effacer contre la muraille.

Elle reconnut la Fayette.

Le garde se jeta devant elle pour la cacher.

Mais elle, l'écartant vivement, frappa les roues de la voiture de la petite canne que les femmes portaient à cette époque en disant :

— Va, geôlier, je suis hors de ta puissance !

Ceci n'est qu'une tradition. Le garde, au contraire, prétend, dans son récit, que la reine eut si grand'peur qu'elle quitta son bras et s'enfuit. Il courut après elle, lui prit le bras et l'entraîna vivement.

On traversa le Carrousel à grand pas, puis le guichet de l'Échelle ; enfin, on aperçut le fiacre qui stationnait.

M. de Fersen s'élança au-devant de la reine et la fit monter dans le fiacre, où elle tomba toute frissonnante près du roi.

« Ma mère, en montant, dit Madame Royale dans ses Mémoires, marcha sur mon frère, qui eut la force de ne pas crier. »

M. de Fersen avait arrêté un fiacre pour les trois gardes du corps.

Ils y montèrent, donnant ordre au cocher de suivre l'autre voiture.

M. de Fersen, qui ne connaissait guère mieux Paris que le garde du corps qui avait servi de guide à la reine, n'osa s'engager dans les rues ; il alla jusqu'au faubourg Saint-Honoré en longeant les Tuileries.

De là, on gagna la barrière de Clichy.

Quelques pas avant la maison de M. Crawford, les gardes du corps descendirent, payèrent et renvoyèrent leur fiacre. Ils avaient leur place sur le siège et derrière la voiture royale.

La berline de voyage était à son poste.

La transvasion s'opéra.

M. de Fersen versa son fiacre dans un fossé, puis monta sur le siège de la berline ; un homme à lui monta à cheval et conduisit à la Daumont.

On mit une heure à peine pour arriver à Bondy.

Tout avait été à merveille.

À Bondy, on trouva les deux femmes de chambre qui devaient attendre à Claye.

Elles étaient venues en cabriolet, croyant trouver à Bondy une voiture de poste ; elles n'en avaient point trouvé et avaient acheté au maître de poste un cabriolet mille francs.

Le cocher de l'autre cabriolet faisait souffler son cheval avant de revenir à Paris.

Là, M. de Fersen devait quitter Leurs Majestés.

Il baisa les mains du roi pour avoir le droit de baiser celles de la reine.

M. de Fersen devait les rejoindre en Autriche.

Il rentra à Paris pour savoir ce qui s'était passé ; puis il partait incontinent pour Bruxelles.

L'homme propose, Dieu dispose.

La reine devait, deux ans plus tard, avoir la tête tranchée sur la place de la Révolution ; M. de Fersen devait périr dans une émeute à Stockholm, tué à coups de parapluie par des femmes

ivres.

Par bonheur, un nuage leur cachait l'avenir.

On se quitta plein d'espérance.

M. de Valory enfourcha un cheval de poste et courut en avant pour commander les chevaux.

MM. de Malden et de Moustier prirent place sur le siège de la berline, qui partit, enlevée au galop de six vigoureux chevaux.

Le cabriolet partit après elle.

M. de Fersen suivit des yeux et des oreilles ce tourbillon de poussière et de bruit ; puis, quand la trombe eut disparu, quand le bruit se fut éteint, il remonta à son tour dans sa voiture, qu'il avait conduite la veille à Bondy et à laquelle on attela les chevaux qui venaient de mener la reine.

Il avait son costume de cocher de fiacre, ce qui étonna fort le cocher de cabriolet, qui le regardait faire.

C'était une imprudence de plus à ajouter à celles que nous avons déjà signalées.

III

Disons quelques mots de ce qui se passait à Paris au moment où les illustres fugitifs prenaient leurs chevaux de poste à Bondy.

Nous les rejoindrons à Montmirail, où la soupente de la voiture, en cassant sur le futur champ de bataille de Napoléon, les forcera de s'arrêter une heure.

Cette fois, c'est le journal de Camille Desmoulins qui nous donnera des détails.

Il revenait, vers onze heures, du club des Jacobins avec Danton, Fréron et d'autres patriotes. Jamais, dit-il, il n'avait vu Paris si tranquille.

En effet, pendant tout le chemin, on n'avait pas rencontré une seule patrouille.

Il en fit l'observation.

— Tu m'y fais penser, dit celui à qui il s'adressait ; lis donc ce qu'on m'écrit.

Et il donna à lire à Camille et à Danton une lettre qu'il avait reçue dans la soirée et par laquelle on le prévenait que le roi devait fuir la nuit même.

Ils virent la voiture de M. de la Fayette franchissant le guichet du Louvre.

Selon toute probabilité, la reine passa à vingt pas d'eux.

Ce n'était pas le tout.

Un perruquier nommé Buseby demeurant rue de Bourbon-Villeneuve, ayant été dans la soirée visiter un de ses amis qui était de garde aux Tuileries, y entendit raconter tout ce que l'on disait de la fuite du roi et de la famille royale.

Rentré chez lui, il avait répété à sa femme tous les propos qu'il venait d'entendre.

Mais celle-ci avait haussé les épaules.

Tous les jours, depuis trois mois, on répétait la même chose.

Le perruquier s'était rangé de l'avis de sa femme, puis s'était déshabillé et s'était couché.

Mais, une fois au lit, sa préoccupation l'avait talonné à ce point que, sans écouter ce que lui disait la perruquière, il s'était rhabillé, et, tout courant, s'en était allé réveiller un boulanger de ses amis, sapeur du bataillon des Théatins, qui se nommait Hucher.

Celui-ci, au lieu de railler ses craintes comme avait fait madame Buseby, les avait, au contraire, accueillies dans toutes leurs conséquences.

Plus ardent encore que celui qui les lui communiquait, il avait sauté du lit, et, sans prendre d'autre vêtement qu'un caleçon – peut-être doit-on faire remonter à ce digne citoyen l'origine de l'épithète de sans-culotte –, il était sorti dans la rue et, frappant aux portes, avait réveillé une vingtaine de voisins.

Puis, les voisins réveillés, le groupe de patriotes, Buseby et Hucher en tête, s'achemina vers l'hôtel de M. de la Fayette.

Le général venait de rentrer.

Dans ces époques de troubles, il fallait, lorsqu'on était maire de Paris ou général de la garde nationale, s'attendre à être dérangé la nuit comme le jour.

La Fayette, malgré l'heure avancée, fit donc entrer MM. Buseby et Hucher.

Ceux-ci lui exposèrent que le roi devait partir cette nuit même et l'invitèrent à s'opposer à ce départ.

M. de la Fayette se mit à rire.

Il quittait le roi et la reine ; MM. Hucher et Buseby pouvaient aller se coucher tranquillement, il répondait de tout.

Mais eux ne se tinrent point pour satisfaits.

Ils retournèrent aux Tuileries, où ils n'aperçurent aucun mouvement ; la seule chose qui les frappa, ce fut le grand nombre de cochers de fiacre qui buvaient dans les boutiques ambulantes qui se trouvaient au guichet du Carrousel.

Ils firent alors le tour du palais jusqu'à la porte du Manège, où se tenait l'Assemblée.

Mais ils n'aperçurent rien de suspect.

Se décidant à suivre le conseil que M. de la Fayette leur avait donné, ils rentrèrent enfin chez eux.

M. de Fersen rentra à Paris vers les six heures.

Il voulut savoir, avant de partir pour Bruxelles, si quelque chose de la fuite du roi avait transpiré : il alla d'abord à l'hôtel de ville, puis à la mairie, où logeait Bailly, puis à l'hôtel de M. de la Fayette. Tout était parfaitement tranquille.

En conséquence, M. de Fersen remonta en voiture et prit la route de Bruxelles.

À la même heure, la soupente de la berline royale se brisait, comme nous l'avons dit, aux portes de Montmirail.

Il fallut s'arrêter dans la ville et y perdre deux heures.

Puis vint une côte que le roi voulut monter à pied, et l'on perdit encore une demi-heure.

Quatre heures et demie sonnaient à la cathédrale lorsque la berline entra dans Châlons et s'arrêta devant la poste, située à cette époque, comme nous l'avons dit, à l'extrémité de la rue Saint-Jacques.

M. de Valory s'approcha de la voiture.

— François, tout va bien, lui dit la reine ; il me semble que, si nous devons être arrêtés, nous le serions déjà.

Pour parler à M. de Valory, la reine s'était montrée.

Le roi se montra à son tour.

Le maître de poste, Oudet, le reconnut ; un des spectateurs que la curiosité avait attirés le reconnut aussi.

Le maître de poste vit ce dernier s'éloigner et eut peur pour le roi.

— Sire, dit-il à demi-voix, ne vous montrez pas ainsi ou vous vous perdrez.

Puis, s'adressant aux postillons :

— Eh bien, paresseux, reprit-il, est-ce ainsi que l'on sert de braves voyageurs qui payent trente sous de guides ?

Et il se mit lui-même à l'œuvre, aidant les postillons.

La voiture était attelée avant qu'on eût rien vu paraître.

— En route ! crie le maître de poste.

Le premier postillon veut enlever ses chevaux : les deux chevaux s'abattent.

Sous les coups de fouet, ils se relèvent ; on veut lancer la voiture : les deux chevaux du second postillon s'abattent à leur tour.

On tire le postillon de dessous le porteur, où il avait la cuisse engagée ; il y laisse sa botte forte.

Les chevaux se relèvent ; le postillon repasse sa botte et se remet en selle.

La voiture part.

Les voyageurs respirent.

Seulement, comme l'avis du maître de poste fait craindre un danger, au lieu de courir en avant, M. de Valory galope à côté de la voiture.

Ces chevaux s'abattant les uns après les autres, sans aucune raison de s'abattre, semblent à la reine un mauvais présage.

Cependant, cette fois encore, on échappe.

L'homme qui assistait à l'arrivée de la berline a couru chez le maire ; mais le maire est royaliste : le dénonciateur a beau lui soutenir que c'est le roi et toute la famille royale, il nie que cela puisse être, et quand, pressé dans ses derniers retranchements, il se rend enfin rue Saint-Jacques, la voiture est partie depuis cinq minutes.

En sortant des portes de la ville et en voyant l'ardeur avec laquelle les postillons mènent leurs chevaux, la reine et madame Élisabeth disent d'un seul cri :

— Nos sommes sauvés !

Mais, presque aussitôt, un homme qui sort on ne sait d'où passe à cheval devant la portière et crie :

— Vos mesures sont mal prises, vous serez arrêtés.

On ne sut jamais quel était cet homme.

Par bonheur, on n'était plus qu'à quatre lieues de Pont-de-Somme-Vesle, où M. de Choiseul devait attendre avec ses qua-

rante hussards.

Peut-être eût-on dû envoyer M. de Valory le prévenir, lui et ses hommes, à fond de train ; mais le dernier avertissement a redoublé les angoisses de la reine, et elle tient à garder tous ses défenseurs.

On presse les postillons.

En une heure, on fait les quatre lieues.

On arrive à Pont-de-Somme-Vesle, hameau composé d'une ferme et d'une ou deux maisons ; on plonge avec anxiété les yeux à gauche sous le bois qui ombrage la ferme, à droite sous les arbres qui suivent le cours de la rivière en faisant un rideau de verdure : ni M. de Choiseul, ni M. de Goguelat, ni aucun des quarante hommes ne sont là !

Qu'est-il donc arrivé ?

Commençons par M. de Choiseul, que nous avons laissé entraînant Léonard, au grand trot de son cheval, vers la barrière de la Petite-Villette.

On se rappelle le désespoir de Léonard ; ce qui le console un peu, c'est que M. de Choiseul lui a dit qu'il l'emmenait à deux ou trois lieues seulement.

Aussi, au moment où le cabriolet s'arrête à la poste de Bondy :

— Enfin, dit Léonard s'appêtant à descendre, nous sommes arrivés, n'est-ce pas, monsieur le comte ?

— Oui, au relais, répond M. de Choiseul.

— Comment ! au relais ? Nous ne sommes point arrivés ?

— Pas encore.

— Mais, monsieur, où allons-nous donc ?

— Bah ! dit M. de Choiseul, pourvu que vous soyez de retour demain matin, que vous importe, mon cher Léonard ?

— Oh ! le fait est, répond Léonard, que, pourvu que je sois aux Tuileries à dix heures pour coiffer la reine, c'est tout ce qu'il faut.

— Alors tranquillisez-vous, mon cher Léonard, tout va bien.

On relaya en un instant ; les chevaux étaient préparés.

Le domestique de M. de Choiseul allait en courrier devant lui.

Tout marcha bien jusqu'à Claye ; mais, à Claye, quand l'infortuné coiffeur vit qu'on mettait un nouvel attelage à la voiture et qu'il n'était aucunement question d'arrêter :

— Ah çà ! monsieur le comte, s'écria-t-il, nous allons donc au bout du monde ?

— Écoutez, Léonard, répondit M. de Choiseul prenant un ton sérieux, il est temps, en effet, que vous sachiez où nous allons. Nous allons à la frontière.

Léonard devint blanc comme sa cravate.

Il appuya ses mains sur ses deux genoux et regarda M. de Choiseul d'un air terrifié.

— À la frontière ! balbutia-t-il.

— Oui, je dois trouver là, à mon régiment, une lettre de la plus haute importance pour la reine ; ne pouvant la lui remettre moi-même, il me fallait quelqu'un de sûr pour la lui envoyer ; j'ai prié Sa Majesté de m'indiquer ce quelqu'un, et elle vous a choisi comme l'homme en qui elle avait le plus de confiance.

— Ah ! monsieur le comte, la reine me fait, certes, un grand honneur ; mais comment reviendrai-je ? Voyez, je suis en escarpins, en bas blancs, en culotte de soie ; je n'ai ni linge ni argent.

— Bon ! dit M. de Choiseul, vous oubliez que vous avez sur vous trois ou quatre millions de diamants.

— Oui ; mais ces diamants sont à la reine, monsieur le comte, et je n'en distrairais pas, dussé-je mourir de faim, la plus petite rose, la moindre étincelle !

— Ne vous inquiétez, pas, mon cher ami, dit M. de Choiseul prenant pitié du pauvre diable : j'ai dans ma voiture bottes, habits, linge, argent ; rien ne vous manquera.

— Sans doute, sans doute, avec vous rien ne me manquera, monsieur le comte ; mais mon pauvre frère, dont j'ai pris le chapeau et la redingote ! mais cette pauvre madame de Laage, qui

n'est bien coiffée que par moi ! Mon Dieu ! mon Dieu ! comment tout cela finira-t-il ?

Et Léonard leva les bras au ciel avec un geste de désespoir.

M. de Choiseul comprit que c'était une tâche au-dessus de ses forces de consoler Léonard. Il le laissa se consoler tout seul.

On soupa à Montmirail, et M. de Choiseul annonça à Léonard qu'il avait une heure ou deux pour se jeter tout habillé sur son lit, et même se déshabiller s'il préférait cela.

À trois heures du matin, une voiture s'arrêta devant l'hôtel de la poste.

En un instant, M. de Choiseul fut sur le seuil de la porte.

Deux hommes habillés en gardes nationaux demandaient des chevaux avec instance.

La voiture de M. de Choiseul était attelée.

— Y a-t-il des chevaux pour la voiture des nouveaux venus ? demanda-t-il au postillon.

— Oui, Votre Excellence.

— Eh bien, laissez passer cette voiture devant, mais suivez-la sans la perdre de vue un seul instant.

Puis, s'adressant au garçon de l'hôtel :

— Faites descendre mon compagnon de voyage, dit-il.

Léonard descendit, tout abruti de sommeil.

En ce moment, les deux gardes nationaux montaient en voiture, partaient et prenaient la route de Châlons.

— Allons, dit M. de Choiseul, il faut partir !

Et, poussant Léonard dans la voiture :

— Postillons, poursuivit-il, ne vous écartez pas de ces hommes de plus de six pas.

Puis, montant à son tour, il prit place dans le cabriolet à côté de Léonard.

Le cabriolet partit du même train que la voiture qui le précédait.

À peine dans le cabriolet, M. de Choiseul examina avec le plus

grand soin les pistolets placés dans les poches, en souleva les batteries, en renouvela les amorces et fit jouer le chien.

Léonard le regardait faire avec une stupéfaction qui tenait de la terreur.

On marcha ainsi pendant une lieue et demie.

Mais, entre Éloges et Chaintris, le cabriolet prit une route de traverse.

Les deux gardes nationaux auxquels M. de Choiseul croyait des intentions régicides étaient deux braves citoyens qui allaient à leurs affaires.

M. de Choiseul continua sa route.

Vers dix heures du matin, il traversait Châlons.

À onze heures, il arrivait à Pont-de-Somme-Vesle.

Il s'informe.

Les hussards n'étaient pas encore arrivés.

Il s'arrête à la maison de poste, descend, demande une chambre et revêt son uniforme.

Léonard assistait à tous ces préparatifs, qui redoublaient son inquiétude.

M. de Choiseul eut pitié de lui.

— Mon cher Léonard, lui dit-il, il est temps que vous sachiez toute la vérité.

— Comment ! la vérité ? demanda Léonard ; mais je ne la sais donc pas, la vérité ?

— Vous en savez une partie ; je vais vous apprendre le reste. Vous êtes dévoué à vos maîtres, n'est-ce pas, mon cher Léonard ?

— À la vie à la mort, monsieur le comte.

— Eh bien, dans deux heures ils seront ici, dans deux heures ils seront sauvés.

Le pauvre Léonard se mit à pleurer à chaudes larmes ; seulement, c'était de joie.

— Dans deux heures ici ! s'écria-t-il enfin ; en êtes-vous bien sûr ?

— Oui. Ils ont dû partir des Tuileries à onze heures ou onze heures et demie du soir ; ils ont dû être à midi à Châlons. Mettons une heure ou une heure et demie pour faire les quatre lieues de Châlons ici ; ils seront donc ici à une heure au plus tard. J'attends un détachement de hussards que doit m'amener M. de Goguelat.

M. de Choiseul mit la tête à la fenêtre.

— Eh ! tenez, les voilà qui sortent de Tilloy.

Et, en effet, les hussards paraissaient en tête du village.

— Allons ! allons ! tout va bien, ajouta M. de Choiseul.

Il fit avec son chapeau des signes par la fenêtre.

Un cavalier se mit au galop.

M. de Choiseul descendit.

Les deux jeunes gens se rejoignirent au milieu de la grande route.

Le cavalier, qui était M. de Goguelat, remit à M. de Choiseul un paquet de la part de M. de Bouillé. Ce paquet renfermait six blancs seings et un double de l'ordre formel donné par le roi à tous les officiers de l'armée, quel que fût leur grade et leur ancienneté, d'obéir à M. de Choiseul.

Les hussards arrivèrent. M. de Choiseul leur ordonna de mettre les chevaux au piquet et fit distribuer du pain et du vin.

Les nouvelles qu'apportait M. de Goguelat étaient mauvaises. Partout, sur son chemin, il avait trouvé la plus grande effervescence. Les bruits du départ du roi, qui circulaient depuis plus d'un an, s'étaient répandus de Paris dans la province, et les détachements des différentes armes qui stationnaient ou qu'on avait vus passer à Dun, à Varennes, à Clermont et à Sainte-Menehould avaient fait naître des soupçons ; le tocsin avait même sonné dans une commune voisine de la route.

M. de Choiseul avait fait préparer à dîner pour lui et M. de Goguelat.

Les deux jeunes gens se mirent à table, laissant le détachement sous le commandement de M. Boudet.

Au bout d'une demi-heure, M. de Choiseul crut entendre quel-

que bruit à la porte.

Il sortit.

Les paysans des villages environnants commençaient à s'amasser autour des hussards.

D'où sortaient ces paysans dans un pays qui, à première vue, semble presque désert ?

De Notre-Dame-de-l'Épine, de Tilloy, de Mérimée, de Saint-Julien, de Saint-Martin, ces trois villages qu'on aperçoit à peine, mais qui, perdus dans les arbres qui bordent la Vesle, seule verdure de ces grandes plaines nues, s'étendent sur une longueur de près de deux lieues.

Puis, chose fatale ! le hasard avait fait que, quelques jours auparavant, les paysans d'une terre située près de Pont-de-Somme-Vesle et appartenant à madame d'Elbeuf avaient refusé le paiement de droits non rachetables ; sur quoi on les avait menacés d'exécution militaire.

Mais la fédération de 1790 avait fait de la France une seule famille, et les paysans des villages environnants avaient promis main-forte aux paysans de madame d'Elbeuf si un seul soldat arrivait aux environs.

Or, il en paraissait quarante.

En les voyant, les paysans de madame d'Elbeuf crurent qu'ils venaient avec des intentions hostiles contre eux. Des messagers furent donc expédiés dans tous les villages voisins pour sommer les confédérés de tenir leur promesse.

Les plus proches arrivèrent les premiers, et voilà comment M. de Choiseul, en sortant de table, trouvait déjà un certain nombre de paysans amassés autour des hussards.

Il crut que c'était la curiosité qui les attirait et, sans trop s'inquiéter d'eux, gagna l'endroit le plus élevé de la route, qui trace une ligne parfaitement droite à travers la plaine de Châlons à Sainte-Menehould.

Au plus loin que la vue pouvait s'étendre, elle s'étendait sur une route solitaire. On voyait venir ni courrier ni voiture.

Une heure s'écoula.

Deux heures, trois heures, quatre heures s'écoulèrent.

Les fugitifs devaient être à une heure à Pont-de-Somme-Vesle, et le temps qu'ils avaient perdu en route faisait qu'à quatre heures et demie seulement, comme nous l'avons dit, ils entraient à Châlons.

M. de Choiseul était inquiet.

Léonard était désespéré.

Vers trois heures, le nombre des paysans augmenta ; leurs démonstrations devinrent plus hostiles ; le tocsin commença de sonner.

Les hussards étaient un des corps les plus détestés de l'armée et passaient pour d'affreux pillards. Les paysans les provoquaient par toutes sortes de railleries et même de menaces et venaient chanter, jusque sous leur nez, cette chanson ou plutôt ce refrain, improvisé pour l'occasion :

Les hussards sont des gueux ;
Mais nous nous moquons d'eux.

Puis d'autres personnes, mieux informées, commencèrent à dire tout bas que les hussards étaient là, non point pour exécuter les paysans de madame d'Elbeuf, mais pour attendre le roi et la reine.

Ceci était une affaire bien autrement grave.

Vers quatre heures et demie, M. de Choiseul et ses hussards étaient tellement entourés que les trois officiers – M. de Choiseul, M. de Goguelat et M. Boudet – se réunirent en conseil pour savoir ce qu'il y avait à faire.

L'avis unanime fut qu'on ne pouvait tenir plus longtemps.

Les paysans étaient réunis au nombre de plus de trois cents. Quelques-uns étaient armés.

Si, par malheur, le roi et la reine arrivaient en ce moment, quarante hommes se faisant tuer depuis le premier jusqu'au dernier étaient insuffisants pour les protéger.

M. de Choiseul relit ses ordres :

« Faire en sorte que la voiture du roi continue sa marche sans obstacle. »

Or, sa présence et celle de ses quarante hommes devient un obstacle au lieu d'être une protection.

Ce qu'il y a de mieux à faire, c'est donc de partir.

Mais, même pour partir, il faut un prétexte.

M. de Choiseul, au milieu de cinq ou six cents curieux qui l'entourent, avise le maître de poste.

— Monsieur, lui dit-il, nous sommes ici pour escorter un trésor, ce trésor n'arrive pas ; avez-vous connaissance de quelque envoi d'argent expédié ces jours-ci à Metz ?

— Ce matin, répond le maître de poste, la diligence a porté cent mille écus ; elle était escortée de deux gendarmes.

Le maître de poste aurait eu le mot qu'il n'aurait pas mieux répondu.

— C'est moi et Robin qui étions d'escorte, ajouta un gendarme perdu parmi les curieux.

Alors M. de Choiseul, se tournant vers M. de Goguelat :

— Monsieur, dit-il, le ministère aura préféré le mode d'envoi ordinaire ; le passage des cent mille écus rend notre présence inutile ; je crois donc que nous pouvons nous retirer... Trompette, sonnez le boute-selle !

Le trompette obéit.

En un instant, les hussards, qui ne demandaient pas mieux que de partir, furent à cheval.

— Allons, hussards ! dit M. de Choiseul, rompez quatre par quatre, et au pas.

Et il quitta, lui et ses quarante hommes, Pont-de-Somme-Vesle au moment où sa montre marquait cinq heures.

Au delà de Tilloy, le détachement prit la traverse pour éviter Sainte-Menehould.

M. de Goguelat, qui avait traversé la ville dans la matinée,

l'avait trouvée dans la plus grande agitation.

Voilà comment il n'y avait plus d'escorte à Pont-de-Somme-Vesle quand le roi y arriva.

Mais, s'il n'y avait plus d'escorte, il n'y avait plus de paysans.
La route était libre.

Le roi relaya sans difficulté et partit pour Sainte-Menehould.

Cependant, en voyant la place solitaire, la reine avait dit ces mots prophétiques :

— Nous sommes perdus !

IV

C'était cette même route, suivie avec tant d'anxiété par les fugitifs, que je parcourais à soixante-cinq ans de distance, cherchant, comme un chasseur penché sur une piste, les traces qu'ils avaient pu laisser derrière eux.

J'étais, à cet effet, parti de Châlons dans une petite voiture que j'avais louée à un entrepreneur de messageries moyennant dix francs par jour. En nourrissant, en outre, le conducteur et le cheval, je la pouvais garder tout le temps qui me conviendrait.

Comme la première trace recueillie par l'histoire est à Pont-de-Somme-Vesle, je m'attendais à ce que rien, jusqu'à Pont-de-Somme-Vesle, ne viendrait attirer mon attention.

Tout à coup, je vis s'élever, au milieu de ces grandes et tristes plaines de la Champagne, une magnifique fleur de pierre taillée à jour comme un ivoire de Dieppe : c'était la petite église de Notre-Dame de l'Épine.

Comment cette merveilleuse végétation avait-elle pris racine dans cette craie infertile qui donne à si grand'peine sa maigre moisson ?

C'était un miracle. – Il ne fallait pas moins qu'un miracle, en effet, pour tirer de terre ce bijou de la renaissance.

Je ne sais plus quel évêque de Bayeux, apprenant que le clocher d'Harfleur avait été bâti par les Anglais, répondit : « Cela ne m'étonne plus ; je savais bien qu'ils étaient trop bêtes ici pour bâtir un pareil clocher. » Je ne dis pas cela des Champenois. J'ai pour les Champenois, au contraire, une vénération toute particulière, ou, si on l'aime mieux, je les trouve bêtes à la manière de la Fontaine, qui était Champenois.

Voulez-vous d'autres Champenois ? Je vais vous en donner.

Le premier poète de la France, chronologiquement parlant, était Champenois. Vous devinez que je veux parler de Thibaut,

comte de Champagne, n'est-ce pas ? du poète presque roi qui n'eût pas mieux demandé, comme dit Hugo, que d'être le père de saint Louis. – Amyot est Champenois ; c'est un autre bonhomme du genre de la Fontaine ; si bonhomme qu'il a répandu sa bonhomie sur Plutarque ; de sorte que ceux qui n'ont lu Plutarque que dans Amyot disent : « Le bonhomme Plutarque. » Plutarque un bonhomme ! Il est vrai qu'il était né dans la Champagne de la Grèce, en Béotie. – Robert de Sorbon, le fondateur de la Sorbonne, est Champenois. – Charlier de Gerson, le chancelier de l'université de Paris, qui fit, à coup sûr, les *Consolations de la théologie*, et, selon toute probabilité, l'*Imitation de Jésus-Christ*. – Il était Champenois, ce de Villegagnon qui combattit les Turcs avec l'épée, Calvin avec la plume : l'infidèle et l'hérétique. – Colbert était Champenois. – Bouchardon et Girardon, Champenois. – Lantara et Valentin, Champenois. – Flodoard et Mabillon, Champenois. – Henri de Lorraine et Paul de Gondy, Champenois. – Martin IV et Urbain IV, Champenois. – Sainte-Suzanne et Drouet d'Erlon, Champenois.

Un comte poète, deux théologiens de génie, un commandeur, un ministre, un philosophe, deux peintres, deux sculpteurs, deux historiens, deux cardinaux, deux papes, un général, un maréchal de France !

Attendez, nous en oublions bien encore quelques-uns, de ces bons moutons de Champagne. Nous oublions Philippe-Auguste, le vainqueur de Bouvines, le rival de Richard Cœur-de-Lion. Nous oublions Danton. – Que dites-vous de celui-là ? – Nous oublions Fabert, une des plus pures réputations du siècle de Louis XVI ; Adrienne Lecouvreur, un des génies dramatiques de la France. Sans compter que Mirabeau faillit naître Champenois – il n'eût plus manqué que celui-là !

Revenons à la charmante église de Notre-Dame de l'Épine. Nous avons dit qu'il ne fallait pas moins qu'un miracle pour tirer de la terre ce bijou de la Renaissance. Voici le miracle.

Un soir, des bergers revenaient de paître leurs troupeaux ; ils

voient une grande lueur dans un buisson ; ils s'approchent et regardent : au centre était une Notre-Dame tenant son enfant dans ses bras.

Ils ne doutèrent point que l'image sainte ne fût tombée du ciel. Ils l'adorèrent respectueusement, puis s'en allèrent prévenir l'évêque de Châlons de ce qu'ils avaient vu.

L'évêque de Châlons vint avec tout son clergé : la sainte sculpture jetait une si grande lumière qu'on eût dit le buisson ardent.

Le buisson était à la place où est aujourd'hui l'église.

Voilà pourquoi on appelle cette merveille du xv^e siècle Notre-Dame de l'Épine.

Il y a dix-sept ans juste qu'un de mes amis, un poète, faisait le voyage que je fais. Comme moi, il s'arrêta étonné à la vue de la splendide aiguille ; comme moi, il descendit de voiture, et il écrivit sur Notre-Dame de l'Épine ce que vous allez lire :

À deux lieues de Châlons, sur la route de Sainte-Menehould, dans un endroit où il n'y a que des plaines, des chaumes à perte de vue et les arbres poudreux de la route, une chose magnifique vous apparaît tout à coup.

C'est l'abbaye de Notre-Dame de l'Épine.

Il y a là une vraie flèche du xv^e siècle, ouvree comme une dentelle et admirable quoique accostée d'un télégraphe, qu'elle regarde, il est vrai, fort dédaigneusement, en grande dame qu'elle est. C'est une surprise étrange que de voir s'épanouir superbement, dans ces champs qui nourrissent à peine quelques coquelicots étioles, cette splendide fleur de l'architecture gothique. J'ai passé deux heures dans cette église ; j'ai rôdé tout autour par un vent terrible qui faisait distinctement vaciller les clochetons. Je tenais mon chapeau à deux mains, et j'admirais avec des tourbillons de poussière dans les yeux ; de temps en temps, une pierre se détachait de la flèche et venait tomber dans le cimetière à côté de moi. Il y aurait eu là mille détails à dessiner. Les gargouilles sont particulièrement compliquées et curieuses. Elles se composent, en général, de deux monstres dont l'un porte l'autre sur ses épaules. Celles de l'abside m'ont paru représenter les sept péchés capitaux : la Luxure, jolie

paysanne beaucoup trop retroussée, a dû bien faire rêver les pauvres moines.

Il y a tout au plus là trois ou quatre mesures, et l'on aurait peine à s'expliquer cette cathédrale sans ville, sans village, sans hameau, pour ainsi dire, si l'on ne trouvait dans une chapelle, fermée au loquet, un petit puits fort profond, qui est un puits miraculeux, du reste fort humble, très-simple et tout à fait pareil à un puits de village, comme il sied à un puits miraculeux ; le merveilleux édifice a poussé dessus : ce puits a produit cette église comme un oignon produit une tulipe.

De qui sont ces lignes ?

Oh ! vous pouvez bien le deviner ; il n'y a guère en France qu'un homme qui écrive ainsi. C'est Victor Hugo.

J'ai dit en France, je me trompe : hélas ! c'est hors de France !

J'ai été aux informations sur le puits, je voulais savoir lequel, du puits ou de la Vierge, devait avoir les honneurs du chef-d'œuvre. Un petit livre imprimé sur ce sujet, avec l'autorisation de monseigneur l'évêque de Châlons, ne m'a laissé aucun doute. – C'est la Vierge.

En sortant du hameau de Notre-Dame de l'Épine, on trouve un petit pont sous lequel passe un ruisseau. C'est la Vesle, qui, au bout de 140 kilomètres, va grossir l'Aisne.

Avec elle, un beau et frais rideau de verdure que l'on a eu à gauche jusque-là passe à droite et abrite le village de Courtisols, c'est-à-dire une ligne de charmantes maisons perdues sous l'ombrage et se mirant dans l'eau pendant l'espace de plus d'une lieue et demie.

Ce village, qui forme trois paroisses, est aussi long que Paris, de la barrière du Trône à la barrière de l'Étoile. Seulement, il n'a qu'une rue, ou plutôt il n'a pas de rue. Les Courtisoliens n'ont pas été si bêtes que de s'aligner aux deux côtés d'une ligne de pavés ; non, ils ont capricieusement bâti leurs maisons de çà, de là, selon la fantaisie de chacun, les unes isolées, les autres en groupe. Il est vrai que la plupart de ces paysans sont Suisses ; ils avaient l'habitude du pittoresque, ils n'ont pas voulu la perdre.

À part cette ravissante ligne d'arbres qui s'arrête juste à la source de la Vesle, on ne voit pas un arbre dans toute cette plaine roussie par le soleil.

Je me trompe : à l'horizon, on voit des quadrilatères, des carrés longs, des losanges bleuâtres capricieusement dessinés dans la plaine : ce sont des plantations nouvelles, des sapinières. Comme en Sologne, où l'on essaye si le sapin ne peut pas vaincre la glaise, dans cette pauvre Champagne à demi pouilleuse, on essaye si le sapin ne peut pas vaincre la craie.

Je m'arrêtai à Pont-de-Somme-Vesle ; la poste y est toujours : c'est la même où M. de Choiseul conduisit le pauvre Léonard.

À vingt pas de la poste, à la gauche de la route, sont quelques beaux ormes qui, à cette époque, venaient d'être ou allaient être plantés.

Ce fut là que la reine, ne voyant pas les hussards à leur poste, s'écria : « Nous sommes perdus ! »

Nous avons dit comment l'escorte avait été forcée de se retirer et comment, au-dessus de Tilloy, entre Orbeval et Dammartin-la-Planchette, elle avait pris à gauche un chemin à travers terres, et cela, à cause de l'agitation que M. de Goguelat avait remarquée à Sainte-Menehould.

Disons maintenant la cause de cette agitation.

Le 20 juin à onze heures du matin, le détachement de hussards que conduisait M. de Goguelat et que commandait M. Boudet, ce même détachement que nous avons vu tout à l'heure quitter Pont-de-Somme-Vesle, était entré subitement à Sainte-Menehould par la route de Clermont.

Les hussards s'arrêtèrent sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Leur apparition causa une certaine surprise. – À cette époque, le logement militaire était à la charge des villes, et, lorsque s'opérait un passage de troupes, le maire en recevait avis deux ou trois jours à l'avance.

Or, le maire n'avait reçu aucun avis.

La municipalité fit alors demander à M. de Goguelat s'il

séjournait dans la ville et comment il se faisait qu'aucun avis n'eût été donné de ce passage.

M. de Goguelat avait répondu que sa mission était de se rendre à Pont-de-Somme-Vesle et d'y attendre l'arrivée d'un trésor qu'il était chargé d'escorter. Quant à son logement et à celui de ses hommes, il ne fallait pas s'en inquiéter : ils logeraient dans les auberges et payeraient tout ce qu'ils prendraient.

M. de Goguelat prévenait, en outre, qu'un détachement de dragons arriverait le lendemain et attendrait ce même trésor à Châlons, comme lui allait l'attendre à Pont-de-Somme-Vesle.

On pourrait loger ce détachement, qui ne séjournerait que vingt-quatre heures tout au plus, dans le corps de garde situé sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

M. de Goguelat, d'un coup d'œil, avait jugé l'avantage de la position ; il avait vu que ce corps de garde était à peine à cent pas de la poste, située à cette époque rue de la Porte-des-Bois.

Ces réponses, qui, dans d'autres temps, eussent été plus que suffisantes pour calmer tout soupçon, dans ces temps d'agitation et d'inquiétude ne firent que les redoubler.

Toute la nuit, la ville fut en rumeur, et lorsque, le lendemain matin à sept heures, les hussards la quittèrent, elle présentait un aspect assez inquiétant pour que M. de Goguelat aimât mieux faire un détour plutôt que de traverser la ville une seconde fois.

À peine les hussards sortaient-ils par le faubourg Fleurion que les dragons arrivaient par la route de Clermont.

Aux questions faites par la municipalité, M. Dandoins, leur commandant, fit une réponse analogue à celle de M. de Goguelat ; et, comme celui-ci l'avait indiqué, on mit à la disposition du détachement et de ses chefs le corps de garde, donnant d'un côté sur la place de l'Hôtel-de-Ville et de l'autre sur le jardin de l'Arquebuse.

Vers midi, le commandant de dragons alla, avec son lieutenant, se promener à pied sur la route de Châlons.

Cette route qui, à part la montée de la Lune, n'est qu'une lon-

gue pente allant de Sainte-Menehould à Châlons laisse le regard s'étendre à près de deux lieues sur la ligne que trace un long ruban crayeux entre deux rangées d'arbres verts, au milieu des maigres moissons de la Champagne.

Rien ne paraissait sur la route.

M. Dandoins et son lieutenant rentrèrent en ville.

Deux heures après, ils refirent le même chemin.

Pour aller à la caserne, au haut du faubourg Fleurion, il leur fallait traverser toute la ville.

Cette fois comme l'autre, ils rentrèrent sans avoir rien vu.

Ces allées et venues excitèrent l'attention d'une population déjà en émoi. On s'aperçut que les deux officiers s'agitaient beaucoup, qu'ils avaient l'air soucieux et inquiet.

Aux questions qu'on leur adressa sur ce sujet, ils répondirent qu'ils attendaient un trésor, que ce trésor était en retard, et que ce retard les inquiétait.

Vers sept heures du soir arriva un courrier en veste chamois qui se rendit droit à la poste et commanda au maître de poste des chevaux pour deux voitures.

Ce maître de poste était Jean-Baptiste Drouet.

M. Thiers a dit à tort – et j'ai répété d'après lui – que Jean-Baptiste Drouet était le fils du maître de poste. Jean-Baptiste Drouet était, non pas le fils du maître de poste, mais le maître de poste lui-même.

Le père était mort depuis longtemps.

M. Dandoins s'approcha de M. de Valory.

— Monsieur, lui dit-il à voix basse, vous précédez la voiture du roi, n'est-ce pas ?

— Oui, monsieur, répondit le courrier ; et permettez-moi de vous dire que je suis tout étonné de vous voir, vous et vos hommes, en bonnet de police.

— Nous ne savions pas l'heure précise du passage ; d'ailleurs, notre présence inquiète ; des démonstrations très-menaçantes se font autour de nous, et on essaye de débaucher mes hommes.

— Silence ! dit M. de Valory, on nous écoute ; rejoignez vos hommes, monsieur, et tâchez de les maintenir dans le devoir.

MM. de Valory et Dandoins se séparèrent.

En ce moment même, des coups de fouet retentissaient, et les deux voitures traversaient la place de l'Hôtel-de-Ville.

Elles s'arrêtèrent en face de la poste.

Vous reconnaîtrez facilement la maison : elle est située, comme nous l'avons dit, rue de la Porte-des-Bois ; elle était à cette époque bâtie depuis trois ans seulement, ainsi que le prouve ce millésime en barres de fer tordues incrusté sur sa façade : 1788. Au-dessus de la porte étaient gravés ces mots : POSTE ROYALE. — Le mot *poste* subsiste seul ; le mot *royale* a été gratté depuis.

À peine la voiture était-elle arrivée que la population se pressait à l'entour.

Un spectateur demande à M. de Malden, qui venait de descendre du siège :

— Quels sont ces voyageurs qui mènent un si grand train ?

— Madame la baronne de Korff, répond M. de Malden.

— Encore des émigrés qui emportent l'argent de la France ! murmura en grondant le spectateur.

— Non ; car cette dame est Russe, et, par conséquent, étrangère.

Pendant ce temps, M. Dandoins, son bonnet de police à la main, s'est approché de la portière, devant laquelle il se tient respectueusement.

— Monsieur le commandant, lui dit le roi, comment se fait-il que je n'aie trouvé personne à Pont-de-Somme-Vesle ?

— Je me demandais à moi-même, sire, répond M. Dandoins, comment il se faisait que vous arrivassiez sans escorte.

Un commandant de dragons parlant avec un pareil respect à une espèce de valet de chambre placé sur le devant d'une voiture redouble l'étonnement et commence à le changer en soupçons.

Le roi, d'ailleurs, ne prenait aucune précaution pour se cacher.

M. Mathieu, ancien notaire, vieillard de quatre-vingt-quatre ans, qui me donnait, à Sainte-Menehould, des renseignements sur ces choses qu'il a vues, renseignements aussi précis que si cela se fût passé la veille, me disait que, placé sur le seuil de sa maison, située dans le plan coupé de la place de l'Hôtel-de-Ville à la rue de la Porte-des-Bois, avec ses parents et le maître de la poste aux lettres – le maître de la poste *aux lettres*, ne pas confondre avec celui de la poste aux chevaux –, il s'était écrié sans hésitation :

— Tiens, le roi !

Seulement, il s'était bien gardé de faire part à personne de cette reconnaissance.

Le roi se montrait donc imprudemment en causant avec M. Dandoins.

Ce fut alors que Drouet crut le reconnaître.

Drouet, patriote, ex-dragon de la reine, ex-député à la Fédération, avait eu occasion de voir le roi.

Il crut le reconnaître et s'approcha de la voiture.

En ce moment, un des courriers cherchait le maître de poste pour payer le relais.

Drouet se présenta.

Il reçut le paiement de la poste en assignats.

Parmi les assignats, il y en avait un de cinquante francs timbré du portrait du roi.

Drouet prend l'assignat, compare le portrait à l'original et demeure convaincu que l'intendant de madame de Korff est bien le roi en personne.

Un officier municipal, nommé Farcy, se trouvait là.

Drouet le touche du coude.

— Reconnais-tu ? lui dit-il.

— Oh ! répond celui-ci, le roi !

— Préviens le conseil municipal.

Farcy court à l'hôtel de ville, qui n'est qu'à cent pas, et fait son

rapport.

Le rapport n'était point achevé que Drouet arrive.

Les voitures sont parties ; mais, à leur départ, un fait étrange s'est passé : derrière les voitures, un sous-officier de dragons, qu'on a vu parler au roi malgré son grade inférieur, s'élançe en tirant un coup de pistolet en l'air.

Pourquoi ce coup de pistolet ? Pour un signal, sans doute ; mais la population l'a pris pour une hostilité.

À ce coup de pistolet, des cris se sont élevés. Un homme qui battait dans une grange située à gauche de la route, un peu au-dessus du petit pont jeté sur l'Aisne, sort de la grange et essaye de barrer le chemin au sous-officier avec son fléau.

Le sous-officier met le sabre à la main, écarte le fléau et passe.

Toute la population est en rumeur. Drouet, qui fait le rapport avec un de ses amis nommé Guillaume, est très-exalté.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, qu'il faut courir après les voitures royales et les arrêter.

La municipalité propose cette mission à Drouet, qui accepte.

Plusieurs jeunes gens offrent de l'accompagner ; mais il ne reste à la poste, avec son cheval à lui, qu'un bidet de poste ; ce bidet sera pour Guillaume, son ami.

Deux autres citoyens s'entêtent à ne pas les quitter, prennent des mulets et partent avec eux.

Les envoyés s'éloignent au milieu des cris d'encouragement de toute la ville.

Une heure après, les deux citoyens montés sur les mulets reviennent ; ils n'ont pas pu suivre.

Ici, je dois insister sur quelques détails nouveaux et importants que l'on ne trouve que dans les historiens de la localité : chez M. Cl. Buirette, témoin oculaire, *Histoire de Sainte-Menehould* ; et chez M. Gustave Neveu-Lemaire, *Arrestation de Louis XVI*.

Ces détails importants, c'est le départ de ce sous-officier de dragons qui, accoudé à la portière de la voiture, a parlé presque familièrement au roi – M. Mathieu me disait : « Je le vois encore

comme je vous vois » – et qui part en tirant un coup de pistolet. Ces détails importants, c'est l'*ordre donné par la municipalité à Drouet de poursuivre et d'arrêter le roi*.

Ainsi Drouet n'est plus un fanatique isolé obéissant à une inspiration régicide : Drouet est un citoyen revêtu d'un caractère sacré par les magistrats de son pays.

J'ai voulu vérifier le fait de mes yeux. Je me suis fait représenter le registre des délibérations du conseil municipal de Sainte-Menehould, et j'y ai copié une lettre des administrateurs du district de Sainte-Menehould au président de l'Assemblée nationale en date du 20 juin 1791.

J'y lis textuellement cette phrase :

Nous avons déjà *chargé* M. Drouet, maître de poste, et un autre de nos habitants de courir après les voitures et de les faire arrêter s'ils pouvaient les joindre...

Attendez, nous ne nous sommes point borné là. L'esprit de parti s'est emparé des événements et a non-seulement dénaturé ces événements, mais encore obscurci l'atmosphère dans laquelle ils s'accomplissaient.

L'opinion était-elle favorable ou hostile au départ du roi ?

Favorable, vous répondront l'abbé Georget et M. de Lacretelle. *Hostile*, vous répondront Louis Blanc et Michelet. – M. Thiers ne répondra rien de positif.

Qu'on lise les lignes suivantes, extraites par nous d'un mémoire tendant à éclairer l'Assemblée nationale dans la distribution des témoignages de sa munificence envers la ville de Sainte-Menehould :

Combien de moyens *ces deux illustres* citoyens (Drouet et Guillaume) n'ont-ils pas dû tenter et employer, soit pour abrégé leur course en tenant des routes de traverse que l'obscurité de la nuit rendait incertaines et périlleuses, soit pour se dérober à des partis de hussards et de dragons répandus çà et là sur les traces des voitures, soit enfin pour réussir dans l'arrestation de ces mêmes voitures, en obstruant, eux seuls, par le ren-

versement d'une charrette chargée de meubles, le pont de Varennes par où elles pouvaient s'évader, en réveillant la municipalité, en faisant mettre sur pied la garde nationale, et, généralement, en se comportant *en anges tutélaires* encore plus qu'en *héros citoyens*...

Et n'allez pas croire que ces magistrats qui appellent Drouet et Guillaume des *héros citoyens*, des *anges tutélaires* soient des républicains fanatiques. Point ! ce sont des royalistes constitutionnels, et la preuve, la voici :

Le 22 juillet suivant, le bruit se répand à Sainte-Menehould que l'Assemblée veut proclamer la déchéance du roi et établir un conseil de régence, ou mettre la France en république.

Aussitôt le conseil municipal de Sainte-Menehould, le même qui a fait arrêter le roi par Drouet et Guillaume, se réunit et rédige cette adresse pour l'Assemblée :

Nous rejetons avec indignation toute doctrine tendante à faire de la France une république, et nous jurons une inviolable adhésion à tous les décrets émanant de votre sagesse, et notamment à ceux des 15 et 16 du courant, protestant d'y conformer notre conduite comme administrateurs, comme magistrats, comme juges, comme soldats et comme citoyens...

Oui, nous le répétons, ces gens-là étaient des royalistes constitutionnels qui ne poursuivaient et n'arrêtaient le roi avec tant d'enthousiasme que parce que, le roi absent, une république devenait probable.

Revenons à notre récit.

Le roi parti et Drouet et Guillaume lancés à sa poursuite, M. Dandoins donna l'ordre à ses dragons de monter à cheval et de suivre les voitures royales.

Mais l'ordre était plus facile à donner qu'à exécuter.

Le coup de pistolet tiré par le sous-officier avait eu un écho fatal dans les cœurs, ou plutôt dans les imaginations ; les gardes nationaux s'armaient de leurs fusils à deux coups ; un rassemblement considérable se formait, tumultueux et bruyant, devant la poste, c'est-à-dire sur la route même qu'étaient obligés de

prendre les dragons pour suivre les voitures royales.

Sur ces entrefaites, M. Dandoins fut invité par le conseil municipal à se rendre sur-le-champ à l'hôtel de ville.

Il s'y rend et est sommé de décliner son nom et d'exhiber ses ordres.

— Je me nomme Dandoins, répond-il ; je suis chevalier de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie du 1^{er} régiment de dragons, et voici l'ordre que j'ai reçu.

Et il dépose sur le bureau l'ordre suivant :

De par le roi, François-Claude-Amour de Bouillé, lieutenant général des armées du roi, chevalier de ses ordres, et commandant général des armées sur le Rhin, la Meurthe, la Moselle, la Meuse et pays adjacents, frontières du Palatinat et du Luxembourg :

Il est ordonné à un capitaine du 1^{er} régiment de dragons de partir avec quarante hommes dudit régiment, le 19, de Clermont pour se rendre à Sainte-Menehould, où il attendra, le 20 et le 21, un convoi d'argent qui lui sera remis par un détachement du 6^e régiment de hussards venant de Pont-de-Somme-Vesle, route de Châlons. Les dragons et les chevaux seront logés de gré à gré dans les auberges ; les frais pour la nourriture des chevaux seront remboursés au commandant du détachement ; et il sera donné à chaque dragon quinze sous, en outre de sa paye, pour lui tenir lieu d'étape.

Metz, 14 juin 1791.

BOUILLÉ.

On fit alors observer à M. Dandoins que les délais mis par les hussards à revenir avec le trésor qu'ils devaient confier aux dragons donnaient lieu à des inquiétudes et causaient une certaine fermentation dans le peuple. Il était donc indispensable que M. Dandoins déclarât à l'instant s'il était vrai qu'il fût venu dans le seul dessein d'attendre le trésor.

M. Dandoins répondit sur l'honneur qu'il n'avait pas d'autre mission.

En ce moment, les cris de la multitude montèrent jusqu'à la chambre où se tenait le conseil et où l'on interrogeait M. Dan-

doins. Ces cris demandaient le désarmement des dragons.

— Vous entendez, commandant, dit le maire, il faut, pour tranquilliser les habitants, que vos dragons posent les armes ; veuillez donc leur en donner l'ordre.

— Je le leur donnerai, répondit M. Dandoins, si j'en reçois la sommation par écrit.

La sommation fut faite, l'ordre de désarmement donné par M. Dandoins, et les armes des dragons et les harnachements des chevaux furent apportés à l'hôtel de ville.

Au moment où M. Dandoins et M. Lacour, son lieutenant, reparurent à la porte de l'hôtel de ville donnant sur la place, l'exaspération était à son comble ; toutes les voix criaient :

— C'est un traître ! il était instruit de tout, et il en a imposé à la municipalité !

On fit conduire les deux officiers à la geôle de la prison.

Pendant ce temps, le citoyen Legay, officier de la garde nationale, établissait sous les arbres qui sont placés à l'angle de la rue des Marais et de la rue de la Porte-des-Bois un poste de gardes nationaux choisis parmi les meilleurs tireurs, avec ordre de faire feu sur tout homme sortant de la ville ou y entrant au galop et qui ne répondrait pas immédiatement au qui-vive des sentinelles.

Quelques minutes après ces ordres donnés, le bruit se répandit que les hussards de Pont-de-Somme-Vesle avaient tourné la ville et que Drouet et Guillaume couraient le risque de tomber entre leurs mains.

M. Legay demanda alors deux hommes de bonne volonté pour aller avec lui éclairer la route et prendre des nouvelles de Guillaume et de Drouet.

Deux gendarmes, Collet et Lapointe, s'offrent, et tous trois partent pour cette mission.

Derrière eux arrive un exprès, à pied ; il est expédié de la Neuville-au-Pont et, tout essoufflé, est introduit dans la salle du conseil municipal.

Il est porteur d'une lettre de la municipalité de la Neuville-au-

Pont conçue en ces termes :

Messieurs,

Il vient de passer ici soixante à quatre-vingt hussards, qui venaient du côté de la Champagne, et qui se font conduire à Varennes. On ne sait ce que c'est que tout cela. On a lieu de craindre, et nous vous prions de nous dire quelles précautions il convient de prendre. En attendant, on va monter la garde.

Nous avons l'honneur d'être très-sincèrement, messieurs, vos très-humbles et très-obéissants serviteurs,

JOBELET, maire.

SOUDAN. – J. H. DEDIOGNES.

21 juin 1791, à huit heures du soir.

Le messenger fut interrogé. Les hussards s'étaient égarés : c'étaient ceux de MM. de Goguelat et Boudet. Ils étaient arrivés à la Neuville-au-Pont et y avaient pris un guide pour les conduire, par Florent et la Chalade, à Varennes.

Tandis que la municipalité de Sainte-Menehould répondait à celle de la Neuville-au-Pont, on entendit cinq ou six coups de feu et des cris.

Les municipaux s'élançèrent hors de l'hôtel de ville.

Il venait d'arriver un accident grave.

Nous avons dit que Legay, après avoir donné l'ordre à quelques bons tireurs, embusqués par lui sous les arbres situés à l'angle de la rue des Marais et de la rue de la Porte-des-Bois, de faire feu sur tout homme passant au galop, était parti avec les gendarmes Collet et Lapointe. Nos trois explorateurs étaient allés jusqu'à la Grange-au-Bois, et, ayant rencontré sur le chemin les deux citoyens de Sainte-Menehould, montés sur leurs lourds chevaux, qui n'avaient pu suivre Drouet et Guillaume, et qui revenaient, ils apprirent d'eux qu'aucun accident, du moins jusqu'aux Islettes, n'était arrivé aux envoyés municipaux.

Pressés de rapporter cette bonne nouvelle, Legay et ses compagnons étaient revenus au grand galop et sans répondre aux *qui-vive* de l'embuscade. Or, celle-ci avait fait feu, et les trois cava-

liers étaient tombés, l'un tué, l'autre blessé grièvement ; le troisième, Legay, avait reçu quelques grains de plomb dans le bras et dans la main.

Cet accident fit une impression profonde ; beaucoup de citoyens voulurent alors rentrer chez eux ; mais le peuple barricada les rues ; tout ce qui était sur la place de l'Hôtel-de-Ville dut y rester jusqu'au lendemain matin. Seulement, on illumina les fenêtres afin de rendre impossible tout accident pareil à celui qui venait d'arriver.

Vers minuit, un piquet de gardes nationaux amène à la municipalité un exprès dépêché de Châlons et porteur de l'ordre suivant :

De la part de l'Assemblée nationale, il est ordonné à tout bon citoyen de faire arrêter une berline à six chevaux, dans laquelle on soupçonne être le roi, la reine, madame Élisabeth, le Dauphin et Madame Royale. Je suis envoyé à sa poursuite par la ville de Paris ; mais, comme je suis trop fatigué pour me flatter de pouvoir l'atteindre, j'ai dépêché le porteur du présent à cet effet, lui recommandant de requérir la force publique pour lui faciliter l'arrestation de toutes les voitures qui pourraient contenir des ennemis de la nation.

BAYON, commandant du bataillon de Saint-Germain,
pour M. de la Fayette.

Au bas de cette lettre étaient écrits ces mots :

Je certifie avoir vu les pouvoirs de M. Bayon, et me suis porté fort d'accompagner la personne que nous amenons.

THUVENY,
Maître en pharmacie, à Châlons.

Puis, au-dessous, on lisait encore :

Le présent avis sera transmis de courrier en courrier jusqu'à Sainte-Menehould, où il sera pris des informations sur deux berlines qui ont dû y arriver sur les six ou sept heurs du soir.

Le maire :
CHORÉ.

ROZE,
Procureur général.

Le maire de Sainte-Menehould écrit, toujours à la suite, ce renseignement :

Les deux berlines sont passées à sept heures et demie. – Il y avait, dans la première voiture, deux femmes ; – dans la seconde, trois femmes, un homme et deux enfants. – Un courrier suivait immédiatement la berline de derrière, attelée de six chevaux.

À l'hôtel de ville de Sainte-Menehould, à minuit, en présence de la garde nationale.

DUPIN, maire.

Il n'y avait plus de doute : c'était bien le roi et la famille royale qui avaient passé et à la poursuite desquels s'étaient mis Drouet et Guillaume.

Vers une heure du matin arrivèrent MM. Bayon et Romeuf : Bayon, comme nous l'avons dit, commandant du bataillon de Saint-Germain ; Romeuf, aide de camp de la Fayette.

On ne put leur donner aucune nouvelle du roi. Ils s'étaient reposés à Châlons ; ils ne s'arrêtèrent à Sainte-Menehould que le temps de s'assurer que le roi et la famille royale étaient passés, et, dès qu'ils en eurent acquis la certitude, ils s'élancèrent sur leurs traces.

Il y avait, comme on le voit, bon nombre de documents inédits à recueillir à Sainte-Menehould. — Je m'en doutais ; aussi je résolus d'y faire une longue halte.

Notre conducteur — on se rappelle que nous avions un char à bancs et un conducteur —, notre conducteur me demanda où je voulais descendre.

Je répondis sans hésiter :

— À l'hôtel de Metz.

Pourquoi à l'hôtel de Metz plutôt qu'ailleurs ?

J'avais lu, dans *le Rhin* de Victor Hugo, une description de l'hôtel de Metz qui m'avait fait me dire à moi-même :

— Si jamais je passe à Sainte-Menehould, je logerai bien certainement à l'hôtel de Metz.

Cette description, la voici :

Sainte-Menehould est une assez pittoresque petite ville répandue à plaisir sur la pente d'une colline fort verte, surmontée de grands arbres. J'ai vu à Sainte-Menehould une belle chose : c'est la cuisine de l'hôtel de Metz.

C'est là une vraie cuisine. Une salle immense. Un des murs occupé par les cuivres, l'autre par les faïences. Au milieu, en face des fenêtres, la cheminée, énorme caverne qu'emplit un feu splendide ; au plafond, un noir réseau de poutres magnifiquement enfumées, auxquelles pendent toutes sortes de choses joyeuses, des paniers, des lampes, un garde-magner, et au centre une large nasse à claire-voie où s'étalent de vastes trapèzes de lard ; sous la cheminée, outre le tournebroche, la crémaillère et la chaudière, reluit et pétille un trousseau éblouissant d'une douzaine de pelles et de pincettes de toutes les formes et de toutes les grandeurs. L'âtre flamboyant envoie des rayons dans tous les coins, découpe de grandes ombres sur le plafond, jette une fraîche teinte rose sur les faïences bleues et fait resplendir l'édifice fantastique des casseroles comme une muraille de braise. — Si j'étais Homère ou Rabelais, je dirais : Cette

cuisine est un monde dont cette cheminée est le soleil.

C'est un monde, en effet – un monde où se meut toute une république d'hommes, de femmes et d'animaux. Des garçons, des servantes, des marmitons, des rouliers attablés, des poêles sur des réchauds, des marmites qui gloussent, des fritures qui glapissent, des pipes, des cartes, des enfants qui jouent, et des chats, et des chiens, et le maître qui surveille. *Mens agitat molem.*

Dans un angle, une grande horloge à gaine et à poids dit gravement l'heure à tous ces gens occupés.

Parmi les choses innombrables qui pendent au plafond, j'en ai admiré une surtout, le soir de mon arrivée. C'est une petite cage où dormait un petit oiseau. – Cet oiseau m'a paru être le plus admirable emblème de la confiance. Cet antre, cette forge à indigestions, cette cuisine effrayante est jour et nuit pleine de vacarme. L'oiseau dort. On a beau faire rage autour de lui ; les hommes jurent, les femmes querellent, les enfants crient, les chiens aboient, les chats miaulent, l'horloge sonne, le couperet cogne, la lèche-frite piaille, le tournebroche grince, les vitres frissonnent, les diligences passent sous la voûte comme le tonnerre, la petite boule de plumes ne bouge pas. – Dieu est adorable. Il donne la foi aux petits oiseaux.

Et à ce propos, continue Hugo, je déclare que l'on dit généralement trop de mal des auberges. Et moi-même, tout le premier, j'en ai quelquefois trop durement parlé. Une auberge, à tout prendre, est une bonne chose et qu'on est très-heureux de trouver. Et puis j'ai remarqué qu'il y a dans presque toutes les auberges une femme admirable, c'est l'hôtesse ; j'abandonne l'hôte aux voyageurs de mauvaise humeur ; mais qu'ils m'accordent l'hôtesse. L'hôte est un être assez maussade, l'hôtesse est aimable. Pauvre femme, quelquefois vieille, quelquefois malade, souvent grosse, elle va, vient, ébauche tout, achemine tout, complète tout, talonne les servantes, mouche les enfants, chasse les chiens, complimente les voyageurs, stimule le chef, sourit à l'un, gronde l'autre, surveille un fourneau, porte un sac de nuit, accueille celui-ci, embarque celui-là, et rayonne dans tous les sens comme l'âme ; elle est l'âme, en effet, de ce grand corps qu'on appelle l'auberge. L'hôte n'est bon qu'à boire avec des rouliers dans un coin !

On comprend que la description m'avait donné le désir de visiter l'auberge. J'entrai de plein bond dans la cuisine : tout était

à sa place, le cuivre, la faïence, l'horloge, le lard, les pelles et les pincettes. — Tout, excepté le petit oiseau, qui était mort de vieillesse, à onze ans. C'était un chardonneret.

En voyant la minutieuse attention avec laquelle j'examinais la cuisine, l'hôtesse, madame Cholet, se mit à sourire et me dit :

— Je vois que vous avez lu ce que M. Victor Hugo a dit de nous. Il nous a fait grand bien avec quelques lignes ; Dieu le bénisse !

Que ta bénédiction traverse les mers, pauvre âme reconnaissante, et qu'elle soit pour l'exilé comme un souffle de la patrie !

Le roi a passé avec toute la famille royale ; on ne s'en souvient que comme d'un fait historique ; personne ne peut dire : « En passant, le roi nous a fait du bien... » Au contraire, le roi fuyait, le roi trahissait son serment, le roi allait chercher l'étranger pour rentrer avec lui en France. Le roi faisait du mal à tout le monde.

Un poète passe ; il est inconnu aux gens qui le reçoivent ; il laisse, toujours inconnu, tomber quelques lignes de sa plume : la description d'une cuisine d'auberge ; un million d'hommes lisent cette description ; personne ne passe plus sans s'arrêter à l'auberge indiquée : la fortune de l'aubergiste est faite !

Et, dix-sept ans après, au fond de son exil, le poète sent, dans l'air qui souffle de France, quelque chose de doux comme le frôlement de l'aile d'un ange : c'est la bénédiction d'une vieille femme qui lui arrive.

Ô mon bien cher Victor, que ces mots qui vous étaient adressés m'ont été doux : « Dieu le bénisse ! »

On devine qu'en me nommant je fus bientôt en pays de connaissance. J'indiquai l'objet de mon voyage. On me conduisit chez M. Mathieu. Je trouvai un vigoureux vieillard de quatre-vingt-quatre ans qui me reçut avec une admirable cordialité, prit sa canne et son chapeau et s'offrit d'être mon cicerone.

J'acceptai de grand cœur.

C'est à l'obligeance de cet excellent homme que je dois la plupart des documents écrits que j'ai été assez heureux pour

recueillir ; c'est à sa mémoire que je dois une foule de souvenirs dont j'ai déjà utilisé quelques-uns et dont les autres trouveront leur emploi en temps et lieu.

M. Mathieu avait dix-huit ou dix-neuf ans quand s'accomplissaient les événements que nous racontons ; il se souvient donc des moindres détails.

Il était là quand les voitures arrivèrent et partirent ; il était là quand partit, en tirant un coup de pistolet, le sous-officier de dragons.

Il vit Drouet et Guillaume s'élancer à la poursuite du roi ; il aida à ramasser le mort et le blessé quand les bourgeois, croyant tirer sur les dragons, tirèrent sur leurs compatriotes. Enfin, il éclaircit un point qui, jusque-là, était resté obscur pour moi chez tous les historiens ; c'est celui-ci : vers onze heures du soir, Guillaume arrivait à Varennes, où Drouet le rejoignait à onze heures et demie.

Comment Drouet, qui montait un cheval de maître, tandis que Guillaume ne montait qu'un bidet de poste, comment Drouet était-il arrivé à Varennes une demi-heure après Guillaume ?

C'est ce que nous allons voir en suivant les voitures royales.

Elles étaient parties au grand galop par la route de Clermont.

C'était, on se le rappelle, M. de Damas qui était à Clermont.

Vers les huit heures, il lui était arrivé un courrier de M. de Choiseul.

Ce courrier, c'était le pauvre Léonard et son cabriolet.

Il venait annoncer à M. de Damas qu'il avait quitté M. de Choiseul à Pont-de-Somme-Vesle à quatre heures et demie, et qu'on n'y avait encore vu aucun courrier.

Léonard lui avait dit, en outre, le danger que couraient M. de Goguelat, M. Boudet et leur quarante hussards.

Le danger que courait M. de Damas n'était guère moindre ; l'effervescence était la même partout ; la vue de ses soldats avait provoqué des murmures. L'heure de la retraite approchait, et il comprenait qu'il lui serait difficile de laisser, pendant la nuit, les

hommes sous les armes et les chevaux sellés, tant les dispositions hostiles devenaient manifestes.

Sur ces entrefaites, les coups de fouet redoublés des postillons annoncent de loin l'arrivée des voitures.

L'ordre de M. de Bouillé était de monter à cheval une demi-heure après le passage des voitures et de se replier sur Montmédy en passant par Varennes.

M. de Damas se précipite à la portière, dit au roi quels sont les ordres de M. de Bouillé et lui demande quels sont les siens.

— Laissez partir les voitures sans rien manifester, répond le roi, et suivez avec vos dragons.

Pendant ce temps, chose incroyable ! une discussion s'élève entre la personne chargée de payer les postillons et le maître de poste.

De Sainte-Menehould à Varennes, il y a double poste : on ne veut payer que la poste simple ; dix minutes sont perdues dans cette discussion, qui indispose les assistants.

Enfin, les voitures partent.

Elles ne sont point à une demi-lieue, que Drouet arrive à fond de train.

Au-dessus des Islettes, lui et Guillaume se sont séparés : Guillaume a pris la traverse par les bois, il gagnera ainsi plus d'une lieue ; Drouet suivra la route, tâchera d'arriver à Clermont avant le roi, et, s'il n'y peut réussir, avant lui, du moins, à Varennes.

D'ailleurs, grâce au raccourcissement de chemin que lui donne la traverse, Guillaume, à coup sûr, arrivera à Varennes avant le roi.

Comprenez-vous, maintenant, comment Guillaume et Drouet se trouvent séparés ?

Drouet arrive, non pas à temps pour empêcher le roi de partir, mais à temps pour empêcher M. de Damas et ses dragons de le suivre.

Les dragons de M. de Damas sont à cheval. M. de Damas leur ordonne de partir quatre à quatre et le sabre à la main. Ceux-ci

restent immobiles en enfonçant leurs sabres au fourreau.

En ce moment, les officiers municipaux paraissent. Ils somment M. de Damas de faire rentrer ses hommes dans la caserne, attendu que l'heure de la retraite est passée.

Pendant ce temps, Drouet a changé de cheval et repart au galop.

M. de Damas, qui n'a pas encore perdu l'espoir d'enlever ses hommes, se doute dans quel but Drouet part. Il appelle un dragon sur la fidélité duquel il peut compter et lui donne l'ordre de rejoindre Drouet, de l'empêcher de poursuivre sa route et de le tuer s'il insiste.

Le dragon s'appelait Lagache. Sans faire aucune objection, avec l'obéissance passive d'un soldat, peut-être même avec le dévouement chaleureux d'un royaliste, il s'élance à la poursuite de Drouet.

Aucun historien, sinon M. Gustave Neveu-Lemaire, ne nomme ce soldat. Tous le font partir de Sainte-Menehould, ce qui n'est pas probable.

Drouet part de Sainte-Menehould avec Guillaume et deux autres amis : Drouet et Guillaume montés sur des chevaux de selle, les deux autres sur des maillets. – On sait ce que c'est qu'un maillet : c'est le cheval de tirage que ne monte pas le postillon.

Il n'y a pas de probabilité qu'un seul dragon, si bien armé qu'il soit, se mette à la poursuite de quatre hommes ; d'ailleurs, partant près d'un quart d'heure avant Drouet, il ne pouvait point partir à sa poursuite.

M. Buirette, témoin oculaire qui a écrit une *Histoire de Sainte-Menehould*, ne dit pas un mot du dragon Lagache.

M. Mathieu ne se rappelle pas avoir vu partir d'autre dragon que le brigadier ou le maréchal des logis qui a tiré un coup de pis-tolet en partant et que l'homme au fléau a essayé inutilement d'arrêter. D'ailleurs, M. Dandoins cède sans résistance aucune.

M. de Damas, au contraire, fait une résistance désespérée. Ses

dragons refusent de mettre le sabre à la main ; ses dragons refusent de le suivre, en face du conseil municipal, qui le somme de rentrer, lui et ses hommes, à la caserne.

Il les harangue, les prie, les supplie, les menace, et, enfin, quand il n'a plus d'espoir, il enfonce les éperons dans le ventre de son cheval et passe au milieu de la foule menaçante en criant :

— Qui m'aime me suive !

Trois hommes seulement répondirent à cet appel et descendirent au galop, avec M. de Dams, la côte de Clermont.

Drouet a trois quarts de lieue d'avance sur eux, mais il est poursuivi par un homme brave et bien monté.

Seulement, à la sortie de Clermont, le chemin se bifurque : une route mène à Verdun, l'autre à Varennes.

Il n'y a pas de probabilité que le roi passe par Varennes, où il n'y a point de relais de poste. D'ailleurs, Guillaume sera à Varennes.

Drouet s'élançait sur la route de Verdun.

À peine a-t-il fait deux cents pas sur cette route qu'il rencontre un postillon qui rentrait à Clermont.

— As-tu vu deux berlines, dont une à six chevaux ? lui demande Drouet.

— Non, lui répond le postillon.

Le roi a donc suivi la route de Varennes.

Drouet rejoindra la route de Varennes par la traverse.

Il fait sauter le fossé à son cheval et prend à travers champs.

Son erreur le sauve, selon toute probabilité.

Le dragon Lagache, qui sait que le roi va à Varennes, voit prendre à Drouet la route de Verdun et ne juge pas à propos de le poursuivre plus longtemps ; puis, quand il voit que Drouet répare son erreur, il est trop tard : Drouet a un quart de lieue d'avance sur lui.

À cette occasion, M. de Lacretelle, de l'Académie française, écrit dans son *Histoire de la révolution française*, quelques lignes du plus beau grotesque. Qu'on nous permette de les citer comme

un double exemple de partialité dans l'opinion et de platitude dans le style.

Voici ce que dit notre académicien :

Le commandant avait pris une précaution qui suffisait pour affranchir le roi de tout péril. Comme il avait remarqué le départ de Guillaume et le chemin qu'il avait pris, il avait ordonné à un brave maréchal des logis de le suivre, d'arrêter sa marche ou de le tuer s'il opposait de la résistance. Celui-ci se précipite avec toute l'ardeur d'un bon Français qui va sauver son roi. Après une heure de la course la plus rapide, il aperçoit le *cruel émissaire*, il va l'atteindre, il cherche déjà à *l'arrêter par ses cris* ; mais Guillaume a redoublé de vitesse, il est parvenu à dérober ses traces à celui qui le poursuit ; le maréchal des logis, après avoir erré *par de vains détours, délibère s'il ne retournera pas contre lui-même l'arme dont il allait frapper le fatal jacobin*.

Voyez-vous le dragon Lagache qui délibère, comme Brutus, s'il se laissera tomber sur son sabre, ou, comme Caton, s'il s'ouvrira les entrailles !

Passons.

Non, ne passons pas : nous sommes accrochés par l'abbé Georgel ; versons-le.

L'abbé Georgel fait mieux encore que M. de Lacretelle ; l'abbé Georgel fait arrêter le roi à Sainte-Menehould.

Drouet, dit-il, colorant sa curiosité de son zèle, se présente à la portière entre onze heures et minuit. La réverbération de la lumière frappe les traits du roi, qu'il a vu à Versailles ; il le reconnaît et l'arrête.

Puis, avec un sentiment qui fait honneur à sa charité chrétienne, le digne historien exprime sa « pitié pour ce malheureux révolutionnaire, pour ce patriote inhabile qui consulta moins son intérêt personnel que sa passion effrénée pour l'égalité, et ne sentit pas qu'en favorisant cette évasion il allait se couvrir de gloire et arriver à une grande fortune. »

Voyez-vous le misérable qui est désintéressé ! C'est à n'y rien comprendre.

Puis vient Camille Desmoulins, l'enfant terrible de la Révolution, aussi ridicule et aussi menteur dans sa diatribe populaire que l'autre dans son apologie royaliste.

À quoi tiennent les grands événements ! dit-il. À Sainte-Menehould, ce nom rappelle à notre Sancho Pança couronné les fameux pieds de cochon. Il ne sera pas dit qu'il aura passé à Sainte-Menehould sans avoir mangé sur les lieux des pieds de cochon. Il ne se souvient plus du proverbe : *Plures occidit gula quam gladius*. Le délai de ces apprêts lui fut fatal.

Revenons au roi, qui poursuit sa route sans se douter de ce qui se passe derrière lui et qui compte trouver à Varennes les relais et les hussards de M. de Choiseul.

VI

Disons où en était Varennes, comme nous avons dit où en était Pont-de-Somme-Vesle, Sainte-Menehould et Clermont.

C'était à Varennes, on se le rappelle, que le roi devait trouver un relais tout préparé, Varennes n'ayant pas de poste.

Ce relais se composait des chevaux de M. de Choiseul.

Il devait y avoir, en outre, soixante hussards à cheval et sous les armes. Le relais était arrivé le 20 ; les hussards étaient arrivés le 21.

Là, comme partout, les hussards étaient censés être venus pour escorter un trésor.

Maintenant, pour qu'aucun détail des scènes qui vont se passer n'échappe à nos lecteurs ou ne devienne obscur à leurs yeux, disons quelques mots de la situation topographique de Varennes.

Varennes est divisée en ville haute et en ville basse – on appelle la ville haute *le Château*.

En venant de Clermont, on entre à Varennes par la ville haute ; on descend par la rue principale, qu'on appelle la rue des Religieuses, et on arrive sur la place de Latry, qui a la forme du couteau de la guillotine. – C'était autrefois un cimetière.

Au mois de juin 1791, elle était obstruée par une église dont le portail faisait face à la rue de l'Horloge et dont l'abside se rattachait au côté droit de la rue. – Nous prenons le côté droit en venant de Paris. – C'était l'église de Saint-Gengoulf.

Les voyageurs, parvenus sur cette place, eussent été obligés de tourner autour de l'église et de passer devant sa façade pour descendre dans la rue de la Basse-Cour, si une voûte n'eût été pratiquée sous l'église même, voûte sous laquelle on pouvait passer en voiture, pourvu cependant que la voiture ne fût pas trop élevée.

En débouchant de cette voûte, on avait à droite l'hôtel du Bras-

d'or ; vingt pas après, de l'autre côté de la rue, se trouvait la maison du procureur de la commune Sauce. – Cette maison porte aujourd'hui le n° 287. – L'hôtel du Bras-d'or est devenu une maison d'épicerie portant le n° 343.

À partir de la maison du Bras-d'or, tenue par Leblanc, la rue changeait de nom, prenant celui de la rue de la Basse-Cour, et, par une pente rapide, descendait où aboutissent en patte d'oie la rue de la Basse-Cour, la rue Neuve et la rue Saint-Jean.

La rivière l'Aire coupe carrément la place.

Un petit pont, plus étroit encore que celui qui s'y trouve aujourd'hui, reliait la ville haute et la ville basse.

À peine a-t-on traversé le pont, qu'en tournant l'angle de l'auberge du Grand-Monarque, on débouche sur la grande place, dont le centre est occupé par l'église paroissiale.

Une grande et large rue, la rue de l'Hôpital, conduit au chemin de Cheppy, qui, trois cents pas après les dernières maisons, s'embranché avec la route de Stenay.

La route de Stenay monte à gauche à travers des vignes.

Nous croyons en avoir dit assez pour nous faire comprendre, même sans mettre le plan sous les yeux du lecteur.

Au reste, c'est dans la ville haute que tout le drame doit se dérouler : le roi et la famille royale ne dépassent pas la maison de Sauce. – C'est à tort que M. Thiers leur fait passer le pont, qu'il indique une voûte de l'autre côté du pont et place l'arrestation en face de l'hôtel du Grand-Monarque.

C'est en deçà du pont, en face de l'hôtel du Bras d'or, que l'arrestation a eu lieu.

Michelet se garde bien de tomber dans cette erreur, que partage, chose étrange ! M. Neveu-Lemaire, de Sainte-Menehould, qui a écrit l'*Histoire de l'arrestation du roi*, et qui, habitant à neuf lieues seulement de Varennes, n'a, selon toute probabilité, jamais eu la curiosité d'y aller.

Lamartine fait la même erreur, ou une erreur à peu près semblable, en plaçant la voûte à la tête du pont.

La voûte, nous l'avons dit, était sur la place de Latri et s'enfonçait sous l'église de Saint-Gengoulf.

La voiture royale n'y passa même pas ; elle était trop haute, et les deux gardes du corps placés sur le siège se fussent brisé la tête à cette voûte.

Là aussi, et pour tous les faits que je vais raconter, j'ai un témoin oculaire, M. Bellay.

Nous avons dit que les hussards étaient arrivés le 21.

À l'arrivée du relais, la municipalité avait pris des soupçons ; ces soupçons redoublèrent à l'arrivée des hussards.

On les caserna à l'ancien couvent des Cordeliers, de l'autre côté du pont. Leur commandant, M. Rohrig, jeune homme de dix-huit ans, fut logé chez un bourgeois du même côté de la ville.

Quant au relais, il devait être placé dans une ferme en avant de Varennes ; au lieu d'être placé en avant, il fut placé au delà de la ville.

Qui commit l'erreur ? M. de Goguelat... Non : la fatalité !

Le 21 au matin, M. de Bouillé envoya son fils et M. de Raigecourt à Varennes ; ils avaient l'ordre, si le relais n'était point placé en avant de la ville, de le faire mettre juste à la place indiquée.

Ils arrivèrent à Varennes ; ils trouvèrent la ville en fermentation ; ils n'osèrent point faire de mouvement avant l'arrivée du courrier.

Le courrier devait précéder de deux heures la voiture du roi ; ils auraient donc tout le temps.

Nous avons dit quelle circonstance faisait qu'au lieu de précéder la voiture, le courrier galopait à la portière.

Cependant, en approchant de Varennes, le courrier avait pris les devants.

Aux premières maisons de la ville, pas de relais ! l'obscurité la plus complète ! Il était onze heures et demie du soir.

M. de Valory ne connaissait pas Varennes.

Lui-même nous a laissé les détails les plus circonstanciés sur

ce qu'on va lire.

Il appelle : personne. Il frappe aux portes : les uns ne répondent pas, les autres ne savent ce qu'il veut dire.

Que faire ? Attendre et prendre les ordres du roi. On entend le roulement de deux voitures qui se rapprochent.

Lorsque la berline royale arrive au haut de Varennes, la fatigue l'a emporté sur l'inquiétude : tout le monde dort.

Sur l'ordre de M. de Valory, les voitures s'arrêtent.

Le roi et la reine passent leurs têtes aux deux côtés de la voiture.

— Eh bien, demande le roi, le relais est-il là ?

— Non, sire, répond M. de Valory, et, depuis plus de dix minutes, j'appelle et je cherche inutilement.

— Descendons, dit le roi, et prenons des renseignements.

Le roi voulait mettre pied à terre ; la reine l'arrêta, descendit et prit le bras de M. de Valory.

Au bruit qu'ont fait les voitures en arrivant, une porte s'est ouverte et une lumière transparait.

La reine et M. de Valory s'avancent vers cette lumière ; mais, à leur approche, la porte se referme. M. de Valory s'élançe et la repousse.

Il se trouve alors en face d'un individu d'une cinquantaine d'années, vêtu d'une robe de chambre, ayant les jambes nues et les pieds dans des pantoufles.

— Que voulez-vous, monsieur, demanda-t-il à M. de Valory, et pourquoi forcez-vous ma porte ?

— Monsieur, répondit le garde du corps, nous ne connaissons pas Varennes ; nous allons à Stenay. Seriez-vous assez bon pour nous en indiquer la route ?

— Et si je vous rends ce service, et que, pour vous l'avoir rendu, je sois compromis ? reprend l'inconnu.

— Dussiez-vous vous compromettre, monsieur, vous n'hésitez pas à rendre ce service à une femme qui se trouve dans une

position dangereuse.

— Monsieur, répond le gentilhomme – car, à ses manières et à son langage, on pouvait reconnaître un homme comme il faut –, la femme qui est derrière vous n'est pas simplement une femme...

Et, baissant la voix :

— C'est la reine.

M. de Valory voulut nier ; mais la reine le tira en arrière.

— Ne perdons point de temps à discuter, dit-elle ; prévenons seulement le roi que je suis reconnue.

M. de Valory court à la voiture, et, en deux mots, dit au roi ce qui se passe.

— Priez cet homme de venir me parler, dit le roi.

L'homme obéit et s'avança vers la portière, mais non sans donner des marques d'une vive appréhension.

— Votre nom, Monsieur ? lui demanda le roi attaquant la situation avec franchise.

— De Préfontaine, sire, répondit en hésitant celui que l'on interrogeait.

— Qu'êtes-vous ?

— Major de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.

— En votre double qualité de major et de chevalier de Saint-Louis, vous m'avez prêté deux fois serment de fidélité, dit le roi ; il est donc de votre devoir de m'aider dans l'embarras où je me trouve.

Le major balbutia quelques mots ; la reine frappait du pied avec impatience.

— Monsieur, continua le roi, avez-vous entendu dire que des hussards et des chevaux de relais attendissent un trésor qui doit passer à Varennes ?

— Oui, sire.

— Où sont ces hussards ? où sont ces chevaux ?

— Dans la ville basse, sire : les officiers sont descendus à l'hôtel du Grand-Monarque.

— Monsieur, je vous remercie, dit le roi. Maintenant, vous pouvez rentrer chez vous ; personne ne vous a vu, personne ne vous a entendu : il ne vous arrivera donc rien.

Le major profita de la permission et rentra.

En effet, tout le monde ignore cette entrevue, qui serait encore ignorée si M. de Valory ne l'avait, dans sa brochure, racontée dans tous ses détails.

— Messieurs, dit le roi s'adressant à MM. de Malden et de Moustier, et donnant la main à la reine pour l'aider à remonter en voiture, messieurs, sur vos sièges ! Vous, monsieur de Valory, à cheval ! et à l'hôtel du Grand-Monarque.

— Postillons, crièrent les trois jeunes gens d'une seule voix, à l'hôtel du Grand-Monarque !

Mais, à ce moment même, une espèce d'apparition fantastique se dresse devant les voyageurs.

Un homme couvert de poussière, monté sur un cheval ruisse-lant d'écume, traverse la route diagonalement, s'arrête au milieu du chemin et crie d'une voix forte et impérative :

— De la part de la nation ! postillons, arrêtez ! Vous menez le roi !

Les postillons, qui déjà enlevaient leurs chevaux, s'arrêtèrent comme frappés de la foudre.

La reine vit que ce moment était suprême.

— Parlez donc, dit-elle au roi.

— Qui donc êtes-vous, monsieur, pour donner des ordres ici ?

— Un simple citoyen, sire ; seulement, je parle au nom de la nation, et je représente la loi. Postillons, pas un pas de plus ; vous me connaissez bien et vous êtes habitués à m'obéir. Je suis Jean-Baptiste Drouet, maître de poste à Sainte-Menehould.

Et celui qui venait de parler, enfonçant ses éperons dans le ventre de son cheval, sembla s'abîmer dans la terre, tant il s'élança

rapidement sur la pente de la rue des Religieuses.

Tout cela s'était passé en quelques secondes ; les gardes n'avaient pas eu le temps de tirer leurs couteaux de chasse ; peut-être même n'y avaient-ils pas songé.

— Postillons ! répète le roi, à l'hôtel du Grand-Monarque !

Mais les postillons ne bougent pas.

— Eh bien, drôles, dit M. de Valory, n'avez-vous pas entendu ?

— Si fait, dirent les postillons ; mais, vous aussi, vous avez entendu : M. Drouet nous a défendu de faire un pas de plus.

— Mais, malheureux, quand le roi ordonne !

— Notre roi, à nous, c'est M. Drouet. D'ailleurs, il a parlé au nom de la nation.

— Allons, mes amis, dit M. de Malden, débarrassons-nous de ces trois coquins et conduisons la voiture nous-mêmes.

Et les trois jeunes gens portèrent la main à leurs couteaux de chasse.

— Messieurs ! messieurs ! dit la reine en les arrêtant du geste.

Puis, aux postillons :

— Mes amis, cinquante louis à chacun de vous et une pension de cinq cents francs si vous obéissez.

Soit crainte des couteaux de chasse, soit tentation de l'argent, les postillons partent au galop.

On avait perdu dix minutes, à peu près ; ces dix minutes, Drouet les avait mises à profit.

Drouet, comme nous l'avons dit, s'était précipité dans la ville ; il avait descendu au grand galop de son cheval la rue des Religieuses ; il avait passé sous la voûte, et, devant l'hôtel du Brasd'or, il s'était trouvé face à face avec un autre cavalier qui arrivait ventre à terre par la rue de la Basse-Cour après avoir tourné le coin de la rue Neuve.

Les deux cavaliers n'échangèrent que ces paroles :

— Est-ce toi, Drouet ?

— Est-ce toi, Guillaume ?

— Oui.

— Oui.

Tous deux sautèrent à bas de leurs chevaux, qu'ils poussèrent vers l'écurie par la grande porte de l'auberge.

Puis, entrant vivement dans la cuisine :

— Alerte ! cria Drouet ; qu'on prévienne tout le monde : le roi et la famille royale se sauvent ! ils vont passer dans deux voitures ; il s'agit de les arrêter.

Puis, comme si une idée lumineuse lui traversait le cerveau :

— Viens, Guillaume ! viens ! cria-t-il.

Dans toute expédition de ce genre, il y a un homme qui prend le commandement sans que personne le lui défère ; on lui obéit, on ne sait pourquoi.

Seulement, c'est à lui à répondre devant Dieu des ordres qu'il a donnés.

Drouet ordonna ; Guillaume obéit.

Tous deux s'élancèrent hors de l'hôtel.

Drouet avait songé au plus pressé, c'est-à-dire à intercepter le pont qui communiquait de la ville haute à la ville basse, où étaient les relais et les hussards.

Le hasard – je ne trouve pas un autre mot – leur fit rencontrer une voiture chargée de meubles. Ils arrêtaient la voiture, la conduisirent au pont, et, aidés du citoyen Regnier, ils la renversèrent en travers du pont.

Le plus pressé était fait, le passage était intercepté.

En cet instant, ils entendirent répéter les cris : « Au feu ! »

Un des deux frères Leblanc courut chez l'épicier Sauce, procureur de la commune, le fit lever et le prévint de ce qui se passait.

Lui, à son tour, fit lever ses enfants, et, tels qu'ils étaient, en chemise, nu-pieds, il les envoya crier : « Au feu ! » dans la rue Neuve et la rue Saint-Jean.

C'étaient ces cris que Drouet, Guillaume et Regnier avaient

entendus en barricadant le pont.

Juste à ce moment, les postillons se décidaient à descendre dans la ville.

Ils évitèrent la voûte, où, nous l'avons dit, les gardes placés sur le siège se fussent brisé la tête contre le cintre, tournèrent l'église et s'apprêtèrent à descendre la rue de la Basse-Cour.

La petite voiture précédait la grande, comme une corvette destinée à éclairer sa marche précède un vaisseau de 74.

À peine la petite voiture avait-elle tourné l'angle de la place pour entrer dans la rue de la Basse-Cour que deux hommes sautaient à la bride des chevaux.

Ces deux hommes, c'étaient les frères Leblanc.

Cette première voiture, on le sait, ne contenait que mesdames Brunier et de Neuville.

Le procureur de la commune, Sauce, qui avait eu le temps de s'habiller, se présenta à la porte et demanda les passe-ports.

— Ce n'est point nous qui les avons, répondit une des deux femmes ; ce sont les personnes des autres voitures.

M. Sauce s'y porta aussitôt.

Une force déjà assez considérable était réunie autour de lui. Sans compter Drouet, Guillaume et Regnier, qui barricadaient le pont et allaient accourir à ce premier appel, il avait quatre gardes nationaux armés de leurs fusils : c'étaient les sieurs Leblanc, Coquillard, Justin Georges, Soucin, auxquels s'étaient joints, armés de fusils de chasse, deux voyageurs logés à l'hôtel du Bras-d'or, MM. Thevenin, des Islettes et Delion, de Montfaucon.

Le procureur de la commune s'approcha de la portière de la seconde voiture, et, comme s'il ignorait qu'elle confînt le roi et la famille royale, il demanda :

— Qui êtes-vous ? où allez-vous ?

— Je suis la baronne de Korff, répondit madame de Tourzel, et je vais à Francfort.

— Madame la baronne, dit Sauce, remarquera qu'elle a dévié

de son chemin ; mais, ajouta-t-il, la question n'est point là. Vous avez sans doute un passe-port ?

La fausse madame de Korff tira le passe-port de sa poche et le présenta au procureur de la commune.

On sait déjà dans quels termes il était conçu.

Sans doute, le procureur eût été pris s'il n'eût pas été prévenu ; mais, pendant cette espèce d'interrogatoire, qui n'avait duré que cinq secondes, il avait levé sa lanterne à la hauteur du visage des voyageurs et avait reconnu le roi.

Le roi, au reste, avait voulu faire une espèce de résistance.

— Qui êtes-vous ? avait-il demandé à Sauce ; quelle est votre qualité ? êtes-vous garde national ?

— Je suis procureur de la commune, avait répondu Sauce.

Le passe-port alors lui avait été remis.

Sauce y jeta les yeux ; puis, s'adressant, non pas au roi, mais à la fausse madame de Korff :

— Madame, dit-il, il est trop tard à cette heure pour viser un passe-port ; il est de mon devoir de ne pas vous laisser continuer votre route.

— Et pourquoi cela, monsieur ? demanda la reine de son ton bref et impératif.

— Parce qu'il y a des risques à courir, madame, à causes des bruits répandus en ce moment.

— Et ces bruits, quels sont-ils ?

— On parle de la fuite du roi et de la famille royale.

Les voyageurs se turent ; la reine se rejeta en arrière.

Dans ce moment, une discussion s'élevait.

Le passe-port avait été porté à l'hôtel du Bras-d'or, et on l'examinait à la lueur de deux chandelles.

Un municipal fit observer que le passe-port était en règle, puisqu'il était signé du roi et du ministre des affaires étrangères.

— Oui, dit Drouet qui venait d'arriver après avoir barricadé le pont, mais il n'est pas signé du président de l'Assemblée natio-

nale.

Ainsi, cette grande question sociale qui se débattait depuis sept cents ans : « Y a-t-il, en France, une autorité supérieure à celle du roi ? » allait se trouver tranchée dans la cuisine de l'auberge d'une petite ville perdue sur la lisière des bois de l'Argonne.

Drouet revint à la voiture.

— Madame, dit-il, s'adressant à la reine et non à madame de Tourzel, si vous êtes vraiment madame de Korff, c'est-à-dire une étrangère, comment avez-vous assez d'influence pour vous faire escorter d'un détachement de dragons à Sainte-Menehould, d'un autre détachement à Clermont, et d'un détachement de hussards à Varennes ? Veuillez, je vous prie, descendre de voiture et venir vous expliquer à la municipalité.

Il y eut parmi les illustres voyageurs un moment d'hésitation ; ce fut dans ce moment que, selon Weber, le valet de chambre de la reine, Drouet porta la main sur le roi pour le presser de descendre. En ce moment aussi, le tocsin commençait à sonner.

Le procureur de la commune était fort embarrassé. Ce n'était rien moins que l'homme faux et dissimulé, le *jacobin haineux, mais timide*, dont parle M. de Lacretelle : c'était tout simplement un bon homme, fort loin d'être en cela l'auteur d'une pareille situation.

Pour juger l'homme, il faut avoir la patience de lire les deux procès-verbaux rédigés sous ses yeux et probablement sous son influence – celui du 23 juin, celui du 27.

Voici d'où venait l'embarras de M. Sauce : s'il laissait conduire le roi à l'hôtel de ville, il était compromis vis-à-vis de la royauté ; s'il laissait le roi dans sa voiture, il était compromis vis-à-vis des patriotes.

Il prit un terme moyen. Humblement et le chapeau bas, au milieu du bruit du tocsin, du tumulte qui commençait à courir par les rues, il s'approcha de la portière.

— Le conseil municipal, dit-il, est en train de délibérer afin de savoir si vous pouvez continuer votre route ; mais le bruit s'est

répandu que c'était le roi et son auguste famille que nous avons l'honneur de posséder dans nos murs. Je vous supplie, qui que vous soyez, d'accepter ma maison comme lieu de sûreté en attendant le résultat de la délibération. Malgré nous, comme vous pouvez l'entendre, le tocsin sonne depuis un quart d'heure ; l'affluence des habitants de la ville va s'augmenter de celle des campagnes voisines, et peut-être le roi, si c'est véritablement au roi que j'ai l'honneur de parler, se verrait-il exposé à des avanies que nous ne pourrions prévenir et qui nous accableraient de douleur.

Il n'y avait pas moyen de résister. Les gardes du corps, armés de leurs petits couteaux de chasse, se trouvaient à la merci d'une trentaine de personnes armées de fusils, le tocsin frissonnait dans l'air et dans les cœurs. Louis XVI accepta, descendit, fit une quinzaine de pas, entra dans la boutique de Sauce avec sa femme, sa sœur, madame de Tourzel et les deux enfants.

Sauce faisait au roi toutes sortes de politesses et s'obstinait à l'appeler Votre Majesté. Le roi, au contraire, s'obstinait à soutenir qu'il était M. Durand, simple valet de chambre. La reine n'eut point le courage de supporter cette humiliation à laquelle se résignait son mari.

— Eh bien, s'écria-t-elle tout à coup, s'il est votre roi et si je suis votre reine, traitez-nous donc avec les égards qui nous sont dus.

À ces mots, le roi lui-même prend honte ; il se redresse et essaye de dire avec une certaine majesté :

— Eh bien, oui, je suis le roi, et voilà la reine et mes enfants.

Mais, sous ce malheureux costume, avec ces habits d'intendant, avec cette culotte marron et ces bas gris, avec sa perruque de laquais, Louis XVI, déjà vulgaire sous l'habit royal, ne peut reconquérir sa dignité perdue, et il cause autant d'étonnement en disant : « Je suis le roi ! » qu'il causait de pitié en disant : « Je ne le suis pas ! »

Cependant une inspiration subite faillit le sauver.

— Placé, dans la capitale, au milieu des poignards et des baïonnettes, je viens chercher en province, au milieu de mes fidèles sujets, la liberté et la paix dont vous jouissez tous ; nous ne pouvons, ma famille et moi, rester plus longtemps à Paris sans y mourir.

Et, ouvrant ses bras, il serre contre sa poitrine le procureur de la commune.

Tous ceux qui étaient présents sentirent les larmes leur venir aux yeux.

Le rapport officiel lui-même exprime ce sentiment général par une phrase prétentieuse mais qui ne laisse pas de doute :

Cette scène attendrissante, dit-il, fit jeter sur le roi des regards d'un feu d'amour que ses sujets connurent et sentirent pour la première fois et qu'ils ne purent caractériser que par leurs larmes.

Voilà donc comment les choses se passèrent, selon toute probabilité, et non comme les raconte M. de Lacretelle.

Opposons le passage de son histoire à ce que nous venons de dire, et jugeons de la valeur du tout par les deux fragments que nous en aurons donnés.

Ce n'est pas le procès de la langue, l'analyse du style que nous faisons : nous n'en sommes plus à ces puérités avec le digne académicien ; c'est le procès de la pensée, de la tendance, de l'intention.

Drouet a rejoint son compagnon ; *ils diffèrent de donner l'alarme*, appellent à eux quelques hommes de la ville qui leur sont attachés par l'odieux lien du jacobinisme. Ils courent au pont et le barricadent à l'aide de plusieurs voitures.

Cependant, on avait décidé les postillons à partir ; mais, arrivés au pont¹, quel obstacle se présente ? Le passage est rendu impraticable ; les gardes du corps s'élancent du siège pour dégager le pont. Drouet et ses compagnons osent se présenter à la voiture du roi : « Vous ne partirez

1. Nous avons déjà vu que c'est, non pas au pont, mais au coin de la place de Latry et de la rue de la Basse-Cour que la voiture du roi a été arrêtée.

pas ! » s'écrie-t-il ; « entendez-vous le tocsin ? Il vous avertit que nous sommes sur les pas des traîtres¹. » Le fusil du régicide Drouet était braqué sur la voiture du roi. Les gardes du corps frémissent ; ils ne désespèrent pas de renverser et d'exterminer ces hommes *odieux* ; quand le roi eût été plus exercé aux périls de cette sorte, il n'eût pu se résoudre à y exposer sa femme, ses deux enfants, sa sœur, tout l'espoir de la France ; il retient ses gardes du corps et leur défend d'engager le combat ; MM. de Valory, de Moustier et de Malden abaissent leurs armes en frémissant². Drouet insiste sur l'exhibition du passe-port ; la reine montre un passe-port qui lui avait été donné par M. de Montmorin, sous le nom d'une dame russe. Drouet élève de nouvelles difficultés : « Au reste, » ajoute-t-il, « c'est au procureur de la commune à en juger. » Cet officier municipal venait d'arriver ; il prie les voyageurs de se rendre chez lui pour qu'il puisse examiner les passe-ports, et *joue la bonhomie, affecte des égards*, offre son bras à la reine pour la conduire. On descend ; le roi tient un de ses enfants dans ses bras, l'autre par la main ; son cœur conservait encore de l'espérance, car il était bien difficile qu'un des détachements préposés pour assurer sa route n'accourût pas pour le secourir. À peine est-on entré dans la maison, qu'un attroupe-ment formé par Drouet l'entourne, menace les voyageurs, et, pendant ce temps, *le perfide municipal* a l'air de s'interposer pour maintenir le bon ordre et calmer les habitants. Son *œil faux* exprime au roi l'obligance, le respect ; il boit avec lui d'un vin qu'il lui a offert ; il entend sans tressaillir des paroles où Louis, qui se croit déguisé, exprime cette parfaite bonté qui n'appartient qu'à lui ; il voit, *sans chanceler dans sa résolution cruelle, sans détester ses ruses*, il voit deux princesses d'une rare beauté, deux enfants qui, aux grâces de leur âge, ajoutent l'intérêt du malheur. Quel sera leur sort ? *Le barbare* ne s'arrête point à cette considération, *et peut-être croit-il remplir simplement ce qu'il doit à sa patrie*, tant sont dangereux, pour les âmes communes, les devoirs nouveaux qui viennent briser tout l'ordre des premiers et des plus saints devoirs. Je n'ai pas le courage de rapporter *toutes les réponses insidieuses* qu'il fit au roi et que lui-même a mentionnées dans son procès-verbal avec une satisfaction exécrationnelle.

1. Si Drouet a différé de donner l'alarme, comme le dit, quelques lignes plus haut, M. de Lacretelle, comment et sous quelle influence le tocsin sonne-t-il ?

2. On sait comment ils étaient armés.

M. de Bouillé, qui cependant est plus intéressé que M. de Lacretelle dans la question, est bien autrement juste que lui.

Voici ce que dit M. de Bouillé :

Les citoyens s'opposent au départ de Louis XVI, sans cependant lui manquer de respect. La plupart lui marquent des égards, quelques-uns même de la sensibilité, soit réelle, soit apparente, l'assurant qu'ils sont contraints d'attendre les ordres de l'Assemblée.

Revenons à notre récit.

Au moment où le roi vient d'ouvrir ses bras à Sauce et où tout le monde pleure, on entend un grand bruit de pas de chevaux : c'est M. de Goguelat, M. Boudet et les quarante hussards de Pont-de-Somme-Vesle qui arrivent.

Le roi devine un secours. Sauce comprend un danger : il fait monter ses hôtes illustres et leur ouvre une chambre située sur le derrière de la maison.

En ce moment, un grand tumulte se fait entendre. Des voix crient :

— Le roi ! le roi !

D'autres voix répondent :

— Si c'est le roi que vous voulez, vous ne l'aurez que mort.

Le tumulte s'apaise un instant, comme il arrive lorsqu'on parle.

Sauce descend, puis remonte quelques instants après, suivi d'un homme qui se dit aide de camp de M. de Bouillé et demande à parler au roi.

Cet homme, c'est M. de Goguelat.

Le roi, tout joyeux, frappe dans ses mains ; c'est la première personne de connaissance qui se présente à ses yeux : c'est évidemment l'avant-garde du secours qui va lui arriver.

Derrière M. de Goguelat, il reconnaît M. de Choiseul.

Des pas retentissent de nouveau dans l'escalier. Ce sont ceux de M. de Damas.

Les trois officiers, au fur et à mesure qu'ils entrent, jettent un

regard autour d'eux.

Voici ce qu'ils voient.

Une étroite chambre ; au milieu de cette chambre, une table ; sur cette table, un morceau de papier et quelques verres ; dans un coin, le roi et la reine ; près de la fenêtre, madame Élisabeth et Madame Royale ; au fond, le Dauphin, épuisé de fatigue, dormant sur un lit ; au pied du lit, madame de Tourzel, les deux femmes de chambre de service, madame de Neuville et madame Brunier ; à la porte, deux sentinelles, ou plutôt deux paysans armés de fourches.

Le premier mot du roi fut :

— Eh bien, messieurs, quand partons-nous ?

— Sire, quand il plaira à Votre Majesté.

— Donnez vos ordres, ajouta M. de Choiseul ; j'ai avec moi quarante hussards ; mais ne perdez pas de temps, il faut agir avant que mes hussards soient gagnés.

— Alors, messieurs, dit le roi, descendez, faites ouvrir le passage, mais pas de violences.

Les jeunes gens descendent.

Au moment où M. de Goguelat touchait le seuil de la porte, la garde nationale sommait les hussards de mettre pied à terre.

— Hussards, crie M. de Goguelat, restez à cheval !

— Pourquoi faire ? demanda un officier de la garde nationale nommé Le Roi.

— Pour garder le roi, répond M. de Goguelat.

— Nous le garderons bien sans vous, répond l'officier.

M. de Goguelat remonte avec M. de Choiseul ; tous deux s'adressent à la reine :

— Madame, disent-ils, il ne faut plus songer à partir avec les voitures ; mais il y a encore un moyen de passer.

— Lequel ?

— Voulez-vous monter à cheval et partir avec le roi ? Le roi tiendra le Dauphin. Le pont est barré ; mais, au bout de la rue

Saint-Jean, la rivière est guéable ; avec nos quarante hussards nous passerons... En tout cas, prenons un parti ; nos hussards commencent à boire avec le peuple : dans un quart d'heure, ils fraterniseront avec lui.

La reine recula. Ce cœur de bronze faillit au moment décisif. Elle redevint femme, elle eut peur d'une bagarre, d'une échauffourée, d'une balle.

— Adressez-vous au roi, messieurs, dit-elle ; c'est le roi qui s'est décidé à cette démarche ; c'est au roi d'ordonner, mon devoir est de le suivre.

Puis elle ajouta timidement :

— Après tout, M. de Bouillé ne peut tarder à arriver.

Les trois gardes du corps étaient là, debout, prêts à tout tenter.

M. de Choiseul et M. de Goguelat insistaient.

M. de Damas était en bas avec ses deux ou trois dragons.

Si le roi répondait oui, il y avait encore une chance.

— Messieurs, dit le roi, pouvez-vous bien me répondre que, dans cette bagarre, quelque balle n'atteindra pas la reine, ma sœur ou mes enfants ?

Un seul et même soupir s'échappa de la bouche des défenseurs du roi ; ils le sentaient plier dans leurs mains.

— Puis, ajouta le roi, raisonnons froidement, la municipalité ne refuse point de me laisser passer ; le pis aller est que nous soyons forcés d'attendre ici le jour. Or, avant le jour, M. de Bouillé sera averti de la situation où nous sommes ; il est à Stenay, Stenay est à huit lieues d'ici ; deux heures suffisent pour aller, deux heures pour revenir. M. de Bouillé ne peut donc manquer d'arriver au matin. Alors, sans danger et sans violence, nous partirons.

Il achevait à peine ces mots, que le conseil municipal entre. La décision de la municipalité est brève et précise :

Le peuple s'oppose absolument à ce que le roi se remette en route. On a résolu d'envoyer un courrier à l'Assemblée nationale

afin de connaître ses intentions.

Et, en effet, un citoyen de Varennes, M. Maugin, chirurgien, est parti à franc étrier pour Paris.

Goguelat voit qu'il n'y a pas un instant à perdre ; il s'élançe par les escaliers, sort de la maison, saute à cheval et s'écrie :

— Hussards ! êtes-vous pour le roi ou pour la nation ?

Les hussards étaient Allemands ; ils comprennent mal ; quelques-uns disent :

— La nation ! la nation !

D'autres :

— *Der Kœnig ! der Kœnig* (le roi) !

Drouet alors s'avance sur M. de Goguelat un fusil à la main.

— Vous voulez avoir le roi, dit-il ; mais, c'est moi qui vous le jure, vous ne l'aurez que mort !

— Si vous faites un pas, ajoute le commandant de la garde nationale, M. Roland, en armant un pistolet qu'il tenait à la main, je vous tue !

M. de Goguelat pousse son cheval sur lui. M. Roland tire de si près que la flamme de son pistolet aveugle le cheval de M. de Goguelat, qui se cabre et se renverse sur son cavalier.

Cet accident fit croire à plusieurs historiens que M. de Goguelat avait été renversé par la balle. Celui qui avait tiré le coup en fut persuadé tout le premier ; il en devint fou et mourut de ce coup de pistolet qu'il avait tiré sur un autre.

En voyant leur chef renversé, les hussards se décident à faire un mouvement ; mais alors Drouet crie :

— Canonniers, à vos pièces !

Les hussards voient dans la nuit les mèches se rapprocher de deux petites pièces placées en batterie au bas de la rue Saint-Jean ; ils se croient entre deux feux et crient :

— Vive la nation !

Les deux pièces étaient enclouées, la rouille avait dévoré leurs affûts, elles étaient depuis plus de dix ans hors de service.

L'effet n'en était pas moins produit ; les gardes nationaux se jettent sur MM. de Choiseul et de Damas, les arrêtent et les désarment.

M. de Goguelat, que l'on croyait plus gravement blessé qu'il ne l'était, est laissé libre ; il profite de cette liberté pour remonter près du roi et rentre dans la chambre tout sanglant.

Il s'était fendu la tête sur le pavé, mais il ne sentait pas sa blessure.

L'aspect de la chambre avait changé. Il était devenu navrant.

Marie-Antoinette, qui était, en réalité, la force et la vie de la famille, était brisée ; elle avait entendu les cris, les coups de feu ; elle voyait rentrer M. de Goguelat sanglant ; le côté de la femme l'emportait.

Le roi, debout, priait l'épicier Sauce, comme si cet homme pouvait, le voulût-il, rien changer à la situation.

La reine, assise sur un banc entre deux caisses de chandelles, priait l'épicière.

— Oh ! madame, lui disait-elle, n'avez-vous donc pas des enfants, un mari, une famille !

Mais elle, avec son égoïsme bourgeois et brutal, lui répondit :

— Je voudrais bien vous être utile, certainement ; mais, si vous pensez au roi, moi, je pense à M. Sauce.

La reine se détourna, versant des larmes de colère.

Elle ne s'était jamais si fort abaissée.

Le jour commençait à paraître.

La foule encombra la rue, la place de la rue Neuve et la place de Latry.

Tous les citoyens à leurs fenêtres criaient :

— À Paris ! à Paris ! le roi, à Paris !

On engagea Louis XVI à se montrer pour calmer la foule.

Hélas ! se montrer ! Ce n'était même plus, comme au 6 octobre, au balcon de la cour de Marbre qu'on allait se montrer... c'était aux fenêtres de l'épicier Sauce.

Louis était tombé dans une profonde torpeur.

Les cris redoublaient.

Cinq ou six personnes à peine avaient vu, ou plutôt entrevu le roi. Le reste voulait absolument le voir.

À cette époque où il fallait six ou sept jours par la diligence pour aller de Varennes à Paris, c'était une chose curieuse que de voir le roi. Chacun s'en faisait une idée à sa façon.

Aussi la stupéfaction fut-elle grande quand Louis XVI se montra, alourdi, les yeux enflés et prouvant à toute cette multitude une chose dont elle ne se doutait pas : c'est qu'un roi pouvait être un gros homme pâle, gras, muet, à l'œil terne, aux lèvres pendantes, avec une pauvre perruque et un habit gris.

La foule crut d'abord qu'on se moquait d'elle et hurla.

Puis, quand elle fut bien assurée que c'était le roi :

— Oh ! mon Dieu ! fit-elle, pauvre homme !

Puis la pitié la prit. Les cœurs débordèrent, les larmes se firent jour.

— Vive le roi ! cria la foule.

Si Louis XVI eût su profiter de ce moment, s'il eût appelé toute cette foule à son secours et au secours de ses enfants, peut-être l'eût-elle conduit elle-même au delà de ce pont barricadé et remis entre les mains des hussards. C'est dans le premier procès-verbal, dans le procès-verbal du 23, que cette impression est bien sensible.

Il ne tira aucun parti de cette pitié, de cet attendrissement.

Un exemple fut donné en ce moment de cette commisération qu'inspirait la famille royale.

Sauce avait une vieille mère, une femme de quatre-vingts ans ; elle était née sous Louis XIV, elle avait la foi du royalisme ; elle entra dans la chambre : quand elle vit son roi et sa reine accablés, quand elle vit les deux enfants qui dormaient sur le lit, sur le lit de la famille, qu'elle ne pouvait supposer être un jour destiné à ce triste honneur, elle tomba à genoux devant ce lit, y fit sa prière et, se tournant vers la reine :

— Madame, dit-elle, voulez-vous me permettre de baiser les

mains de ces deux innocents ?

La reine fit un signe de tête.

La bonne femme leur baisa les mains, les bénit et sortit en éclatant en sanglots.

La reine fut la seule qui ne dormit pas.

Le roi, qui avait besoin, quelle que fût sa préoccupation d'esprit, de dormir et de manger, ayant mal dormi et mal mangé, semblait hors de sens.

Vers les six heures et demie, on lui annonça M. Deslon.

M. Deslon arrivait de Dun avec cent hommes.

Il avait trouvé la rue de l'Hôpital barricadée ; il avait parlementé, avait demandé à parler au roi et en avait obtenu la permission.

Il raconta au roi qu'au bruit du tocsin il était accouru ; que M. de Bouillé, averti par son fils et M. de Raigecourt, allait sans doute arriver.

Le roi ne l'entendait pas et semblait même ne pas l'écouter.

Trois fois M. Deslon lui répéta la même chose, et, d'un ton presque impatient, la troisième fois :

— Sire, lui dit-il, ne m'entendez-vous point ?

— Que me voulez-vous, monsieur ? demanda le roi comme s'il sortait d'une rêverie.

— Je vous demande vos ordres pour M. de Bouillé, sire.

— Je n'ai plus d'ordres à donner, monsieur, dit le roi ; je suis prisonnier.

— Mais enfin, sire ?

— Qu'il fasse ce qu'il pourra pour moi.

M. Deslon se retira sans pouvoir obtenir une autre réponse.

En effet, le roi était bien prisonnier.

Le tocsin avait fait sa funèbre besogne : chaque village avait envoyé son contingent ; quatre ou cinq mille hommes encombraient les rues de Varennes.

Vers sept heures du matin, deux hommes arrivant par la route de Clermont sur des chevaux ruisselant de sueur se firent jour à

travers cette multitude.

Les cris du peuple annoncèrent au roi un incident nouveau.

Bientôt, la porte s'ouvrit et donna passage à un officier de la garde nationale.

C'était ce même Rayon, cet officier qui, pendant qu'il prenait un instant de repos à Châlons, avait envoyé un exprès à Sainte-Menehould.

Il entre dans la chambre royale, fatigué, exalté, presque fou, sans cravate, sans poudre.

— Ah ! sire, dit-il d'une voix entrecoupée, nos femmes ! nos enfants ! on s'égorge à Paris ! Sire, vous n'irez pas plus loin !... L'intérêt de l'État...

Et il tombe presque évanoui sur un fauteuil.

— Eh ! monsieur, dit la reine en lui prenant la main et en lui montrant Madame Royale, ne suis-je donc pas mère aussi, moi !

— Enfin, Monsieur, demanda le roi, qu'y a-t-il et que m'annoncez-vous ?

— Sire, un décret de l'Assemblée.

— Où est-il ?

— Mon camarade l'apporte.

— Votre camarade ?

L'officier fait signe d'ouvrir la porte.

Un des gardes du corps l'ouvre, et l'on voit M. de Romeuf appuyé contre la fenêtre de la première chambre et pleurant.

Il s'avança les yeux baissés.

La reine tressaillit à sa vue.

On se le rappelle, M. de Romeuf accompagnait la Fayette lors de la visite qu'il fit au roi un quart d'heure avant que le roi partît.

— Quoi ! monsieur, c'est vous ! dit la reine ; oh ! je ne l'aurais jamais cru !

M. de Romeuf tenait à la main le décret de l'Assemblée.

Le roi le lui arracha des mains, jeta les yeux dessus et s'écria :

— Il n'y a plus de roi en France !

La reine le prit à son tour, le lut et le rendit au roi.

Le roi le relut, puis le posa sur le lit où dormaient le Dauphin et Madame Royale.

— Oh ! non ! non ! dit la reine exaspérée, furieuse, effarouchée de haine et de colère, je ne veux pas que cet infâme papier touche et souille mes enfants !

— Madame, dit alors Romeuf, vous me reprochiez tout à l'heure de m'être chargé de cette mission ; ne vaut-il pas mieux que ce soit moi que tout autre qui sois témoin de vos emportements ?

Il y eut, à cette action de la reine, en effet, un murmure terrible parmi les assistants.

Je me hâtai, dit M. de Choiseul dans sa relation – c'est à lui que l'on doit tous ces détails –, je me hâtai de ramasser le décret et je le posai sur la table.

— Au moins, monsieur, dit la reine en s'adressant à Romeuf, je vous recommande M. de Choiseul, M. de Damas et M. de Goguelat quand nous serons partis.

Et, en effet, la reine voyait bien qu'il fallait partir.

Il était sept heures du matin. M. de Bouillé ne paraissait pas.

Les paysans des environs de Varennes continuaient d'affluer vers la ville, armés de fusils, de fourches et de faux, et chaque nouvel arrivé criait, plus fort que les autres :

— À Paris ! à Paris !

La voiture était tout attelée.

Le roi se cramponnait à tout obstacle, comptant chaque minute, attendant Bouillé.

Enfin, il fallut se décider.

Le roi se leva le premier.

La reine ensuite.

Une de ses femmes, soit réellement, soit pour gagner du temps, s'évanouit.

— On me mettra en morceaux si l'on veut, dit la reine, mais

je ne partirai pas sans celle dont le malheur a fait mon amie.

— Eh bien, soit ! restez si vous voulez, dit un homme du peuple ; moi, j'emporte le Dauphin.

Il prit l'enfant royal dans ses bras et s'avança vers la porte.

La reine lui arracha le Dauphin et descendit, rugissante.

Toute la famille était à bout de forces.

En arrivant dans la rue, madame Élisabeth s'aperçut avec terreur que la moitié des cheveux blancs de la reine avait blanchi. L'autre moitié devait blanchir à la Conciergerie dans une nuit non moins terrible.

On monta en voiture. Les trois gardes du corps remontèrent sur le siège.

M. de Goguelat avait trouvé moyen de s'échapper par la ruelle située derrière la maison du procureur de la commune.

M. de Choiseul et M. de Damas furent conduits à la prison de la ville avec M. de Romeuf, qui se fit emprisonner avec eux pour les protéger plus efficacement.

Enfin, la voiture s'ébranla et partit, escortée par la garde nationale, sous le commandement de M. de Signemont, par les husards de M. de Choiseul, envoyés pour protéger la fuite, et par plus de quatre mille citoyens de Varennes et des environs, armés de fusils, de fourches et de faux.

La voiture du roi ne dépassa pas la maison de l'épicier Sauce. Voilà la limite historique du fatal voyage.

Que faisait donc M. de Bouillé pendant ce temps ?

Prenons sa relation après celle de MM. de Valory, de Goguelat, de Choiseul, et nous allons le voir.

Il était à Dun, où il avait passé la nuit dans des inquiétudes mortelles.

C'était le point le plus avancé de son observation.

À trois heures, n'ayant aucune nouvelle, il remonta vers Stenay.

À Stenay, il était au centre de ses forces et pouvait agir plus efficacement, disposant d'un plus grand nombre d'hommes.

De quatre à cinq heures, il y fut successivement rejoint par M. de Rohrig, par M. de Raigecourt, par son fils.

Alors il sut tout.

Mais M. de Bouillé était peu sûr de ses hommes.

Il était environné de villes *mauvaises*, comme il dit, c'est-à-dire patriotes ; il était menacé par Metz, par Verdun, par Stenay. C'était surtout dans la crainte de Stenay qu'il avait quitté Dun.

Royal-Allemand était le seul régiment sur lequel on pût compter. Il fallait le chauffer à blanc.

M. de Bouillé et son fils Louis s'y mirent corps et âme.

Une bouteille de vin et un louis par homme firent l'affaire.

Encore lui fallut-il deux heures pour s'armer et partir.

Il partit enfin, mais à sept heures !

En deux heures, il fit les huit lieues qui le séparaient de Varennes.

Sur la route, ils rencontrèrent un hussard.

— Eh bien ?

— Le roi a été arrêté.

— Nous le savons ; après ?

— Le roi part à cette heure de Varennes.

— Pour où part-il ?

— Pour Paris.

Bouillé ne se donne pas le temps de répondre.

Il enfonce les éperons dans les flancs de son cheval.

Son régiment le suit.

Varennes les vit descendre comme une trombe à travers ses vignes, le procès-verbal le dit.

Le roi était parti depuis une heure.

Il s'agit de ne point perdre de temps : la rue de l'Hôpital est barricadée, le pont est barricadé : on tournera la ville, on passera la rivière à gué aux Boucheries, et on viendra prendre position sur la route de Clermont pour arrêter l'escorte.

On fait ainsi.

La rivière est passée.

Trois cents pas encore, et l'on sera sur la route.

Mais on rencontre le canal du moulin : six pieds d'eau ! un talus impossible !

Il fallut s'arrêter et revenir en arrière.

Lisez la relation du jeune Louis de Bouillé :

Nous nous enfonçons, dit-il, avec cette petite troupe dans la France armée contre nous !

On eut un instant l'idée d'aller tourner la ville dans le sens opposé, de passer la rivière au gué de Saint-Gengoulf, de prendre la rue Saint-Jean, de traverser Varennes et de tomber sur les derrières de l'escorte.

Mais les dragons étaient exténués ; mais les chevaux s'abattaient à chaque pas ; mais il faudrait combattre pour traverser Varennes, combattre pour arriver jusqu'au roi.

On annonçait que la garnison de Verdun était en route avec du canon.

La foi manqua. On comprit que tout était perdu.

M. de Bouillé remit, en pleurant de rage, son épée au fourreau, et, en pleurant de rage, ordonna la retraite.

Les habitants de la ville haute le virent, lui et ses hommes, stationnant une heure encore et ne pouvant se décider à partir.

Ils reprirent enfin la route de Dun.

Ils disparurent de l'autre côté de la colline.

On ne les revit plus.

Le roi continua son chemin ; *le chemin de la croix !*

VII

Nous étions partis – toujours explorant pas à pas cette route –, nous étions partis de Sainte-Menehould à dix heures du matin.

Une demi-heure après, nous étions au point le plus élevé de la côte.

C'est là, à la Grange-aux-Bois, que commence la forêt d'Argonne, le défilé qu'un an plus tard, juin 1792, Dumouriez était chargé de défendre. À droite et à gauche de la route, on voit encore la place des batteries qui croisaient leurs feux. – Mais, pour cela, il faut suivre la vieille route, bien entendu.

Voyons, mon cher Victor, voyons, grand peintre, ce que vous pensez de ce paysage.

J'ouvre et je lis :

Avant d'arriver au gros bourg de Clermont, on parcourt une admirable vallée où se rencontrent les frontières de la Marne et de la Meuse. La descente dans cette vallée est magique. La route plonge entre deux collines, et l'on ne voit d'abord au-dessous de soi qu'un gouffre de feuillage ; puis le chemin tourne, et toute la vallée apparaît ; un vaste cirque de collines ; au milieu, un beau village presque italien, tant les toits sont plats ; à droite et à gauche, plusieurs autres villages sur des croupes boisées ; des clochers dans la brume, qui révèlent d'autres hameaux cachés dans les plis de la vallée, comme dans une robe de velours vert ; d'immenses prairies où paissent de grands troupeaux de bœufs, et, à travers tout cela, une jolie rivière, vive, qui passe joyeusement.

C'est bien cela, et je n'ai pas besoin d'autre description ; celle-ci est parfaite.

Le village aux toits plats, c'est le village des Islettes.

C'est au-dessus de ce village que Guillaume dut prendre à travers bois. Seulement, avec la route nouvelle, vous perdez la trace : il faut suivre la vieille route, où l'on ne peut plus aller qu'à pied, coupée qu'elle est aujourd'hui dans son abandon par des

ravins et des fondrières.

Nous arrivâmes à Clermont.

Le cheval avait besoin de souffler ; nous nous arrêtâmes dans une espèce de cabaret, à droite de la rue, à moitié du village à peu près.

La bonne femme qui tenait ce bouchon nous fit entrer dans une petite chambre à droite de la cuisine et où se trouvait un tableau collectif de toute la famille d'Orléans, ayant à sa gauche un portrait du prince Eugène, à sa droite un portrait de Poniatowski — des cadres noirs et les gravures que vous savez.

Aussi, connaissant les individus et n'ayant rien à chercher là comme art, je ne fis aux portraits royaux et princiers qu'une médiocre attention.

Mais il n'en fut pas ainsi de deux charmants petits médaillons de forme oblongue placés de chaque côté de la cheminée et représentant, l'un une jeune fille, l'autre un jeune homme, tous deux dans le costume, assez peu pittoresque, mais très-caractéristique, de 93.

La peinture, quoique un peu *floue*, avait un certain caractère, et l'on voyait que c'était, sinon d'un maître, du moins de quelqu'un qui savait manier le pinceau.

J'appelai l'hôtesse et lui demandai ce que c'était que ces deux portraits.

— C'est, me dit-elle, le portrait de la demoiselle du pays et celui de son fiancé.

Je lui demandai ce que c'était que la demoiselle du pays.

La demoiselle du pays était, il y a soixante-cinq ans, à ce qu'il paraît, la plus jolie personne de Clermont ; voilà pourquoi on la désignait sous le nom de *la demoiselle du pays*. Elle s'appelait Angélique Lefèvre. Son fiancé était commissaire de la République ; il passait souvent en poste à Clermont ; il vit la demoiselle du pays et en devint amoureux. Lui se nommait Sulpice Huguenin.

Un jour, la jeune fille disparut ; le commissaire de la Républi-

que l'avait enlevée. Là-bas – c'est ainsi que mon hôtesse désignait Paris –, ils se marièrent et revinrent à Clermont, jeunes, riches et heureux. Ils firent alors bâtir un château au-dessus du gué ; mais, ajouta philosophiquement mon hôtesse, la fortune ne reste pas toujours dans la même main. Un jour, le bruit se répandit qu'ils étaient ruinés et qu'on allait tout vendre chez eux. On vendit tout, en effet, meubles et château. La jeune fille revint chez ses parents ; le jeune homme retourna à Paris pour chercher une place. Tout à coup, on vit la demoiselle du pays – on avait, malgré son mariage, continué de l'appeler ainsi – vêtue de noir. Son mari était mort d'une hémorragie. Toute sa vie, elle porta le deuil. Enfin, en 1815, elle mourut à son tour d'une fièvre pernicieuse.

Il y avait au premier, me dit encore l'hôtesse, un tableau qui représentait les deux jeunes gens ; non-seulement un tableau, mais aussi une gravure.

Je montai au premier.

Le tableau est délicieux comme couleur d'époque.

Les deux amoureux se promènent dans une forêt et, arrêtés un instant, s'appuient l'un à l'autre et se regardent avec amour.

Des nymphes qui sortent de terre, entre des troncs d'arbres, les contemplant et semblent envier leur bonheur.

Si Sulpice Huguenin n'avait à ses pieds son chapeau, décoré d'une large cocarde tricolore, on jurerait Werther promenant Charlotte.

La gravure et le tableau sont de mademoiselle Gérard.

Toute la vie de ces deux charmantes créatures est en deux mots, comme elle est dans ces deux médaillons.

Ils s'aimaient.

On ne saurait croire quel intérêt je pris à cette pauvre histoire, qui n'a cependant rien de bien intéressant.

Mais les deux têtes étaient si pleines d'amour qu'à côté de cette histoire de leur vie, le roman de leur cœur doit être ravissant.

Vous qui aurez lu ces lignes et qui passerez au bureau de la messagerie, demandez à voir ces deux portraits.

Au sortir de Clermont, notre cheval, que le conducteur avait un peu surmené, prit le prétexte d'une descente assez rapide pour s'abattre et nous abattre avec lui.

Nous nous démêlâmes comme nous pûmes, et nous nous remîmes lestement sur pieds.

Quant au cheval, il ne bougea point.

Un instant, nous fûmes ses dupes et le crûmes atteint d'un coup de sang.

Je proposai de le saigner.

Notre conducteur, plus au fait de ses caprices, le traita par des coups de fouet.

Le traitement fit son effet : notre Bucéphale se redressa, rentra docilement dans les brancards et reprit, en trottant, le chemin de Varennes.

Vers les quatre heures, nous arrivâmes aux premières maisons.

Tout ce qu'on peut savoir d'un pays sans l'avoir vu, je le savais ; seulement, j'étais induit en erreur, comme tout le monde, sur le lieu de l'arrestation de Louis XVI ; pas un historien qui ne dise qu'il fut arrêté au Grand-Monarque.

Il nous y conduisit.

Je reconnus le pont, je reconnus la rivière, et j'arrivai au Grand-Monarque, convaincu que c'était là le lieu de l'arrestation.

Cependant la vue de la grande place, sur laquelle donnent les fenêtres de l'hôtel, me jeta dans le doute.

J'avis lu dans Hugo – et je sais l'exactitude, comme peintre, de mon Hugo –, j'avais lu dans Hugo :

Aujourd'hui, je traverse la petite place de Varennes, qui a la forme du couteau de la guillotine.

Or, la place que j'avais sous les yeux était, non pas petite, mais grande ; non pas triangulaire, mais carrée.

J'appelai la maîtresse de l'hôtel, madame Gauthier.

— Madame, lui demandai-je, voulez-vous me dire où est la maison de M. Sauce ?

— Oh ! monsieur est comme les autres, il se trompe de place.

— N'est-ce donc point en face de l'hôtel du Grand-Monarque que Louis XVI a été arrêté ?

— Non, c'est en face de l'hôtel du Bras-d'or, dans la ville haute, à côté de la place de Latry.

— Louis XVI n'a donc point passé le pont ?

— Jamais, monsieur ; le plus loin qu'il ait été dans la ville, c'est chez le procureur de la commune ; s'il eût pu parvenir jusqu'au pont, il eût été sauvé, puisqu'il eût été au milieu des husards.

En effet, c'était vrai.

— Mais, insistai-je, tous les historiens disent que Louis XVI fut arrêté à l'hôtel du Grand-Monarque.

— Ils se trompent : il y était attendu. J'ai bien souvent entendu dire que, pendant huit jours de suite, on lui avait tenu un dîner tout prêt ; mais, si vous voulez voir l'endroit véritable où il a été arrêté, remontez dans la ville haute.

Nous retraversâmes le pont.

Nous remontâmes la rue de la Basse-Cour, et nous nous retrouvâmes enfin sur *la petite place qui a la forme du couteau de la guillotine*.

Là, je me reconnus.

Pendant j'avais besoin d'un cicerone.

J'entrai à la mairie.

Le bonheur fit que je tombai sur l'archiviste ; je me nommai, il voulut bien se mettre à ma disposition.

Dans une ville comme Paris, au milieu d'une population comme la population parisienne, aucun événement, si important qu'il soit, ne laisse sa trace. C'est qu'il en est des événements qui se passent à Paris comme des flots de la mer : les uns chassent les autres. Mais, dans une petite ville de province comme Clermont,

comme Sainte-Menehould, comme Varennes, il n'en est point ainsi – comme Varennes surtout.

Personne n'avait parlé de Varennes avant le 21 juin 1791. Le 22, Varennes était à l'ordre du jour du monde entier ; l'Europe avait les yeux fixés sur lui.

Varennes a vécu douze heures d'une vie fiévreuse.

Pendant ces douze heures, un événement immense s'est accompli dans ses murs. Depuis ce jour, tout ce qui naît à Varennes regarde en arrière et vit les yeux fixés sur ce grand événement. Vous pouvez interroger le dernier citoyen de Varennes, il sait mieux l'histoire de ces douze heures que le plus savant historien.

Au milieu de la nuit profonde de la province, il y a eu douze heures de lumière d'orage et d'incendie ; tout ce qui, pendant ce temps, a été éclairé, faits, paroles, événements, est resté dans l'esprit du peuple aussi présent que si les choses s'étaient passées la veille ; et elles resteront ainsi, quoi qu'il arrive, car jamais événement de cette importance ne viendra effacer celui-là.

Supposez Varennes enseveli sous la lave, comme Herculanium, ou dans la cendre, comme Pompéi, et le jour le plus important de Varennes ne sera pas le jour où il aura péri. Le jour le plus important de Varennes restera le 22 juin 1791, jour où le roi Louis XVI fut arrêté en face du Bras-d'or.

Aussi notre archiviste accomplit-il à merveille son office de cicerone. Avec lui, rien ne nous demeura plus obscur ; la place reprit sa forme primitive, l'église démolie se rebâtit, la voûte – qui n'existe plus aujourd'hui – arrondit de nouveau son cintre ; la maison de l'épicier Sauce, qui a fait un pas de retraite d'un mètre trente centimètres, reprit son alignement, et alors je compris tout ce qu'il m'était impossible de comprendre avec M. Thiers.

Voici ce que dit l'historien de la Révolution sur ce seul fait de Varennes ; vous verrez les erreurs que nous avons relevées. – Est-ce que par hasard cette histoire, prétendue irréprochable, serait aussi inexacte qu'elle est pauvrement écrite ?

Varennés est bâti sur le bord d'une rivière étroite, mais profonde ; un détachement de hussards y était de garde ; mais l'officier, ne voyant pas arriver le trésor qu'on lui avait annoncé, avait laissé sa troupe dans les quartiers. La voiture arrive enfin, et passe le pont¹.

À peine est-elle engagée sous une voûte² que Drouet, aidé d'un autre individu, arrête les chevaux :

— Votre passe-port ! s'écrie-t-il.

Et, avec un fusil, il menace les voyageurs s'ils s'obstinent à avancer.

On obéit à cet ordre et on livre le passe-port ; Drouet s'en saisit et dit que c'est au procureur de la commune à l'examiner, et la famille royale est conduite chez ce procureur, nommé Sausse³.

Que nous sommes bien autrement exacts que cela, nous autres romanciers !

Ainsi, c'est Hugo qui m'aide à corriger Lacretelle, Lamartine et Thiers.

Mais ce que je désirais surtout, c'était un plan de la ville.

Nous retournâmes à la mairie, et l'on m'en montra un.

Il était de 1812.

Ce n'était point là ce qu'il me fallait ; c'était un plan antérieur à 1791.

Notre cicerone se mit à réfléchir.

Puis, tout à coup, se frappant la tête :

— J'ai votre affaire, dit-il ; venez avec moi.

Quand je suis à la poursuite d'une idée, je ne m'inquiète jamais du dérangement que je cause ; il faut avant tout que j'arrive à mon but.

Notre archiviste frappa à une porte.

— M. Carré de Malbery est-il ici ? demanda-t-il.

1. On a vu que la voiture n'a jamais passé le pont.

2. La voiture ne s'engagea point sous la voûte ; nous avons dit qu'elle était trop haute pour cela, et qu'au ceintre de cette voûte les gardes du corps placés sur le siège se fussent brisé le crâne.

3. Le nom du procureur de la commune s'écrit, non point *Sausse*, mais *Sauce* ; je l'ai vérifié sur sa propre signature, à moins, toutefois, qu'il n'ait pas su lui-même comment s'écrivait son nom, ce qui n'est pas supposable.

— Oui ; seulement, il est là-haut, il déménage son cabinet.

— Dites-lui que M. Alexandre Dumas désire lui parler, et priez-le de descendre.

Je laissai non-seulement tout faire, mais tout dire.

À mon nom, qu'elle avait entendu, madame de Malbery sortit d'une chambre et me fit entrer au salon.

Quelques secondes après, des pas se précipitèrent dans l'escalier.

C'était M. de Malbery qui descendait.

Pourquoi donc douterais-je, quand je vois chacun si bon, si cordial, si empressé pour moi ? Je vais demander un service, et l'on me reçoit comme si je venais le rendre.

M. Carré de Malbery avait un plan de la ville de Varennes fait par son père en 1772.

Je lui demandai la permission de le décalquer. Il fit mieux que de me donner cette permission, il me donna le plan.

Les deux procès-verbaux de l'arrestation du roi, le premier du 23, le deuxième du 27, me manquaient encore ; je voulus les aller copier à la mairie ; mon archiviste se chargea de me les faire copier.

Nous n'eûmes qu'à rentrer à l'hôtel du Grand-Monarque et à dîner.

À propos de l'hôtel du Grand-Monarque, Hugo dit :

Louis XVI s'est peut-être arrêté au Grand-Monarque ; il s'est alors vu peint en enseigne, roi en peinture lui-même, pauvre grand monarque !

En effet, les aubergistes du Grand-Monarque avaient l'habitude, à chaque nouveau règne, de faire la dépense d'un nouveau portrait ; ceux qui vécurent sous Louis XIV, qui régna soixante et onze ans, ceux qui vécurent sous Louis XV, qui régna cinquante-quatre ans, ceux qui vécurent sous Louis XVI, qui régna dix-neuf ans, s'en tirèrent encore.

L'embarras commença sous la République et sous le Directoire, pour cesser un instant avec Napoléon I^{er}.

En 1814, il fallut lui substituer Louis XVIII ; en 1815, représenter Napoléon ; trois mois après, le gratter, repeindre Louis XVIII ; puis Charles X, puis Louis-Philippe.

Louis-Philippe fut la dernière effigie de l'enseigne du Grand-Monarque.

À la république de 1848, un régiment du génie, voyant le portrait de Louis-Philippe, qui depuis dix-huit ans lui payait sa solde en monnaie à son effigie, se fâcha tout rouge, prit un pot de bleu de Prusse et barbouilla l'enseigne. Depuis ce temps, madame Gauthier, qui est une femme de sens, a laissé son enseigne barbouillée.

L'hôtel reste l'hôtel du Grand-Monarque – sans monarque.

Je ne sais si l'hôtesse qui tenait le Grand-Monarque en 1791 était de la force, en cuisine, de madame Gauthier ; en admettant qu'il en fût ainsi, Louis XVI, qui était un gourmet, a dû regretter ces huit dîners qui étaient préparés pour lui et qui ont été perdus.

Mon cher Victor, vous qui, il y a dix-sept ans, jour pour jour, étiez logé à l'hôtel du Grand-Monarque, vous qui faites attention à tout, même à la date d'un clocher, et qui faites remarquer qu'avec la date de 1776, le clocher de la grande place a deux ans de plus que Madame Royale, vous n'avez pas fait attention à deux petites filles qui, à cette époque, couraient dans vos jambes. La plus âgée avait cinq ans, la plus jeune avait juste ces deux ans qui faisaient la différence entre l'âge du clocher et l'âge de Madame Royale ; vous n'y avez point fait attention, et vous n'en parlez pas.

Retournez aujourd'hui à Varennes.

Les deux enfants ont grandi, sont devenues deux charmantes personnes du nom de Rose et du nom de Clémence ; allez-y, et, tout en vous servant, toutes rougissantes, les plats de madame Gauthier, elles vous diront ce qu'elles m'ont dit à moi :

— Ah ! monsieur, j'ai été bien grondée à cause de vous !

Et alors madame Gauthier vous expliquera que ses deux filles volaient les bougies maternelles pour lire, une fois retirées dans

leur chambre, les poésies de M. Victor Hugo et les romans de M. Alexandre Dumas.

Vous comprenez que je ne les ai pas grondées pour ce crime. Je les ai embrassées une fois pour vous, une fois pour moi. Un des beaux jours de ma vie, mon cher Victor, sera celui où vous m'écrirez que vous venez d'en faire autant.

Nous venions d'achever un des meilleurs dîners que nous eussions faits, certes, depuis longtemps, lorsque je reçus un message du curé de Varennes.

Il me demandait s'il serait indiscret à lui de venir me faire une visite avec son vicaire. Je lui répondis à l'instant même que c'était à moi de me déranger pour lui, et non à lui de se déranger pour moi.

Cinq minutes après, je traversais la place, et j'étais chez lui.

J'y entrai à sept heures et demie ; j'en sortis à une heure du matin, et ce qu'il y a de curieux, c'est que, pendant ces cinq heures et demie, nous parlâmes histoire et théologie.

Je remercie M. le curé de Varennes de l'excellente soirée qu'il m'a fait passer

À une heure du matin, nous remontâmes en voiture, et nous partîmes.

J'ai trois recommandations à faire aux personnes qui iront après moi à Varennes : loger chez madame Gauthier, au Grand-Monarque, causer avec le curé de Varennes et son vicaire, et revenir à travers la forêt de l'Argonne par un beau clair de lune.

VIII

Relevons une autre erreur de M. Thiers.

Le voyage était lent, dit-il, puisque la voiture suivait le pas de la garde nationale. Il dura *huit jours*.

Le voyage dura *trois jours*, et non pas huit.

M. Thiers n'avait qu'à faire ce que nous faisons, lire et copier le voyage du roi écrit de sa main :

Mercredi 22, départ de Varennes à cinq ou six heures du matin, déjeuné à Sainte-Menehould, arrivé à deux heures du soir à Châlons, y soupé et couché à l'ancienne intendance.

Jeudi 23, à onze heures et demie, on a interrompu la messe pour presser le départ ; déjeuné à Châlons, dîné à Épernay, trouvé les commissaires de l'Assemblée près de Port-à-Binson ; arrivé à onze heures à Dormans, y soupé ; dormi trois heures dans un fauteuil.

Vendredi 24, départ de Dormans, à sept heures et demie, dîné à la Ferté-sous-Jouarre, arrivé à dix heures à Meaux ; soupé et couché à l'évêché.

Samedi 25, départ de Meaux à six heures et demie ; arrivé à Paris à huit heures sans s'arrêter.

Si l'histoire, qui affecte de mépriser le pittoresque, ne se préoccupe pas de donner des dates justes, nous demandons à quoi sert l'histoire. C'est bien peu de chose qu'une chronologie ; mais une chronologie inexacte, ce n'est rien du tout.

Rien d'important ne se passa de Varennes à Sainte-Menehould : grand abatement de la part des illustres prisonniers, voilà tout.

Sainte-Menehould était encombré de monde ; les gardes nationaux affluaient de toutes parts ; ceux de Châlons y étaient venus soit en poste, soit dans des voitures particulières ou dans des charrettes de cultivateur.

Le nombre des étrangers était si considérable qu'un instant on craignit de manquer de vivres à Sainte-Menehould.

Des courriers qui se succédaient avaient annoncé la prochaine arrivée de la famille royale.

Le maire et les membres de la municipalité s'avancèrent au-devant d'elle jusqu'au pont de l'Aisne, situé à l'extrémité de la rue de la Porte-des-Bois.

Un officier municipal profita de la circonstance pour faire au roi un discours sur les alarmes que sa fuite avait causées à la France.

Louis XVI se contenta de lui répondre :

— Je n'ai jamais eu l'intention de sortir de mon royaume.

Vers les dix ou onze heures, les voitures arrivèrent.

Il s'était formé, depuis le faubourg jusqu'à l'hôtel de ville, une double haie de gens armés qui se repliaient sur eux-mêmes à mesure que les voitures avançaient.

L'affluence était telle que l'on mit près d'une demi-heure pour faire cinq cents pas.

Vers onze heures et demie, le roi montait les marches de l'hôtel de ville. Ses habits étaient couverts de poussière et son visage était fort altéré.

La reine, vêtue de noir, tenait le Dauphin par la main.

Louis XVI et les enfants avaient faim.

Quant à la reine, de même qu'elle n'avait pas eu besoin de dormir, elle semblait n'avoir pas besoin de manger.

Un déjeuner avait été préparé par les soins du conseil municipal. Mais, comme on tardait à le servir, un gendarme nommé Lapointe – le même qui, avec Legay, avait couru au secours de Drouet quand une fausse alarme avait dit qu'il était menacé –, un gendarme nommé Lapointe apporta dans son chapeau des cerises à Madame Royale.

La famille royale avait besoin de repos.

Le maire, M. Dupuis de Dammartin, lui offrit l'hospitalité ; le roi accepta.

Seulement, le maire fit observer au roi qu'il serait peut-être bon que lui, la reine et le Dauphin se montrassent au peuple.

Le roi se montra le premier ; puis la reine parut à son tour, tenant le Dauphin dans ses bras.

La fenêtre où ils se montrèrent, la seule à balcon de l'hôtel de ville, était trop étroite pour qu'ils se montrassent tous les deux à la fois.

Alors un officier municipal se hasarda à annoncer au peuple que, le roi étant très-fatigué, Sa Majesté se proposait de faire aux habitants de Sainte-Menehould l'honneur de coucher dans leurs murs.

On avait déjà conduit les voitures sous les remises, lorsque les gardes nationaux des différentes villes ou villages environnants, qui encombraient les auberges et les cabarets, accoururent sur la place, faisant entendre les cris d'aristocrates et de traîtres et demandèrent à voix haute le prompt départ du roi, qu'on ne faisait rester dans le voisinage de la frontière que pour que l'ennemi pût l'enlever.

En conséquence, ils demandaient le départ du roi.

Le roi entendit ce bruit, en demanda la cause et, l'ayant apprise :

— Eh bien, soit ! dit-il, partons.

La reine ne prit point la situation avec la même philosophie.

Un vieillard nommé Chalier m'assura *avoir entendu* la reine dire à son fils, en lui montrant les gardes nationaux :

— Voix-tu ces crapauds bleus ? ce sont eux qui veulent que nous partions.

Inutile de dire que la garde nationale était vêtue de bleu ; inutile de dire encore que je ne garantis pas ce propos. Un vieillard m'a dit avoir entendu, voilà tout ; je le nomme. Au reste, cette apostrophe était bien dans le caractère de la reine.

En traversant une salle de l'hôtel de ville, celle sur laquelle donne un guichet de la chapelle où les prisonniers entendent la messe, la reine, apercevant ces prisonniers à la grille, leur fit

distribuer cinq louis et le roi dix.

À deux heures, les voitures partirent pour Châlons.

Le roi, reconnu comme roi, occupait la première place dans la voiture.

Les trois courriers se tenaient sur le siège du cocher.

Je suis, dans tout ceci, la relation de M. Buirette, témoin oculaire.

Pas un seul cri de « Vive le roi ! » n'accueillit l'entrée ni le départ du roi.

Il n'entendit que ces mots :

— Vive la nation ! vivent les patriotes !

Nous entamons ici le récit d'un événement raconté de différentes façons : nous voulons parler de la mort de M. de Dampierre, comte de Hans.

Nous croyons avoir pris sur ce point les renseignements les plus précis.

Voici comment les choses se passèrent :

Vers le matin, c'est-à-dire vers neuf ou dix heures, M. le comte de Hans était à Sainte-Menehould et se présentait dans la famille de M. Mathieu. Il était exaspéré.

— Le roi vient d'être arrêté à Varennes, disait-il, nous sommes tous perdus ; mais le roi saura qu'il lui reste encore quelques fidèles sujets.

Il était venu à Sainte-Menehould sur un cheval de selle, ayant des pistolets dans ses fontes, et il portait sur l'épaule un petit fusil à un coup.

Il était vêtu d'un habit marron à revers et à retroussis orné d'un galon d'or ; il portait un pantalon gris, de longues bottes molles non vernies, un gilet blanc, un chapeau à trois cornes galonné d'or comme l'habit.

Au moment du départ du roi, il se tenait à cheval comme une sentinelle, au coin de la rue de l'Abreuvoir.

Lorsque la berline passa, il présenta les armes aux augustes prisonniers.

Le roi lui rendit son salut.

Alors M. de Dampierre mit son cheval au galop, disparut par la rue de l'Abreuvoir et prit des rues détournées, de manière à précéder les voitures, puis s'arrêta sur la place de la Promenade, se postant là comme au coin de la rue de l'Abreuvoir et présentant les armes de nouveau.

Le roi salua une seconde fois.

Alors, poussant son cheval à travers la foule, le gentilhomme essaya d'aborder la voiture.

Avec de grands efforts, il y parvint.

C'était au moment où les voitures montaient au pas le faubourg Fleurion.

Il adressa la parole au roi, lui déclara ses noms, titres et qualités et lui dit qu'il avait épousé une demoiselle de Ségur, parente du ministre de ce nom et nièce de M. d'Allonville.

On comprend que, dans l'état de crainte et d'exaspération où étaient les esprits, c'était, de la part des gardes nationaux, une grande concession faite que cette impunité accordée à M. de Dampierre pour les armes présentées au roi.

Cette conversation, venant à la suite, sembla une provocation à tout le monde.

Cependant M. de Dampierre, doucement repoussé, put une seconde fois s'éloigner et disparaître.

On sortit de la ville et l'on arriva à la descente de Dammartin-la-Planchette.

Au sortir de la ville, M. de Dampierre avait reparu. Il côtoyait la droite de la route à la hauteur des voitures royales, ne cessant de faire des signes au roi.

Ces signes finirent par exciter la défiance. On crut que, dans les quelques paroles échangées à la portière de la voiture royale, il avait été question d'un projet d'enlèvement ; on se serra autour de la voiture du roi, et l'on empêcha M. de Dampierre de s'en approcher une seconde fois.

M. de Dampierre essaya d'avancer, avec une insistance qui fit

naître des murmures et des menaces ; mais, cette fois, son insistance n'eut point de résultat.

Voyant ses efforts inutiles, M. de Dampierre voulut en finir par une bravade.

Arrivé au bas de la Greverie, il cria : « Vive le roi ! » déchargea son fusil en l'air et partit au galop.

Un bois est situé à un demi-kilomètre de la route ; on crut que des troupes étaient embusquées dans ce bois, et que ce coup de fusil était un signal.

Cinq ou six personnes s'élancèrent à la poursuite de M. de Dampierre ; dix ou douze coups de feu partirent, dont les balles ne l'atteignirent pas.

M. de Dampierre, toujours fuyant, agita son arme en signe de triomphe.

Mais, en sautant un fossé, son cheval s'abattit.

M. de Dampierre lâcha son fusil, qui roula dans le fossé ; pourtant, avec la bride et l'éperon, il releva son cheval, qui repartit au galop.

En ce moment, un seul coup de fusil se fit entendre.

Celui qui l'avait tiré était un paysan monté sur un cheval de hussard qu'il avait pris la veille.

Il fut facile de voir, cette fois, que M. de Dampierre était atteint : il tomba en arrière sur la croupe de son cheval, qui se cabra.

Alors, en un instant, avec la rapidité de l'éclair, à la hauteur du petit pont Sainte-Catherine, sur les bords du fossé dont l'eau passe sous ce pont, à cent mètres de la route, se passa une scène terrible !

Le paysan, suivi d'une quarantaine d'hommes, joignit M. le comte de Hans, lui porta un coup de sabre et le désarçonna.

Puis on ne vit plus rien ; seulement, on entendit une vingtaine de coups de fusil.

On fusillait M. de Dampierre à bout portant.

Sur ce meurtre, qui a pourtant son importance, nous ne pren-

drons pas M. Thiers en faute : il n'en parle pas.

M. Bertrand de Molleville en parle, lui, avec sa partialité ordinaire. Selon lui, « le chevalier de Dampierre se trouvait *par hasard* sur la route de Châlons, *sans armes* ; il voulait offrir au roi, *par ses regards*, l'hommage de sa fidélité et de sa douleur. Ce désir *si naturel* et *si touchant* lui coûta la vie. »

Ici, les erreurs ne se comptent point par page, comme dans M. Thiers, elles se comptent par lignes, presque par mots.

Le chevalier de Dampierre n'était point *par hasard* sur la route de Châlons, puisque, dès neuf heures du matin, il était chez M. Mathieu, protestant de sa fidélité au roi – M. Mathieu vit encore et l'atteste – ; il n'y était point par hasard, puisqu'il attendait le roi au coin de la rue de l'Abreuvoir, puisqu'il alla de nouveau l'attendre à la Promenade.

Ce n'était point seulement *par ses regards* qu'il voulait lui offrir l'hommage de sa fidélité, puisqu'il parvint jusqu'à la voiture, parla au roi et put lui dire qui il était.

Il n'était point *sans armes*, puisqu'on trouva des pistolets dans ses fontes.

Maintenant, la question se borne à ceci : M. de Dampierre a-t-il ou non tiré le coup de feu ?

M. Buirette, l'historien de Sainte-Menehould, raconte le fait du coup de fusil, l'affirme, et, pour qu'on n'en doute pas, il dit :

J'ai rapporté, tel qu'il s'était passé, ce triste événement, DONT J'AI ÉTÉ TÉMOIN ; *quoque ipse miserrima vidi.*

Écoutez maintenant M. de Lacretelle :

Ce noble gentilhomme, dit-il, ne pouvant résister au désir impérieux de montrer au roi qu'il existait encore quelques Français fidèles, *fut atteint de plusieurs balles au moment où il sollicitait la faveur de lui baiser la main. Son sang rejaillit sur la voiture.*

La mise en scène est peut-être bonne, mais le fait est faux.

Vous ne croyez sans doute pas qu'on puisse s'écarter de la

vérité plus que ne le fait M. de Lacretelle ? – Bon ! n'avons-nous pas l'abbé Georgel ?

Chez lui, ce n'est point une simple erreur, c'est de la belle et bonne calomnie.

D'abord, chez l'abbé Georgel, c'est à Varennes que le comte est tué, et les commissaires de l'Assemblée, qui ne vinrent jamais que jusqu'à Port-à-Binson, c'est-à-dire à une trentaine de lieues de Varennes, assistent au meurtre.

Aussi ce fait jette-t-il le digne abbé dans des considérations politico-philosophiques de la plus haute éloquence.

Voilà, s'écrie-t-il, à quel degré d'abaissement ces augustes têtes furent obligées de condescendre ; le comte de Dampierre *est poignardé* sous les yeux de Louis XVI, au moment où il s'approchait de lui les yeux baignés de larmes ; le corps du digne officier *est foulé aux pieds des chevaux, et Barnave, sans éprouver la moindre émotion, fait continuer la marche, rejetant ce malheur sur l'imprudencé du VICOMTE*, qui, malgré les consignes, s'était obstiné à percer la ligne pour pénétrer jusqu'au carrosse du roi, tant il est vrai que *l'âme féroce de ce Barnave ne se dément nulle part*.

Nous verrons d'ailleurs bientôt où Barnave rejoignit le roi, et les preuves que donna le jeune tribun de la férocité de son âme.

Au reste, Michelet, l'homme sévère, l'historien sur preuves, Michelet est mis dans l'erreur.

Voici son récit, pittoresque, animé comme toujours, mais s'écartant de la vérité sur le point principal.

Un seul homme fut tué dans le retour de Varennes ; un chevalier de Saint-Louis qui, monté comme un Saint-Georges, vint hardiment caracolier à la portière, au milieu des gens à pied, et démentir par ses hommages la condamnation du roi par le peuple ; il fallut que l'aide de camp le priât de s'éloigner. Il était trop tard : il essaya de se retirer de la foule en ralentissant le pas ; puis, se voyant serré de près, il piqua des deux et disparut dans les terres. On tira, il répondit. Quarante coups de fusil tirés à la fois l'abattirent. Il disparut un moment dans un groupe où on lui coupa la tête ; cette tête sanglante fut inhumainement apportée jusqu'à

la portière ; on obtint à grand'peine de ces sauvages qu'ils tinsent éloigné de la portière cet objet d'horreur.

M. Cl. Buirette, non-seulement ne dit point que cette tête fut coupée, mais encore, dans une note de son histoire, note 4, il donne la preuve du contraire.

Voici la note :

M. le comte de Dampierre fils, très-jeune lors du funeste événement, et qui est aujourd'hui maréchal de camp, commandant des gardes de Monsieur¹, comte d'Artois, obtint, au mois d'avril 1821, la permission des autorités pour faire exhumer du cimetière de Chaude-Fontaine le corps de son père, et le faire transporter au village de Hans, dans le tombeau de ses ancêtres.

L'exhumation se fit le 6 octobre à six heures du matin, en présence de MM. de Dampierre, Thierry, curé de la paroisse, Bouqueau, officier de santé, Bouyer, maire de la commune, et des sieurs Bureau, Goujeon, Socquet et Mathieu, tous quatre autrefois au service de M. de Dampierre, et qui avaient, en 1791, assisté à ses funérailles.

Le lieu de la sépulture était indiqué par ceux-ci et par plusieurs anciens habitants du village ; en fouillant, on trouva les restes d'un cercueil en bois de chêne, tel que les quatre derniers témoins avaient annoncé qu'il devait être ; ce cercueil était rempli d'ossements sur lesquels l'officier de santé découvrit et fit remarquer les indices de plusieurs fractures causées par des coups de feu ; ces fractures paraissaient au pariétal, à l'occiput, à la mâchoire, au sternum, aux omoplates, on trouva aussi de petits morceaux de cuivre attachés à la hanche ; personne ne douta que ces morceaux de métal ne provinssent de la montre brisée sur M. de Dampierre lors de son assassinat.

Lorsque le fils se fut rendu certain que ces ossements étaient ceux de son père, il les fit enfermer dans un cercueil neuf en bois de peuplier ; ce cercueil, déposé dans l'église, en fut retiré le lendemain et transporté à Hans, puis descendu dans le caveau de l'église de ce lieu.

Si la tête eût été coupée, la tête eût manqué aux ossements, et, bien certainement, le chirurgien qui constatait les fractures des os

1. M. Buirette, comme on le voit, écrivait son histoire dans la première période de la Restauration.

eût constaté l'absence de la tête. En supposant que la tête eût été réunie aux ossements, il eût, au moins, constaté la section de la colonne vertébrale.

D'ailleurs, M. Mathieu et M. Nicaise, témoins oculaires qui m'ont donné, avec une fidélité d'impression qui a traversé deux tiers de siècle, les détails que j'ai rapportés, m'ont affirmé tous deux que la tête n'avait jamais été séparée du tronc.

Puis, chose non moins remarquable qu'atteste le premier procès-verbal d'inhumation, c'est que les meurtriers de M. de Dampierre, qui, arrivés au village de Dammartin-la-Planchette, faillirent s'égorger pour le partage du cheval et des armes, laissèrent sur le cadavre cinquante louis en or que M. de Dampierre avait dans un étui et la chaîne de sa montre. La montre avait été pulvérisée par une balle.

Enfin, voici, contre la section de la tête, quelque chose de bien plus positif encore. M. Buirette, qui aida à relever le cadavre, dit :

Son corps fut trouvé criblé de coups de feu et de baïonnette ; sa figure, sur laquelle ruisselait encore un sang noirci par la poudre et couverte des empreintes de la barbarie de ses bourreaux, était méconnaissable ; sa montre était fracassée.

Vous me direz qu'il y a eu, à l'époque de la terreur, tant de têtes portées sur des piques qu'une de plus ou une de moins ne fait pas grand'chose dans la quantité.

Je répondrai qu'au contraire, en prenant la date, 22 juin 1791, une de moins fait beaucoup.

Le tribunal, ajoute M. Buirette, ne négligea point de rechercher les auteurs de ce meurtre ; une information, continuée à plusieurs reprises, mit à même de connaître les assassins ; les premiers découverts dénoncèrent les autres. Dans le nombre, on en comptait de la Neuville-au-Pont, de Passavent, de Hans, de Somme-Yèvres, de Baux-Saint-Cohière et même de Sainte-Menehould, mais tous de la lie du peuple. L'Assemblée nationale ayant rendu, par la suite, un décret d'amnistie en faveur de tous ceux qui pourraient s'être rendus coupables de quelque crime ou délit relatif à l'évasion du roi, les meurtriers de M. de Dampierre se virent à

l'abri de toute poursuite et de toute punition.

Pour juger les actions des hommes, il faut se reporter aux époques où elles ont été commises et, autant que possible, dans le milieu où elles ont été accomplies.

Il régnait à cette époque une effroyable effervescence contre le roi, encore plus contre la reine.

Michelet cite deux faits ; nous les citerons d'après lui en y en ajoutant un troisième.

Clouet des Ardennes, dit-il, l'un des fondateurs de l'École polytechnique, âpre stoïcien, mais sauvage, et qui n'eut jamais d'autre amour que celui de la patrie, partit sur-le-champ de Mézières avec son fusil ; il vint à marche forcée, à pied – il n'allait pas autrement – et fit soixante lieues en trois jours, dans l'espoir de tuer le roi.

À Paris, il changea d'idée.

Un autre, jeune menuisier au fond de la Bourgogne, qui plus tard, fixé à Paris, est devenu le père de deux savants distingués, quitta également son pays pour assister au jugement et à la punition du traître ; accueilli en route chez un maître menuisier, son hôte lui fit entendre qu'il arriverait trop tard, qu'il ferait mieux de rester, de fraterniser avec lui ; et, pour cimenter la fraternité, il lui fit épouser sa fille.

Quant à nous, nous avons copié sur l'original une adresse envoyée par les citoyennes de la ville de Tonneins à MM. les officiers municipaux de la ville de Varennes.

Voici cette adresse :

27 juin de l'an second de la liberté.

Messieurs, permettez que les citoyennes patriotes qui ont l'honneur d'être affiliées au club de la Société des Amis de la Constitution de Tonneins viennent vous prier de présenter leur admiration, leurs remerciements et leur reconnaissance aux braves citoyens qui, en arrêtant le roi, ont *arrêté* des flots de sang d'inonder l'empire ; nous n'entendrons jamais prononcer leur nom sans attendrissement : c'est à eux que nous devons nos enfants, nos époux, nos amis, nos frères ; par eux, le moment où leurs bras pourraient être utiles à la défense de la liberté, vient d'être retardé ; nous l'avons vu si près, ce moment ! Cependant, j'ose dire, au

nom de mes concitoyennes, que nous les aurions revêtus de leurs armes, que nous les aurions vus partir pour le maintien de nos droits, pour le salut de la patrie et de la liberté, non sans douleur, mais sans faiblesse ; car mieux vaut mourir que d'être esclave.

Nous sommes, avec respect, les citoyennes affiliées à la Société des Amis de la Constitution de Tonneins.

Désirée Besson, Marguerite Jamègue, Jeanne Montheil de Parres, Anne Parret, Barreyre, née Fourganier, M. Bessedereau, du Couyte, Anne-Julie Castera, Sophie Baudon, Catherine Fournier, Élisabeth Arthaud, Louise Lainé, Marthe Dupont, Jouan, née Delrue, Rosalie Peyre, Rose Marois, Marie Cousin, Cécile Réan, Sophie Medge, veuve Esparnac, Marie Medge, Rose Mothey, Marie Randon, Fanny Arthaud, Claire Viné.

La route était longue de Sainte-Menehould à Châlons : neuf éternelles lieues à travers des plaines crayeuses, sous un ciel de plomb, avec des reflets aveuglants de soleil sur les canons des fusils et le fer des faux.

La famille royale arriva à Châlons, brisée, rompue, exténuée, à dix heures du soir.

Les autorités, le maire en tête, attendaient les prisonniers à la porte Dauphine.

Rapprochement étrange ! cette porte n'était autre que l'arc de triomphe élevé à madame la Dauphine à son arrivée en France.

Elle portait encore l'inscription : *Æternum stat ut amor !* (Qu'elle reste éternellement debout comme notre amour !)

À Châlons, l'aspect de l'opinion change.

Les rudesses patriotiques s'adoucissent. Cette vieille ville, qui n'a encore aujourd'hui que son commerce tout récent de vin de Champagne, était peuplée de gentilshommes, de rentiers, de bourgeois royalistes.

Ce fut pour tout ce monde un crève-cœur général que de voir le pauvre roi dans un pareil état.

Un grand souper est préparé.

Le roi et la reine soupent en public comme à Versailles ; il y a

présentation : les dames arrivent avec d'énormes bouquets ; la reine est couverte de fleurs.

Buvez à cette coupe, sire, c'est la dernière gorgée !

Le lendemain, on partira bien reposé, tard, après avoir entendu la messe et déjeuné, ou plutôt dîné – à cette époque, on dînait encore à midi.

La messe devait être dite par M. Charlier, curé constitutionnel de Notre-Dame.

Malheureusement, le lendemain, tout est changé.

À dix heures, le roi se rend à la messe ; mais à peine la messe est-elle commencée qu'un grand bruit se fait entendre.

Ce bruit est occasionné par plusieurs citoyens de la garde nationale de Reims ; des cris partent du milieu de la multitude entraînée dans la cour et autour de l'hôtel ; des gens furieux se portent vers la chapelle ; l'entrée en est forcée malgré la résistance de la garde nationale. Le roi et la reine quittent la messe et se montrent au balcon ; mais leur vue ne fait que redoubler l'exaspération ; on demande le départ du roi, on tire les voitures de dessous les remises.

Le roi annonce lui-même qu'il va partir. Cette annonce calme seule l'effervescence du peuple.

Et cependant la phrase qu'il a prononcée n'est rien autre chose qu'une protestation :

— Puisqu'on m'y force, a-t-il, dit, je vais partir.

En effet, vers onze heures, il part.

Lorsque, quarante ans plus tard, madame la duchesse d'Angoulême repassa à Châlons, toute cette matinée terrible lui revint à la pensée avec tant de force, qu'en réponse aux félicitations qu'on lui adressait sous la porte Dauphine, elle ne trouva que cette réponse :

— Fouettez, postillon !

Entre Épernay et Dormans, plus près de Dormans que d'Épernay, à Port-à-Binson, comme le dit Louis XVI dans son journal, le cortège s'arrêta tout à coup.

Le roi sort la tête de la berline et s'informe de la cause de cette halte ; — n'oublions pas que la voiture royale est toujours escortée par trois ou quatre mille hommes. Drouet et Guillaume, qui semblent avoir disparu, ont pris les devants pour annoncer à Paris l'arrivée du roi.

Le roi, avons-nous dit, s'informe de la cause de cette halte.

Ce sont trois députés de l'Assemblée nationale qui viennent diriger et assurer le retour du roi ; tous trois choisis dans la gauche et exprimant les trois nuances de la gauche : Latour-Maubourg, royaliste ; Barnave, constitutionnel ; Pétion, républicain.

La voiture royale était arrêtée, comme nous avons dit ; les trois députés s'en approchèrent. Pétion tira un arrêté de sa poche et le lut tout haut.

C'était le décret de l'Assemblée nationale qui les nommait pour aller au-devant du roi, leur commandant de veiller non-seulement à la sûreté du roi, mais encore au respect de la royauté représentée par sa personne.

La lecture achevée, Barnave et Pétion montèrent dans la voiture royale.

Madame de Tourzel en descendit et monta avec M. de Latour-Maubourg dans la voiture des femmes de chambre.

La reine eût préféré garder de Latour-Maubourg.

Ce Barnave, ce petit avocat dauphinois à l'air spadassin, au nez en l'air, lui déplaisait souverainement — et tout autant Pétion avec ses joues roses et semblant tout gonflé de son propre mérite.

Mais M. de Latour-Maubourg lui dit à voix basse :

— Je n'ai accepté la triste mission qui me rapproche de Votre Majesté que dans l'espérance d'être utile au roi ; Votre Majesté peut donc compter sur moi qui lui suis tout dévoué. Mais il n'en est pas ainsi de Barnave, qui exerce une très-grande influence sur l'Assemblée ; il est vain comme un avocat, et sa vanité sera flattée d'être dans la voiture du roi ; il est donc important qu'il y soit et que la reine ait une occasion de le connaître plus particu-

lièrement ; je la supplie de trouver bon que je lui cède ma place.

La reine fit de la tête un signe affirmatif.

Elle allait redevenir femme et séduire Barnave, comme elle avait séduit Mirabeau. C'était descendre d'un cran, mais c'était toujours une distraction.

Pétion donna du premier coup la mesure de son urbanité. Il déclara que, représentant l'Assemblée, il devait avoir sa place au fond. Le roi et la reine firent un signe à madame Élisabeth, qui passa sur le devant.

L'intérieur de la voiture fut donc composé ainsi : au fond, le roi, Pétion, la reine ; sur le devant, en face du roi, madame Élisabeth ; en face de Pétion, Madame Royale et le Dauphin ; en face de la reine, genoux à genoux, Barnave.

Le premier abord de Barnave parut à la reine froid, sec et méchant.

Barnave avait rêvé la succession de Mirabeau. Il l'avait déjà à peu près obtenue à l'Assemblée, mais il la voulait entière : la reine en faisait partie.

La reine, à Saint-Cloud, n'avait-elle pas accordé un rendez-vous à Mirabeau ? Barnave n'avait-il pas droit à une pareille faveur de la reine ?

Or, le bruit s'est répandu qu'un des trois gentilshommes placés sur le siège de la voiture est M. de Fersen.

M. de Fersen, à tort ou à raison, passe publiquement pour être l'amant de la reine.

Barnave est jaloux de M. de Fersen.

Avec un admirable instinct de femme, la reine devina tout cela.

Elle trouva moyen de nommer les trois gardes du corps, MM. de Moustier, de Valory, de Malden.

Pas de Fersen.

Barnave respire, sourit, devient charmant.

Beau, jeune, poli, de manières ouvertes, éloquent, plein de respect pour le malheur suprême qu'il avait en face de lui, ce fut presque Barnave qui séduisit la reine.

Il est vrai que la rudesse de Pétion faisait ressortir sa courtoisie.

Il y avait, entre madame Élisabeth et Madame Royale, une carafe de limonade et un verre ; Pétion avait soif, il trouva tout simple de boire. Il prit le verre, le tendit à madame Élisabeth ; madame Élisabeth prit la carafe et versa de la limonade à Pétion.

— Assez, dit Pétion en levant son verre comme il eût fait au cabaret.

Le Dauphin, avec les impatiences juvéniles d'un enfant, allait et venait dans la voiture ; cela impatienta Pétion, qui l'attira à lui et lui fit une prison de ses deux jambes.

Cela pouvait être une attention.

Mais, tout en causant politique avec le roi, Pétion s'anima ; il avait commencé par caresser paternellement les cheveux blonds du Dauphin, il finit par les tirer.

L'enfant fit une petite grimace de douleur.

La reine l'arracha des jambes de Pétion.

Barnave, en souriant, lui ouvrit les bras.

— Oui, dit l'enfant.

Et il alla s'installer sur les genoux de Barnave.

Son instinct d'enfant lui disait qu'il avait là un protecteur.

En jouant avec ce qu'il trouvait sous sa main, il avisa un des boutons de l'habit du représentant et essaya d'en lire la devise. Après quelques efforts, il y parvint.

Cette devise était : VIVRE LIBRE OU MOURIR !

La reine tressaillit et regarda Barnave avec des yeux pleins de larmes.

Le cœur de Barnave se serra.

Il était dans cette disposition d'esprit – suivant son roman personnel et égoïste au milieu de la royale et terrible histoire –, lorsqu'un grand bruit se fit à quelques pas de la voiture.

Ces cris, ce tumulte, cette rumeur tirèrent Barnave hors du cercle magique où il était enfermé.

Comme M. de Dampierre, un ecclésiastique s'était approché de

la voiture ; les yeux pleins de larmes, les bras au ciel, il voulait bénir son roi marchant au martyre.

À l'instant même, dix, vingt, trente gardiens de la voiture s'étaient jetés sur lui et l'entraînaient pour le tuer derrière quelque buisson.

Quand le peuple a goûté le sang, il est comme le tigre, malheur à qui tombe sous sa griffe !

C'était cela qu'avait vu Barnave.

Il repoussa l'enfant dans les bras de sa tante et ouvrit la portière d'un mouvement si rapide et si violent qu'il faillit tomber.

Il tombait, en effet, sans madame Élisabeth, qui le retint par son habit.

— Ô Français ! s'écria-t-il, nation de braves ! vous allez donc devenir un peuple d'assassins !

Les bourreaux lâchèrent le prêtre, qui s'éloigna, protégé par le bras étendu de Barnave et, plus encore, par son regard dominateur.

Un instant, il fut beau de cette beauté sublime qu'a tout homme au moment où il sauve la vie à son semblable.

Aussi, en retrouvant madame Campan, la reine lui dit-elle :

— Si jamais la puissance revient dans nos mains, le pardon de Barnave est d'avance écrit dans nos cœurs.

Jusqu'au moment où l'on avait rencontré les commissaires, le roi, quand il avait mangé, avait mangé, selon l'étiquette, seul avec sa famille ; mais, au premier repas, le roi et la reine, après s'être consultés, invitèrent les commissaires à manger avec eux.

Pétion accepta. Latour-Maubourg et Barnave refusèrent.

Barnave insistait même pour rester debout et servir le roi.

La reine fit un signe, et Barnave céda.

On s'arrêta à Dormans.

Depuis deux jours, on marchait sous une chaleur écrasante, au pas, sous un âpre soleil de juin qui faisait poudroyer la route crayeuse, toute scintillante de sabres et de baïonnettes.

Barnave comprit le supplice de la reine de marcher au pas, au

milieu de cette poussière, de ces menaces et de cette curiosité.

Il décida avec ses deux collègues qu'on n'aurait désormais d'autre escorte qu'une escorte de cavalerie ; ainsi, du moins, on pourrait marcher au trot. — De cette façon, le troisième jour, la famille royale arriva à Meaux.

Puis Barnave souffrait de ce que Pétion, dans sa prétendue rudesse républicaine, faisait souffrir à ses augustes compagnons de voyage.

Que de choses Barnave eût données pour être seul avec la reine !

Sa mauvaise étoile lui gardait cette faveur ; cette autre reine de France, comme Marie Stuart, devait coûter la tête à tout ce qui l'approchait.

Arrivée à Meaux, sous le toit de Bossuet, dans ce palais sombre, avec son escalier de briques et son jardin borné par de vieux remparts, la reine voulut voir le cabinet de celui qui, un peu plus de cent ans auparavant, s'écria, de cette voix qui retentit par toute la chrétienté :

— Madame se meurt ! Madame est morte !

La reine prit le bras de Barnave et monta dans les appartements, tandis que le roi descendait au jardin avec Pétion.

Chacun d'eux allait avoir son tête-à-tête.

Barnave n'osait parler le premier.

La reine le mit sur la voie.

— Oh ! madame, s'écria le jeune représentant dont le cœur débordait, que votre cause a été mal défendue ! quelle ignorance, dans les royalistes, de l'esprit du temps et du génie de la France !

La reine le regardait et l'encourageait du regard.

— Combien de fois, grand Dieu ! continua Barnave, ai-je été au moment de me dévouer à votre fortune, d'aller m'offrir à vous !

— Mais, monsieur, demanda la reine, quels moyens m'eussiez-vous donc conseillés ?

— Un seul, madame : vous faire aimer du peuple.

— Hélas ! répondit la reine, qui sentait combien elle était haïe, comment donc aurais-je acquis cet amour ? tout contribuait à me l'ôter.

— Eh ! madame, reprit Barnave, si moi, avocat inconnu d'une petite ville de province, je suis parvenu à sortir de mon obscurité et à me faire populaire, combien vous était-il plus facile, à vous, si vous eussiez fait le moindre effort, de garder votre popularité ou de la reconquérir !

Pendant ce temps, Pétion avait eu une idée d'honnête homme qui lui était inspirée par son bon cœur : c'était de faire évader les trois gardes du corps en les faisant déguiser en gardes nationaux.

Il répondait bien du roi, de la reine, de madame Élisabeth et des enfants de France ; mais quel gâteau jetterait-il à ce Cerbère qu'on appelle le peuple ?

Pétion craignait que le peuple n'égorgeât ces trois hommes.

Le roi refusa.

Pourquoi ? Eut-il cette idée insensée que Pétion voulait les faire assassiner et en cherchait le moyen ?

Ne voulut-il rien devoir à Pétion ?

Ceci est plus probable.

Pétion lui était antipathique.

Pourquoi ne conserva-t-il point cette antipathie le jour où, pour faire nommer la Fayette maire de Paris, il préféra faire nommer Pétion !

Le lendemain arriva.

C'était le 25 juin ; on allait rentrer à Paris après cinq jours d'absence.

Cinq jours ! Quel abîme creusé pendant ces cinq jours !

Au moment de rentrer dans Paris, Barnave réclama la place du fond. Ce n'était plus la place d'honneur : c'était la place du danger.

Si un fanatique eût tiré sur le roi – c'était peu probable –, sur la reine – c'était possible –, il était là pour se jeter au-devant de

la balle.

M. Mathieu Dumas avait été chargé par la Fayette de protéger cette rentrée. Quatre mille hommes de l'armée de Paris avaient été mis à sa disposition.

L'habile stratéguiste avait tiré parti de tout pour diminuer le danger. Il avait confié la garde de la voiture aux grenadiers, dont les hauts bonnets à poil cachaient les portières. Une ligne de grenadiers à cheval formait une seconde ceinture.

M. de Valory raconte lui-même les précautions prises pour le protéger, lui et ses deux compagnons.

Deux grenadiers, dit-il, furent placés, la baïonnette au bout du fusil, aux côtés de l'avant-train de la voiture, un peu plus bas que le siège, au moyen d'une planche attachée par-dessous celui-ci.

La chaleur était suffocante ; la voiture, au fur et à mesure qu'elle avançait vers Paris, semblait s'approcher d'une fournaise.

Plusieurs fois, la reine cria :

— J'étouffe !

Au Bourget, le roi demanda du vin et but.

On entra dans la population, mouvante et pleine de rumeurs.

De temps en temps, on voyait de grands écriteaux dominant la foule.

Le roi, myope, fit un effort et lut :

QUICONQUE APPLAUDIRA LE ROI SERA BÂTONNÉ ;

QUICONQUE L'INSULTERA SERA PENDU.

La foule couvrait jusqu'aux toits.

M. Mathieu Dumas n'osa point entrer par le faubourg Saint-Martin ; à la vue d'une pareille foule, il se demanda s'il y aurait une barrière humaine capable de protéger ceux qu'elle aurait dévoués à la mort. Il tourna Paris par les boulevards extérieurs, et l'on rentra par les Champs-Élysées et la place Louis XV.

Sur la place Louis XV était la statue, à laquelle on avait bandé les yeux avec un mouchoir.

— Pourquoi ce bandeau ? demanda le roi.

— Pour exprimer l'aveuglement de la monarchie, répondit Pétion.

Dans le parcours des Champs-Élysées à la place Louis XV, la double haie de grenadiers à pied et à cheval fut plusieurs fois brisée.

Alors la reine voyait apparaître à la portière de la berline des figures hideuses grinçant des dents.

Qui éloignait ces hommes au visage de démon ?

Un baiser que leur envoyait le Dauphin, un salut que leur faisait sa sœur.

Les deux anges aux ailes blanches planaient au-dessus de la famille royale.

La Fayette, avec son état-major, avait été au-devant de la reine.

Dès qu'elle l'aperçut, elle l'appela.

— Monsieur de la Fayette, lui cria-t-elle, avant tout, sauvez les gardes du corps ; ceux-là n'ont fait qu'obéir.

C'est qu'en effet, pour eux, le danger était grand.

Les voitures entrèrent dans les Tuileries et ne s'arrêtèrent qu'aux marches de la large terrasse qui s'étend devant le palais.

C'était là qu'on l'attendait. On ne pouvait aller plus loin, il faudrait bien descendre.

— Monsieur Barnave, dit encore une fois la reine, je vous recommande les gardes.

L'Assemblée était avertie : elle envoya vingt députés.

La Fayette déblaya le chemin ; des marches de la terrasse à la porte du palais, il fit une voûte de fer avec les fusils et les baïonnettes de la garde nationale.

Tant que le roi serait là, les malheureux gardes n'auraient rien à craindre, la présence du roi les sauvegarderait.

Les enfants sortirent les premiers et gagnèrent le palais sans obstacle.

Puis ce fut le tour des gardes du corps.

Il y eut un instant de lutte terrible. Les sabres et les piques des assassins se faisaient jour entre les rangs des gardes nationaux. MM. de Valory et de Malden reçurent de légères blessures.

Tout à coup, la reine se sentit prise par les mains et entraînée. Elle regarda.

Ceux qui l'entraînaient étaient ses ennemis mortels : MM. d'Aiguillon et de Noailles.

Elle pensa s'évanouir de frayeur.

Qu'allaient-ils faire d'elle ? La livrer au peuple, tout au moins la jeter dans un couvent.

Au péril de leur vie, ils la conduisirent jusqu'à sa chambre.

Sauvée, une angoisse la prit. Où était le Dauphin ? qu'était devenu le Dauphin ?

Personne ne l'avait vu, personne ne pouvait lui répondre.

Elle courut éperdue en l'appelant.

Écrasé de fatigue, l'enfant dormait sur son lit.

Et maintenant, le roi ?

Le roi arrivait, se dandinant de son pas tranquille. Il était sorti le dernier de la voiture et était entré aux Tuileries entre Barnave et Pétion.

Toute la journée, le peuple rugit dans le jardin du château et sur la place du Carrousel.

Le lendemain, le journaliste Prudhomme écrivait :

Quelques bons patriotes, en qui le sentiment de la royauté n'a pas éteint celui de la compassion, ont paru inquiets de l'état moral et physique de Louis XVI et de sa famille, après un voyage aussi malencontreux que celui de Sainte-Menehould.

Qu'ils se rassurent : notre ci-devant, samedi soir, en rentrant dans ses appartements, ne se trouva pas plus mal à son aise qu'au retour d'une chasse fatigante à peu près nulle.

Il dévora son poulet comme à l'ordinaire, et, le lendemain, à la fin de son dîner, il joua avec son fils.

Quant à la mère, elle prit un bain en arrivant. Ses premiers ordres furent de demander des chaussures, en montrant avec soin que celles de

son voyage étaient percées. Elle se conduisit fort lestement avec les officiers préposés à sa garde particulière, et trouva ridicule et indécent de se voir contrainte à laisser ouverte la porte de la salle de bain et celle de sa chambre à coucher.

L'échafaud sur lequel Louis XVI eut la tête tranchée avait cinq marches :

La première, la prise de la Bastille ;

La seconde, les 5 et 6 octobre.

Il venait de monter la troisième, l'arrestation à Varennes.

Il lui en restait deux à monter encore : le 20 juin et le 10 août.

Le 21 janvier ne fut qu'un dénoûment.

FIN.

Annexe

Passages inclus dans la version publiée dans *Le Monte-Cristo* des 28 janvier et 4 février 1858 qui ont été supprimés dans la version publiée en volume (voir la note de la page 12). Nous mettons en italique les passages conservés qui les encadrent.

Nous nous dûmes bonsoir à travers l'espace.

Bocage, qui était atteint d'un tic qu'il conserva pendant tout le voyage, c'est-à-dire du désir d'avoir des nouvelles d'Espagne, prit un vieux journal qu'il avait trouvé sur la table de l'anti-chambre, et moi une carte géographique que j'avais apportée avec moi.

L'intérêt qu'il paraissait prendre à sa lecture me sembla si grand que je n'espérai point lutter contre lui. J'éteignis silencieusement ma bougie, et notre chambre resta éclairée par une seule étoile.

À quelle heure s'éteignit-elle à son tour ?

Je n'en sais rien.

Ce que je sais, c'est qu'à mon réveil Paul m'apprit que l'Espagne jouissait de la plus grande tranquillité et que la tour Malakoff venait d'être prise.

C'étaient les détails de cette prise qu'il lisait quatre heures auparavant avec une attention si soutenue.

À peine étions-nous levés que nous eûmes la visite de notre hôte.

Il avait découvert, je ne sais comment, l'identité de mon moi, et, ne supposant pas que l'on peut venir à Châlons pour autre

chose que pour faire des études sur le vin de Champagne, il se mettait à nos ordres pour nous montrer les caves de M. Jacques-son.

Je remerciai notre hôte de son obligeance. Je lui dis que, s'il nous restait du temps, nous solliciterions, par son entremise, de l'illustre propriétaire la faveur de visiter les catacombes ; mais que, pour le moment, notre esprit tournait au vent des recherches historiques et non vinicoles.

Pour lui en donner la preuve, je lui demandai de quelle époque datait son hôtel.

Comme je m'en étais douté, son origine se perdait dans la nuit des temps.

La première preuve authentique qu'il laissait de son existence dans l'histoire était un bail, que notre hôte s'empressa de nous aller chercher, et qui constatait que François de Vally, humble abbé de Notre-Dame-de-Haute-Fontaine au diocèse de Châlons, louait son hôtel de la *Haute-Mère-Dieu* à Jean Papillon et à Antoinette, sa femme, moyennant la somme de trente livres tournois.

Le bail portait la date du 19 juin 1501.

Pendant que notre hôte nous donnait ces détails, il était visible que son œil était fixé vers la place qui s'étendait sous nos fenêtres, et que sa langue avait hâte d'en finir avec la narration archéologique qu'il avait entamée, sans doute pour en commencer une qu'il regardait comme plus pittoresque.

Nous lui demandâmes ce qui le préoccupait sur toute l'étendue de la place.

Je ne voyais absolument rien qu'une vieille femme en haillons qui, avec un vieux balai, poussait du crottin de cheval dans une vieille cloyère d'huîtres.

C'était justement cette vieille femme, objet de son attention, sur laquelle il voulait attirer la nôtre.

Cette vieille femme, c'était la *mère Lingot*.

Vous ne connaissez pas la *mère Lingot*, cher lecteur ?

Avant d'aller à Châlons, j'étais comme vous ; mais, vous le savez, quoiqu'on ne voyage pas toujours pour s'instruire, on s'instruit toujours en voyageant.

La mère Lingot, c'est la veuve du père Yvonnet¹.

Le père Yvonnet, c'est l'heureux être, le propriétaire du numéro 2,558,115 qui gagna le lingot d'or.

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Eh ! mon Dieu ! l'histoire du père Yvonnet est l'histoire de tous les enrichis par accident.

Le temps ne reconnaît point ce qu'il n'a pas fait mûrir.

Le père Yvonnet était un simple vigneron de Bouzy.

Vous connaissez Bouzy.

Si vous ne connaissez pas Bouzy, vous connaissez son vin, un joli petit vin rouge tout frissonnant entre la langue et la palais, qui mousse ou ne mousse pas à volonté.

Le père Yvonnet était grand amateur de loterie ; du temps où l'on n'avait pas encore enlevé au peuple, sous prétexte de moralité, cette providence visible qui se manifestait pour lui par ambes, ternes et quaternes, le père Yvonnet nourrissait des numéros qui coûtèrent à leur père nourricier plus qu'ils ne lui rapportèrent.

La loterie fut abolie.

Le Père Yvonnet, en apôtre pieux, porta son deuil ; c'était tout ce qu'il pouvait faire.

Un beau jour, il apprit que la bonne déesse venait de ressusciter ; seulement, on ne jouait plus que l'extrait. Il est vrai que celui qui gagnait cet extrait gagnait un lingot d'or du poids de quatre cent mille francs.

Le père Yvonnet s'informa où il pouvait prendre des billets.

1. Dans le texte paru dans *Le Monte-Cristo*, le nom est orthographié à parts à peu près égales Yvonnet et Ivonnet. Après avoir tiré à pile ou face, nous avons opté de l'uniformiser sous la forme Yvonnet.

Il lui fut répondu qu'il n'avait qu'à se présenter chez M. Fievé, directeur et imprimeur du *Journal d'Épernay*.

Il y avait dépôt.

Le père Yvonnet fit vœu de restaurer l'église du village de Bouzy s'il gagnait le lingot d'or, et s'en alla tout droit chez M. Fievé, où il prit cent quatre billets.

Il avait, ma foi, pris le bon.

Un matin, il vit sur ce journal que c'était ce numéro 2,558,115 qui avait gagné.

Le père Yvonnet connaissait les numéros comme Napoléon ses soldats.

Il s'écria :

— Femme ! si ce gueux de journal ne nous fait pas une farce, nous avons gagné le lingot !

Il n'y avait pas moyen de vérifier la chose à Bouzy.

Le père Yvonnet et sa femme partirent pour Épernay.

Épernay reçoit cinq journaux.

Le père Yvonnet les consulta tous les cinq.

Il y avait unanimité.

Il n'était point probable que le *Constitutionnel*, la *Presse*, l'*Assemblée nationale*, le *Siècle* et la *Gazette de France* se fussent donné le mot pour mystifier le père Yvonnet.

Aussi commença-t-il à croire à son bonheur et résolut-il de partir à l'instant même pour Paris ; mais il n'avait point songé à prendre de l'argent pour venir à Épernay et retourner à Bouzy ; mais il n'en avait point assez pour partir pour Paris.

Mais, quand on sut son embarras, ce fut à qui se ferait un plaisir de lui prêter cent francs, cinq cents francs, mille francs.

Il commença de croire qu'il avait gagné.

La veille, il eût eu de la peine à trouver un louis.

Il partit dans les troisièmes, présenta son billet, reçut son lingot.

Mais que faire de son lingot ?

Le père Yvonnet ne voulait point le changer à toute force.

Cependant il n'était pas assez riche pour se passer ce luxe d'avoir sous cloche, sur sa commode ou sur sa cheminée, un lingot d'or de quatre cent mille francs, c'est-à-dire vingt mille livres de rente au taux légal.

Il se détermina enfin à aller chez madame Lion Allemand et à lui offrir le change de son lingot : le caissier toucha le lingot à la pierre, le pesa et donna au père Yvonnet un bon de quatre cent six mille francs sur la Banque.

À cette époque, l'or gagnait énormément.

Au lieu de perdre sur le change, le père Yvonnet y gagnait.

Seulement, il avait toutes les peines du monde à croire que le chiffon de papier qu'on venait de lui donner avait une valeur égale à celle de son lingot.

Il aurait bien voulu aller à la Banque accompagné de son lingot, mais le caissier se refusa absolument à son caprice.

Trois fois le père Yvonnet revint sur ses pas pour reprendre son lingot et rendre son papier.

Les soucis de l'argent commençaient déjà pour lui.

Enfin, il se décida, prit sa course, faillit, comme Énée, perdre sa femme, qui le suivait à grand'peine dans les rues de Paris, mais sa femme, en ce moment, était, nous devons l'avouer, le dernier de ses soucis ; enfin, il arriva à la Banque et présenta le bon de 406,000 francs d'une main presque aussi tremblante que le matin il avait présenté son numéro.

On lui compta quatre cent six mille francs en billets de banque.

Le père Yvonnet les compta et les recompta ; puis, ayant reconnu que la somme était exacte, il ne voulut pas rester plus longtemps dans un pays qu'on lui avait représenté comme pavé de voleurs, courut au chemin de fer, toujours suivi de sa femme, reprit deux places de troisième et se retrouva à Épernay au bout de vingt-quatre heures d'absence.

Il en était sorti pauvre diable, il y rentrait à moitié millionnaire.

À Épernay, il ne fit qu'une halte, le temps de rendre les cent francs qu'il avait empruntés, et repartit pour Châlons.

Châlons, c'était sa capitale, à lui, capitale dans laquelle il avait confiance ; on ne lui avait jamais dit de se défier de Châlons, et, depuis qu'il avait l'âge de raison, on lui disait de se défier de Paris.

C'était cependant à Châlons qu'il devait être volé.

Il commença, rendons cette justice au père Yvonnet, par faire trois liasses de billet de banque.

Chaque liasse contenait 30,000 fr.

La première liasse était la part du bon Dieu : les trente mille francs destinés à la réparation de l'église.

La seconde liasse était destinée à son fils.

La troisième à sa fille.

Puis, se tournant vers sa femme, il lui demanda ce qu'elle voulait. Elle réfléchit très longtemps. Puis elle finit par lui demander un balai neuf. Ce fut tout ce qu'elle eut des 406,000 francs, la pauvre créature !

Alors s'accomplit une série de folies qui réjouit Châlons pendant deux ou trois ans.

Le père Yvonnet commença par acheter, moyennant cinquante mille francs, la maison Morisot, où est la poste aux lettres ; il la fit abattre et en fit construire une autre qui lui en coûta soixante-dix mille à bâtir.

Puis, lorsqu'elle fut bâtie, il revendit le tout quarante-cinq mille francs. C'était juste soixante-quinze mille francs de perte.

Il renouvela la même spéculation sur cinq autres maisons, ce qui ébrécha fort son capital. On le voyait courir les rues de Châlons entouré de ses flatteurs et de ses parasites, entrepreneurs, architectes, ouvriers maçons, charpentiers.

On eût dit Salomon bâtissant le Temple.

Décidément, la construction était la bosse dominante du *père Lingot*. Nous disons le *père Lingot* parce que, depuis longtemps, c'était le nom qui s'était substitué à celui de père Yvonnet.

Sa femme, pendant ce temps, jouissait de son balai neuf. Elle balayait le devant de la porte à en déchausser les pavés.

Ni l'un ni l'autre, au reste, n'avait changé de costume. La mère Lingot portait toujours le bonnet rond, le casquin d'indienne et les savates traditionnelles. Les savates de la mère Lingot étaient devenues proverbiales, et jamais on ne lui vit de souliers neufs.

Peu à peu le père Lingot s'était dérangé.

On l'avait présenté dans une maison où l'on avait eu tant d'attention pour lui que sa première visite n'y fut que le prélude d'une visite quotidienne.

La mère Lingot s'inquiéta de l'endroit où son mari passait la portion de son temps qu'il ne passait ni près d'elle, ni au cabaret, ni à faire bâtir, ni à faire démolir.

Un farceur lui souffla l'idée de présenter sa femme dans cette maison pleine de charmes.

Le père Lingot devenait scélérat, il tournait au Lauzun et au Richelieu ; l'idée lui sourit, il accueillit cette idée et annonça à madame Yvonnet que, le soir, il la conduirait dans le monde.

Madame Yvonnet se défendit sur son costume et sur ses manières tant soit peu rustiques. Mais le père Lingot répondit que les dames chez lesquelles il allait la conduire étaient d'excellentes personnes qui seraient pleines d'indulgence pour son costume et ses manières.

Cette promesse détermina la bonne femme. En effet, les dames auxquelles on la présenta, prévenues de la visite qu'elles allaient recevoir, furent pleines de prévenances et d'attentions pour la mère Lingot, qui les quitta enchantée d'elles et répétant à son mari qu'il ne saurait trop voir une si bonne société.

Enfin, le père Lingot acheta tant, vendit tant, mangea tant, but tant, fréquenta tant la bonne société, qu'un beau jour il vit arriver chez lui un papier à l'effigie du chef du gouvernement.

C'était son curé qui lui intentait un procès.

Il ne s'était pas contenté de faire réparer l'église de Bouzy, il l'avait fait démolir ; les trente mille francs n'avaient pas conduit loin la sainte bâtisse, à laquelle l'architecte avait jugé à propos de donner les proportions d'une église métropolitaine. Le bon Dieu,

qui autrefois était mal logé, n'était plus logé du tout. Le curé demandait 50,000 fr. de dommages-intérêts.

Les papiers timbrés sont comme les grues, ils voyagent par troupes ; le premier ne fut pas plus tôt entré dans la maison qu'un second se présenta, puis un troisième, puis dix, vingt, trente. Le père Lingot en reçut en trois mois de quoi tapisser la dernière maison qui lui restait.

Enfin, cette dernière maison fut vendue par expropriation forcée.

Alors commença pour le malheureux père Lingot une vie de tourmente et de douleurs dont il n'avait jamais eu idée au temps de sa misère.

— Ah ! mes chères amies, disait, tout en balayant sa porte, la mère Yvonnet à ses voisines, nous n'avons jamais été si malheureux que depuis que nous sommes riches.

Hélas ! il y avait déjà longtemps qu'ils ne l'étaient plus, et ils se retrouvaient plus pauvres qu'ils ne l'avaient jamais été.

Le père Lingot se tira d'affaire en égoïste. Un beau matin, on le trouva mort à la suite d'une paralysie. C'était le 23 juin dernier ; un mois, jour pour jour avant mon arrivée à Châlons.

Le journal qui annonça sa mort, le *Journal de la Marne*, fit cette réflexion philosophique que sept personnes seulement accompagnaient son convoi. Beaucoup n'avaient pas craint de le mener à sa ruine, peu osèrent le conduire à sa tombe. Ils eurent peur d'être reconnus.

Nous avons raconté comment nous vîmes la femme du père Lingot et à quelle occupation elle employait son balai, qui avait eu à peine le temps de vieillir.

La vente des pauvres meubles qui restaient de la succession était affichée pour le lendemain.

Un homme qui n'était guère mieux vêtu qu'elle la regardait en grande pitié.

— Eh ! me dit notre hôte, vous avez de la chance ! le hasard, sans que vous les cherchiez, amène sous vos yeux les deux plus

grandes curiosités de notre ville.

— Quel est cet homme ?

— Eugène Hermant de Dorval.

— Qu'est-ce qu'Eugène Hermant de Dorval ?

— C'est le Diogène châlonnais.

— Moins le tonneau ; on le lui a pris aux dernières vendanges, à ce qu'il paraît.

— Devinez ce qu'il est.

— Il a l'air d'un chiffonnier.

— Il l'était autrefois.

— Et qu'est-il aujourd'hui ?

— Il est poète.

— Il a eu tort de quitter son premier état ; il devait lui rapporter plus que le second.

— Voulez-vous que je l'appelle ?

— Pourquoi faire ?

— C'est une étude.

— Soit ! Étudions.

Et c'est une étude, en effet, que celle de ce personnage, étrange produit de notre société, ou plutôt de nos révolutions modernes, hybride du genre homme qui, né dans la pauvreté, parvenu jusqu'à l'âge de quinze ans sans savoir ni lire ni écrire, n'ayant reçu de son père, vieux et honorable soldat de l'Empire, que son sac vide pour tout héritage, commença par s'en faire une hotte et finit par s'en faire un portefeuille.

Il s'appelait Eugène Hermant. Un jour, il vit jouer Dorval ; cette vue exalta la côté intelligent de cette nature sauvage : l'idée de faire des vers lui vint à l'esprit.

Il essaya, sans savoir les plus simples principes matériels de la poésie. Il y avait dans cet essai, qu'il ne put pas même mettre sur le papier, quelques idées, mais pas d'hémistiches, peu de rimes et beaucoup d'iatus.

La personne à laquelle il dictait ses vers lui en fit observer la déféctuosité ; le jeune Hermant comprit alors que la plume ne se maniait pas naturellement comme le crochet. Avec une force de volonté qui est déjà du génie, il apprit à lire et à écrire, étudia les règles de la versification et fit, cette fois d'une façon correcte, une seconde pièce de vers qu'il signa *Hermant de Dorval*, sous prétexte que son parrain matériel lui ayant, sur les fonts-baptismaux, donné le nom d'Eugène, il pouvait bien, régénéré par les eaux de l'*Hypocrène*, prendre le nom de sa marraine intellectuelle, Dorval.

Personne ne s'y opposa.

Depuis cette époque, le Diogène châlonnais, qui affecte dans toute son étendue le cynisme et la malpropreté du Diogène athénien, signe ses poésies *Hermant de Dorval*, tout aussi fier, dit-il, du nom qu'il a conquis à la pointe de la plume que l'étaient les maréchaux de France de celui qu'ils avaient conquis à la pointe de leur épée.

Et il a raison.

Certes, il n'a pas fallu un travail aussi incessant, une lutte aussi obstinée à Kellermann ou à Mortier pour devenir maréchaux de France, ducs de Valmy et de Trévisé, qu'il en a fallu au pauvre petit orphelin misérable et illettré pour apprendre à lire et à écrire, et, sachant lire et écrire, pour en arriver à faire des vers comme ceux-ci :

LA VIOLETTE

Violette timide, ô toi qui de la plaine
 Crains le grand jour,
 Pare le sein charmant de la gentille Hélène,
 Mon seul amour ;

Quand la fleur des jardins, chétive, étiolée,
 Croît lentement,
 Ton parfum ravissant embaume la vallée
 Qu'habite Hermant.

En vain, pour t'éclipser, l'herbe des bois te cache
 Sous son gazon,
Comme le chêne altier tu ne crains point la hache
 Du bûcheron.

Le printemps, ennemi de l'orgueil et du vice,
 A su choisir,
Pour commencer son cours. ton modeste calice,
 Cher au désir.

Le papillon léger, de ses baisers volages
 Ne t'atteint pas,
L'abeille seule a droit d'effleurer sur nos plages
 Tes frais appas.

Que peut faire l'exil à la vierge pudique
 De nos vallons ?
Elle qui des palais, comme la grâce antique,
 Craint les frelons.

Loin de toi les grandeurs, aimable violette,
 Car le plaisir,
Saura bien, se glissant sous ta voûte coquette,
 Te découvrir.

Ne quitte pas les champs, le souffle de la ville
 Est empesté.
Ici tu peux garder, chaste, pure et tranquille,
 Ta liberté.

Je causai près d'une heure avec le Diogène châlonnais, qui me raconta toute sa vie : vie simple et toute de labeur, je l'ai dit.

Il gagne à peu près trente sous par jour, et, même dans ce temps de cherté du pain, comme il est très sobre, ses trente sous lui suffisent. Aussitôt les trente sous nécessaires à sa vie matérielle gagnés, il prend la plume, laisse tomber sa tête dans sa main, ni plus ni moins que Luce de Lancival ou M. de Fontaines, et fait des vers.

Et maintenant, mathématiciens politiques, calculez ce qu'il a

fallu de révolutions pour tirer des bas-fonds de la société ce chiffonnier-poète, si incomplet qu'il soit sous ce dernier point de vue.

On se souviendra, et peut-être même s'est-on déjà souvenu, que je n'étais venu à Châlons ni pour voir la mère Lingot, ni pour voir le Diogène châlonnais.

En effet, j'étais venu pour voir l'endroit où, comme un présage....